

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ENRACINEMENT AQUINIEN :  
UN PROGRAMME LITTÉRAIRE POLITIQUE POUR  
LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR  
JULIEN CHEVRIER

MARS 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je remercie mon directeur Jean-Christian Pleau, professeur au département d'études littéraires de l'UQÀM, pour ses conseils toujours précis et constructifs.

Je n'aurais probablement jamais entrepris d'études universitaires en littérature, si je n'avais pas suivi les cours de littérature d'André Brassard au Collège de Valleyfield. Je le remercie pour son intransigeance et ses exposés inspirants.

Je remercie mes parents de m'avoir soutenu tout au long de mes études.

Je dédie ce mémoire à mon grand-père Jean-Paul Chevrier.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	v
INTRODUCTION.....	1
1960 – 1965 : Hubert Aquin et la politique .....	1
Révolution tranquille et Révolution québécoise .....	2
<i>Prochain épisode</i> et la révolution .....	3
Le projet romanesque d'Hubert Aquin .....	4
CHAPITRE 1 .....	8
LE PARTAGE DU SENSIBLE : « LE LIEU ET L'ENJEU DE LA POLITIQUE » .....	8
Introduction : Rancière, du marxisme au « sensible » .....	8
1.1. Le lieu de la politique.....	10
1.1.1 Le partage du sensible.....	10
1.1.2 Le sujet politique.....	13
1.1.3 La politique, l'histoire, les arts.....	14
1.2. L'enjeu de la politique .....	17
1.2.1 Le dissensus .....	17
1.2.2 Une émancipation sensible.....	19
1.2.3 La politique définie par elle-même .....	20
Conclusion : La perspective ranciérienne, limites et adaptations .....	21
CHAPITRE 2.....	23
« LA FATIGUE CULTURELLE DU CANADA FRANÇAIS » ET LE SUJET POLITIQUE CANADIEN FRANÇAIS .....	23
Introduction : « La fatigue culturelle du Canada français » : un essai politique.....	23
2.1 Situation .....	26
2.1.1 Aquin et Rancière quant à la notion de politique.....	26
2.1.2 Un dissensus lors de la Révolution tranquille .....	28
2.1.3 Un Canadien français autodéterminé .....	31

2.1.3.1 Aquin et le déterminisme historique .....	32
2.1.3.2 Canadien français vs Canadien anglais .....	35
2.2 Le personnage du Canadien français.....	38
2.2.1 Le Canada français : une culture globale? .....	38
2.2.2 La fatigue culturelle .....	40
2.2.3 La propension à l'exil .....	42
Conclusion : .....	45
CHAPITRE 3 .....	49
L'ENRACINEMENT AQUINIEN : UNE LITTÉRATURE DU DISSENSUS .....	49
Introduction : Hubert Aquin et le dilemme de l'écrivain engagé.....	49
3.1. Du refus à l'enracinement .....	52
3.1.1 De « La fatigue culturelle » à « Profession : écrivain » .....	52
3.1.2 « Le silence est libre » : le refus de la littérature .....	55
3.1.3 Enracinement et exil littéraire .....	57
3.2 L'enracinement .....	59
3.2.1 Manifester le Canadien français.....	59
3.2.2 L'enracinement : une littérature politique.....	63
3.2.3 Enracinement et forme littéraire .....	65
3.2.4 « Profession : écrivain » : un monologue hamletien .....	69
Conclusion : Enracinement et engagement : Rancière, Aquin et Sartre .....	73
CONCLUSION.....	77
<i>Prochain épisode</i> : un roman enraciné.....	78
De la fiction du Canadien français à l'utopie.....	81
RÉFÉRENCES .....	86
BIBLIOGRAPHIE.....	93

## RÉSUMÉ

Le point de départ de ce travail est la volonté de réévaluer la signification et l'éventuelle portée politiques du premier roman d'Hubert Aquin, *Prochain épisode* (1965), à partir de deux éléments : la définition singulière de « politique » élaborée par Jacques Rancière et un ensemble d'articles rédigés par Aquin durant la première moitié des années soixante. Ce travail se propose plus précisément d'identifier le projet romanesque aquinien (« l'enracinement ») tel qu'il se manifeste dans ces articles, à l'aide des travaux de Rancière. Ce n'est qu'à la fin, en guise de conclusion, que nous aborderons *Prochain épisode* avec l'intention de l'étudier en tant que réalisation de cet « enracinement ».

Les notions développées par Jacques Rancière, notamment celle de « partage du sensible », permettront de comprendre l'objectif politique de l'œuvre littéraire projetée par l'enracinement, en évitant certaines positions théoriques courantes dans les études aquiniennes : une opposition marquée entre le texte et le réel et l'éventualité de la Révolution québécoise (ou l'annonce de son échec) comme élément principal d'explication du texte aquinien. Plutôt que de mettre le texte en relation avec un avenir possible, il s'agira ici de déterminer comment l'œuvre (ou l'œuvre projetée par l'enracinement), par le biais de la configuration de la communauté qu'elle suppose (un partage du sensible), entre en conflit avec le contexte qui la voit apparaître (celui-ci reposant sur un partage du sensible différent).

Les notions ranciériennes seront d'abord appliquées à la lecture de « La fatigue culturelle du Canada français » (1962), un article dans lequel Aquin explique comment il comprend le contexte historico-politique de la Révolution tranquille (1960-1966). Il sera question notamment du rapport entre le Canada français et le Canada anglais et du déterminisme historique. Nous présenterons ensuite le portrait du Canadien français décrit dans ce texte : un « personnage » caractérisé par la « fatigue culturelle » et une « propension à l'exil ». Il s'agira de comprendre, en outre, comment l'article, étant donné le partage du sensible qu'il met en application, entre en conflit (« dissensus ») avec son contexte.

Nous verrons que ce conflit est aussi l'objectif de l'enracinement aquinien. Pour déterminer plus précisément ce programme littéraire, nous étudierons « Profession : écrivain » (1963), un autre article d'Aquin, à la lumière de « La fatigue culturelle » et des notions ranciériennes. Une des hypothèses de ce travail est que le portrait du Canadien français dépeint dans « La fatigue culturelle » se retrouve au cœur du projet romanesque aquinien, tel qu'il se manifeste dans « Profession : écrivain ». Pour terminer, nous tenterons de montrer que l'enracinement prescrit, dans une visée politique, l'organisation de la forme et du contenu du texte littéraire, sur la base de ce personnage du Canadien français.

**MOTS CLÉS :** Aquin, Hubert. « La fatigue culturelle du Canada français ». « Profession : écrivain ». Littérature québécoise. Politique. Révolution tranquille. Rancière, Jacques.

## INTRODUCTION

1960 – 1965 : Hubert Aquin et la politique

Bien qu'il semble évident que l'œuvre d'Hubert Aquin ait quelque chose à voir avec la politique, l'incidence et la signification politiques précises de sa production romanesque demeurent toujours problématiques. En témoigne le nombre croissant d'ouvrages consacrés à des questions relatives à cet aspect. Représentative en cela de l'ensemble des études aquiniennes, les lectures politiques du corpus d'Aquin se concentrent massivement autour de *Prochain épisode*. Paru en 1965, ce texte est non seulement le plus célèbre de l'intellectuel québécois, mais il est aussi son roman le plus ouvertement politique. On sait qu'il met en scène un révolutionnaire indépendantiste canadien-français poursuivant, avec la mission de l'abattre, un agent associé aux forces fédéralistes. La parution de *Prochain épisode* constitue la conclusion, et probablement l'apogée, d'une première période significative dans l'œuvre et la carrière d'Hubert Aquin.

Durant celle-ci, qui débute avec les années soixante, c'est une grande partie des textes et de la vie de l'auteur de *Prochain épisode* qui est consacrée à la politique, plus précisément au projet indépendantiste, qui vise la séparation du Québec du reste du Canada. D'abord simple membre du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), l'intellectuel s'y implique rapidement davantage, travaillant notamment à institutionnaliser ce mouvement populaire en un parti politique. À la même époque, il travaille à l'ONF comme producteur et réalisateur, sur des projets portant notamment sur la décolonisation. Puis, le 18 juin 1964, Aquin annonce dans une lettre adressée aux journaux qu'il démissionne du RIN, qu'il abandonne sa carrière intellectuelle pour se consacrer à l'action clandestine, au sein d'un groupe vraisemblablement inspiré du FLQ (Allard, p. 337<sup>1</sup>)<sup>2</sup>. Cette courte aventure terroriste se soldera quelques jours

---

<sup>1</sup> Dans ce travail, les références aux œuvres mentionnées seront indiquées selon la méthode dite « auteur date » décrite dans le *Guide de présentation des mémoires et thèses* de Chantal Bouthat. Ainsi seulement le nom de l'auteur et l'année de publication de l'ouvrage seront indiqués dans le texte. Le lecteur est prié de se référer à la liste des références (p. 86-92) pour les références complètes.

<sup>2</sup> Cette lettre est reproduite dans le tome I des *Mélanges littéraires*, p. 515-516.

après son inauguration médiatique, par l'arrestation d'Aquin, suivie de son internement à l'Institut Prévost.

C'est aussi à cette époque que l'intellectuel québécois rédige ses textes les plus célèbres et probablement les plus significatifs. Au plan essayistique, c'est d'abord « L'existence politique », repris d'une conférence prononcée en février 1962 qui inaugure un petit ensemble d'essais politiques. Suivront « La fatigue culturelle du Canada français » (1962), « Profession : écrivain » (janvier 1964) et « L'art de la défaite » (1965). Puis, alors qu'il séjourne à l'Institut Prévost, Aquin rédige *Prochain épisode*, dont l'intrigue s'inspire notamment de son aventure terroriste et de l'internement qui en résulta. Dès sa parution en 1965, ce premier roman reçoit un accueil critique et populaire très enthousiaste, et consacre l'intellectuel québécois écrivain, pratiquement du jour au lendemain. À cet égard, la conclusion de la critique de *Prochain épisode* par Jean-Éthier Blais du *Devoir* est élogieuse : « Nous n'avons plus à chercher. Nous le tenons, notre grand écrivain. Mon Dieu, merci » (Éthier-Blais, p. 237).

#### Révolution tranquille et Révolution québécoise

Cette première période, la plus politique de la carrière intellectuelle d'Hubert Aquin, coïncide presque exactement avec un moment charnière de l'histoire québécoise que l'on désigna, et désigne toujours, par l'expression paradoxale de « Révolution tranquille ». De 1960 à 1966, le Québec connaît d'importantes réformes sous la gouverne du Parti Libéral de Jean Lesage : création de l'assurance-hospitalisation, nationalisation de l'électricité, mise sur pieds d'un réseau d'éducation publique du niveau primaire à universitaire, etc. (Linteau et al., p. 421-422)<sup>3</sup>. Ces réalisations qui visent à démocratiser l'accès aux ressources et aux richesses de la communauté québécoise, sont accompagnées, ou encore inspirées (Dumont, p. 92), par des changements culturels importants, notamment par l'émergence d'un « néo-nationalisme offensif [et] conquérant » (Pelletier, 1995, p. 63).

Selon Jacques Pelletier, à qui l'on doit l'expression précédente, « modernisation et prise de conscience nationale vont alors de pair : elles constituent les deux principales variables du

---

<sup>3</sup>Dans ce texte, l'expression « Révolution tranquille » désignera essentiellement un moment de l'histoire québécoise circonscrit par les années 1960 et 1966.

mouvement de fond qui secoue et transforme radicalement [la société québécoise] » (1995, p. 63). Ce nationalisme vise ultimement un projet politique précis : la séparation du Québec du Canada. Ainsi, bien qu'il ait catalysé vraisemblablement la réalisation de plusieurs réformes, ce mouvement ne vit pas son objectif propre se réaliser : à la fin de la Révolution tranquille, la Confédération demeure intacte. C'est ce statu quo qui rend le caractère révolutionnaire de ces quelques années problématique. Lorsque l'on parle de cette période, ou bien on utilise le terme « révolution » de façon hyperbolique pour désigner les réformes et changements sociaux qui eurent effectivement lieu, ou bien on doit conclure avec Aquin (Boucher, p. 130), et plusieurs autres, que jamais la rupture historique espérée ne se produisit.

« La Révolution tranquille fut donc d'abord et avant tout une révolution imaginée, engendrée par un ardent désir de changement » (Jacques, p. 20), inspirée d'une véritable Révolution québécoise qui elle n'eut jamais lieu. Cependant, telle qu'elle fut rêvée, cette révolution laissa sa marque dans la production culturelle de l'époque. Les textes aquiniens publiés durant la première moitié des années soixante en constituent un exemple remarquable. L'horizon révolutionnaire les traverse, de « L'existence politique » où la révolution est présentée comme une option politique, jusqu'aux dernières pages de *Prochain épisode* lors desquelles l'imminence de cet événement est annoncée.

#### *Prochain épisode* et la révolution

Sur la base de cette annonce et de la thématique du roman, les lectures « politiques » de *Prochain épisode* établissent pour la plupart un rapport entre le texte et l'éventuelle Révolution québécoise. Dès 1966, Michel Bernard effectue une interprétation de cet ordre. Se basant sur le fait que le héros indépendantiste du premier roman d'Hubert Aquin n'arrive pas à abattre son ennemi, l'agent contre-révolutionnaire H. de Heutz, il affirme que *Prochain épisode* constitue essentiellement le « constat d'un échec » (p. 83), celui de la révolution. Non seulement le revers individuel du personnage principal représente l'incapacité présente de la société québécoise à provoquer une véritable rupture avec son passé, selon Michel Bernard, il annonce aussi son incapacité future : « ce groupe social auquel s'est identifié le héros apparaît plutôt condamné à [rêver la révolution] indéfiniment au lieu de la vivre » (p. 87). Cet article inaugure dans les études aquiniennes un ensemble de lectures relatives à l'échec révolutionnaire québécois.

Dans cette veine, André Berthiaume affirme quelques années plus tard, parlant de *Prochain épisode* toujours, « les ultimes envolées révolutionnaires ne trompent personne : le présent est garant de l'avenir » (p. 148), assimilant ainsi l'échec raconté à une annonce. Puis, c'est René Lapierre, dans un ouvrage qui n'insiste pas tant sur l'aspect politique ou révolutionnaire, qui affirme que « la création littéraire tout en évoquant la révolution, ne la prépare [...] en rien » (p. 30), pour ajouter ensuite que *Prochain épisode* est « un acte prédit qui répète indéfiniment l'échec historique » (p.31). Pour d'autres critiques, moins préoccupés par la révolution, l'échec peut aussi jouer un rôle, mais résider ailleurs. Chez Jozef Kwaterko par exemple, c'est en n'arrivant pas à « construire une représentation du monde cohérente » (1989, p. 154) que l'écriture aquinienne échoue<sup>4</sup>. Chez Fredric Jameson, elle n'arrive pas à produire un récit original et authentique<sup>5</sup>.

Sans adopter une optique diamétralement opposée, et ainsi excessivement optimiste, d'autres commentateurs ont plutôt tenté de déterminer en quoi *Prochain épisode* tentait de contribuer à l'avènement de la révolution. Ces lectures, parfois inspirées des perspectives sartriennes, font du texte littéraire le véhicule d'une connaissance contribuant à l'émancipation du lecteur. Par exemple, le texte aquinien est considéré un document critique qui entend fournir au Canadien français une meilleure compréhension de sa situation historico-politique, ce qui lui permettrait de poser un geste, ou un geste plus efficace, dans la sphère politique. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les mots d'Anthony Purdy, lorsqu'il écrit que le premier roman d'Hubert Aquin n'est ni révolutionnaire, ni contre-révolutionnaire, mais bien prérévolutionnaire (1986, p. 890). Dans cette optique, le récit vise à rendre possible ou à contribuer à la réalisation de la révolution, en communiquant une information importante à son lecteur québécois.

#### Le projet romanesque d'Hubert Aquin

Dans ce travail, nous tenterons, à notre tour, une lecture politique du corpus aquinien circonscrit par « L'existence politique » et *Prochain épisode*. En partie en réponse aux

<sup>4</sup> Dans un article paru en 2000, Jean-François Hamel défend le contraire quant à l'échec et à la révolution : « Feindre l'échec pour s'assurer la victoire, c'est tout le mouvement de *Prochain épisode* » (p. 159). Il répond également à la conclusion de Kwaterko, notamment au passage que nous avons cité dans ce paragraphe, dans une note en bas de page (p. 147).

<sup>5</sup> « [A] failure to produce genuine narrative » (Jameson, p. 219).

lectures énumérées ci-haut, surtout celles relatives à l'échec, il s'agira de réévaluer la portée ou le caractère politique de l'œuvre d'Hubert Aquin à l'aune de deux éléments. Le premier est un projet romanesque aquinien qui s'élabore en filigrane dans les textes théoriques qu'il rédige durant les années précédant la publication de *Prochain épisode*, essentiellement dans « La fatigue culturelle du Canada français » et dans « Profession : écrivain ». Le deuxième est une définition précise et singulière de la politique, que l'on doit au philosophe français Jacques Rancière.

L'objectif de ce travail sera donc d'exposer le programme romanesque d'Hubert Aquin, que nous nommerons suivant son vocabulaire, l'« enracinement<sup>6</sup> », en insistant surtout sur son fondement politique, selon la définition ranciérienne du terme. Ainsi, bien que nous ayons l'intention de garder à l'esprit *Prochain épisode* durant notre réflexion, nous ne l'étudierons directement que peu. Il constituera surtout un point de repère en tant que mise en application du projet littéraire d'Aquin. Aussi, puisque que comme plusieurs de ses contemporains, l'essayiste de « Profession : écrivain » fut influencé par la pensée de Jean-Paul Sartre (Cloutier), nous évoquerons à l'occasion en guise de comparaison, la doctrine sartrienne de l'engagement<sup>7</sup>.

La pensée de Jacques Rancière qui constitue le point de départ théorique de ce travail, permettra d'éviter certaines idées et certains présupposés présents dans plusieurs appréhensions politiques de l'œuvre d'Aquin. Par exemple, la réflexion développée ici ne reposera pas sur une dichotomie marquée entre le texte et le réel, ou encore, entre le texte et l'action, le texte et l'histoire. De plus, nous aborderons le versant politique des œuvres de l'intellectuel québécois sans accorder un poids important à une éventuelle révolution. Il s'agira plutôt de déterminer comment l'œuvre, ou l'œuvre projetée par l'enracinement, entre, ou entrerait, en conflit avec le « monde » qui la voit apparaître.

---

<sup>6</sup> Aquin ne semble pas avoir connu l'œuvre de Maurice Barrès, et sa notion d'« enracinement » n'a rien à voir avec la doctrine barrésienne (Pleau, p. 77).

<sup>7</sup> Dans ce travail, nous supposerons toujours la définition sartrienne lorsqu'il sera question d'engagement littéraire. Selon celle-ci, l'écrivain engagé doit « dévoiler » à son lecteur, par le biais d'un texte littéraire, un élément du réel, avec l'intention de lui permettre ainsi de poser un geste, ou un geste plus efficace, sur ce réel, en vue d'une émancipation.

Cette approche sera permise notamment par la définition de la « politique » élaborée par Jacques Rancière. C'est principalement à l'exposition de celle-ci que sera consacré le premier chapitre de ce travail. Pour ce faire, nous étudierons deux textes du philosophe français : la troisième partie d'*Aux bords du politique*, intitulée « Dix thèses sur la politique<sup>8</sup> » (1998), et *Le partage du sensible. Esthétique et politique* (2000). Nous exposerons principalement la notion de partage du sensible, qui est essentielle à la compréhension ranciérienne de la politique. Puis, nous préciserons celle de « politique », un terme qui pour Rancière qualifie d'abord un moment exceptionnel, conflictuel, qu'il nomme également « dissensus ».

Il faut bien préciser que les essais d'Aquin supposent et défendent parfois une définition de la politique qui diffère de celle imaginée par Rancière. Dans ce travail, les deux perspectives s'articuleront généralement ainsi : celle du philosophe français sera considérée comme plus fondamentale que celle de l'auteur québécois. Alors que la définition aquinienne servira essentiellement à mieux comprendre les textes et la pensée du romancier, celle de Rancière sera utilisée pour déterminer les rapports qu'entretiennent l'œuvre et la politique.

Aquin élabore son programme littéraire en réponse au contexte historico-politique de la Révolution tranquille. C'est pourquoi, lors d'un deuxième chapitre, nous définirons ce contexte, tel qu'il le comprend et le décrit, dans un article publié en 1962 : « La fatigue culturelle du Canada français ». La lecture de cet essai permettra d'exposer certains éléments qui servent de base au projet littéraire aquinien ou qui sont repris par celui-ci. Seront exposés le dissensus à l'œuvre lors de la Révolution tranquille, ainsi que les deux partages du sensible que ce conflit oppose : le partage du sensible « du Canadien français » et le partage du sensible « de la Confédération ». Nous définirons également la notion aquinienne de « globalité culturelle », dont la réalisation doit, pour Aquin, constituer l'objectif primordial de la communauté québécoise de l'époque.

Nous verrons que le texte même de « La fatigue culturelle » est organisé par le partage du sensible du Canadien français. Ce partage informe l'appréhension aquinienne de la relation de domination qui s'établit à l'époque entre le Canada anglais et le Canada français.

---

<sup>8</sup> À l'origine une conférence prononcée en 1996, ce texte fut reproduit d'abord en 1997 dans le no. XVII (2/1997) de *Filozofski Vestrik / Acta philosophica*, la revue de l'Institut de philosophie de Ljubljana, avant d'être remanié pour l'édition de 1998 d'*Aux bords du politique*.

Il est aussi cohérent avec les positions de l'essayiste relatives au déterminisme historique. Mais il est d'abord, et surtout, à l'œuvre dans la caractérisation du Canadien français détaillée dans cet article. Cet être, selon Aquin, est déterminé, par une « fatigue culturelle », ainsi que par une propension à l'exil, tout en demeurant fondamentalement libre. Au final, nous verrons que le texte entre en conflit avec son contexte. En effet, « La fatigue culturelle » est informée par le partage du sensible du Canadien français, alors que le monde canadien de l'époque est organisé par un partage du sensible différent, celui « de la Confédération ».

Ce phénomène conflictuel qui met en jeu deux pré-configurations de la même communauté deviendra l'objectif du programme romanesque aquinien que nous tenterons de définir lors du troisième et dernier chapitre. Pour ce faire nous aborderons, à partir de notre lecture de « La fatigue culturelle », un autre article d'Aquin, publié moins de deux années plus tard : « Profession : écrivain ». Dans celui-ci, Aquin imagine ce que devrait être la littérature dans le contexte de la Révolution tranquille. Inspiré par les théories de la décolonisation, comme plusieurs de ses contemporains, il sera tenté par le refus de la littérature.

« Profession : écrivain » établit les grandes lignes du projet de l'enracinement aquinien. Ce programme définit de façon générale l'œuvre littéraire à écrire lors de la Révolution tranquille. Essentiellement, cette œuvre doit manifester le Canadien français tel qu'il est décrit dans « La fatigue culturelle ». En d'autres mots, l'écrivain de la Révolution tranquille devra produire un texte organisé par le partage du sensible du Canadien français. De cette façon, sa production pourra participer au conflit politique en jeu à l'époque, au dissensus. Le projet littéraire de « Profession : écrivain » répond d'ailleurs à la réduction probable de ce conflit ou, dans les mots d'Aquin, à la disparition possible du Canadien français, à sa « mort ». Le dernier chapitre sera aussi l'occasion de situer très généralement le projet de l'enracinement dans le contexte intellectuel de la Révolution tranquille.

## CHAPITRE 1

### LE PARTAGE DU SENSIBLE : « LE LIEU ET L'ENJEU DE LA POLITIQUE »

#### *Introduction : Rancière, du marxisme au « sensible »*

Né en 1940 à Alger, Jacques Rancière est un philosophe français qui, depuis le début de sa carrière, s'intéresse à la politique. Dès les années soixante, alors élève de Louis Althusser, il participe à la rédaction de *Lire le Capital*. Mais peu de temps après la publication de cet ouvrage, et suite aux événements de mai soixante-huit, le jeune philosophe prend ses distances vis-à-vis de son maître, et il abandonne le marxisme. Il se consacre ensuite, durant plusieurs années, à l'étude de l'émancipation ouvrière au 19<sup>e</sup> siècle. Au cours de ses recherches, il précise notamment sa critique du marxisme. Selon Rancière, alors que les ouvriers commencent à développer un discours propre sur leur condition, à affirmer selon eux ce qui est « juste et raisonnable », les penseurs marxistes de l'époque les condamnent à nouveau, en quelque sorte, en imposant leur propre compréhension des choses, extérieure à l'appréhension ouvrière (Ruby, p. 11).

À partir de cette constatation notamment, Rancière consacre ensuite une bonne part de ses travaux à redéfinir la politique. C'est suivant cet objectif qu'il définit la notion de « partage du sensible » qui nous occupera pour la plus grande partie de ce premier chapitre. Le partage du sensible permet de repenser ce qu'est la politique, mais il permet aussi de repenser les liens qui s'établissent entre ce domaine et ceux de l'art et de l'histoire. Rancière publia d'ailleurs un bon nombre d'ouvrages portant sur les arts visuels, le cinéma et la littérature. *La chair des mots. Politique de l'écriture* (1998) et *Politique de la littérature* (2007), notamment, sont consacrés à l'art d'écrire.

Cela dit, bien que ce travail ait pour objet des textes et un programme littéraires, il sera davantage inspiré de la pensée plus strictement politique de Rancière que de ses travaux qui portent précisément sur la littérature. Un court texte du philosophe français, ses « Dix thèses sur la politique » qui condense ses réflexions sur le sujet, constituera le point de départ de

notre étude. Quant à la définition des rapports éventuels qui s'établissent entre le texte littéraire et la politique, nous nous inspirerons essentiellement de son ouvrage plus général, *Le partage du sensible. Esthétique et politique* (2000). Dans ce dernier, Rancière explique notamment comment « les énoncés politiques ou littéraires font effet dans le réel » (p. 62)<sup>9</sup>.

Ce premier chapitre portera donc principalement sur la notion de partage du sensible. Après une exposition générale et une présentation de ses composantes, nous verrons comment il est intrinsèque à la définition ranciérienne de politique. Puis, il sera question du rôle joué par le partage du sensible au sein de l'histoire et des arts, ce qui permettra d'établir les liens qu'entretiennent ces deux domaines avec celui de la politique. Ce parcours permettra en outre de présenter la définition de « sujet politique », une autre notion qui s'avérera centrale dans ce travail. Nous expliquerons aussi ce que Rancière entend par politique au sens strict, c'est-à-dire un conflit entre deux partages du sensible, ce qu'il nomme également « dissensus ». Nous terminerons en situant la pensée du philosophe par rapport à celle d'autres penseurs célèbres notamment en ce qui a trait à l'émancipation.

Il faut préciser ici, qu'il sera question de deux manières de penser la politique dans ce chapitre. Celle de Rancière, évidemment, qui constituera la définition au sens fort du terme, et une autre, que l'on pourrait qualifier de courante, qui permettra de mieux comprendre la conception ranciérienne. D'ailleurs, Rancière situe parfois sa propre définition par rapport à cette dernière. Selon cette acception plus commune, plus intuitive, la politique serait d'abord, à l'intérieur d'un groupe d'individu, d'une communauté, « la pratique du pouvoir et la lutte pour sa possession » (Rancière, 1998, p. 164). Elle serait aussi la mise en application de ce pouvoir, elle constituerait un principe ou un mode d'organisation de la vie en communauté : la politique « concerne la cité comme un tout, elle détermine le mode d'exister en commun, elle pose les fondations de la vie commune » (Bénéton, p. 138). En outre, le mot

---

<sup>9</sup> Nous n'utiliserons donc pas, pour ce travail, *Politique de la littérature* (2007) notamment. Cet ouvrage insiste davantage sur l'aspect politique de la littérature dans son ensemble, en tant que forme de l'art d'écrire qui se développe lors du 19<sup>e</sup> siècle. « L'expression 'politique de la littérature' implique que la littérature fait de la politique en tant que littérature » (Rancière, 2007, p. 11). Rancière explique aussi dans cet ouvrage comment cette politique, propre à la littérature, tend à se distinguer de la politique en tant que telle. Il s'agit là d'une perspective que nous n'emprunterons pas dans cette étude, dans laquelle nous tentons plutôt de déterminer en quoi le « travail » de la littérature peut s'approcher de celui de la politique.

« politique » peut qualifier les institutions de ce pouvoir et les discours théoriques sur celui-ci, « [la] théorie du pouvoir ou [la] recherche du fondement de sa légitimité » (Rancière, 1998, p. 164). On peut dire pour l'instant que la définition proposée par Rancière entend se situer en deçà de ces définitions courantes.

### 1.1. *Le lieu de la politique*

#### 1.1.1 Le partage du sensible

Pour l'auteur du *Partage du sensible*, la politique n'est pas « la pratique du pouvoir et la lutte pour sa possession » (1998, p. 164). Elle n'est pas non plus une forme d'organisation raisonnée de la vie en communauté. Quelque chose de cet ordre existe, et on lui donne habituellement le nom de politique, mais la « politique », au sens fort du terme, désigne pour Rancière quelque chose d'autre, quelque chose de plus fondamental qui se situe en deçà de ce principe d'organisation. Cela dit, cette « politique » ne se comprend qu'à partir d'une autre notion, centrale dans l'œuvre du philosophe français : le « partage du sensible ». Ce partage constitue, de façon schématique, une pré-configuration de la communauté sur laquelle s'établit la politique en tant que pouvoir et forme d'organisation de la société. Il se trouve également à la base des discours théoriques dits politiques, et de « l'art de gouverner un État [...] [d]es débats inhérents à cet art et [d]es modes d'accès au gouvernement » (Tenzer, p. 9). Rancière parle parfois simplement de « monde », pour parler d'un partage du sensible. À ces occasions, il traite en fait d'un monde particulier fondé sur un partage particulier<sup>10</sup>.

Très généralement, le partage du sensible constitue, pour celui qui le possède, un cadre de perception qui organise et donne du sens à un ensemble d'individus. On suppose qu'à l'intérieur d'une société donnée, l'ensemble de la population possède grossièrement le même cadre. Il est défini, dans *Le partage du sensible*, en ces termes :

J'appelle partage du sensible ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives. Un partage du sensible fixe donc en même temps un commun partagé et des parts exclusives. (p.12)

---

<sup>10</sup> La plupart du temps c'est en ce sens que nous utiliserons le terme « monde ».

Celui-ci est un « système d'évidences sensibles », il ne repose donc pas sur une compréhension, ni n'est le produit d'un raisonnement. Il est vécu, ou ressenti, comme déjà-là, évident, naturel. C'est pour bien illustrer cette caractéristique que Rancière l'assimile à une « *aisthesis* », dans le texte des « Dix thèses », ou encore à une « esthétique ». Ce terme ne réfère pas, pour le philosophe français, à une doctrine du Beau ou à une théorie de l'art, il est plutôt employé en un sens analogue à celui que lui attribue Kant : « comme le système des formes *a priori* déterminant ce qui se donne à ressentir » (Rancière, 2000, p. 13)<sup>11</sup>, en d'autres mots, comme un cadre qui filtre et organise ce que le sujet perçoit. C'est-à-dire que les perceptions reçues comme immédiatement par l'individu, ont déjà subi une certaine formation. L'esthétique de Kant réfère au cadre perceptif de l'être humain en général. Rancière reprend la conceptualisation kantienne pour expliquer que lorsqu'un individu « perçoit » un individu ou une communauté, sa perception est déjà préconfigurée par un système d'évidences. Cette mise en forme précède toute réflexion, tout raisonnement, toute opinion et surtout toute élaboration raisonnée d'une organisation de la vie en communauté. Alors que l'esthétique chez Kant constitue une condition de possibilité de l'expérience humaine, le partage du sensible chez Rancière « rend possible » la politique au sens courant. C'est-à-dire que chaque lutte pour le pouvoir politique, chaque action et chaque réflexion politique, « fonctionne » toujours sur la base d'un certain partage du sensible. Avant d'exemplifier ce phénomène, il importe de détailler la notion en ses trois composantes.

Cette pré-configuration, ou ce découpage, donne à voir dans un groupe, un « commun », des « parts » et des « places ». Le « commun » englobe tout ce que chaque membre de la communauté possède également, de même que tout ce qui le caractérise en tant que membre de la dite communauté. Pour Aquin, par exemple, la caractéristique sensible fondamentale de

---

<sup>11</sup> Cette courte définition semble pointer en direction de l'« esthétique transcendantale » de Kant, exposée au début de la *Critique de la raison pure*, et non de ce qu'on nomme le plus souvent l'esthétique kantienne qui est tirée, elle, de la *Critique de la faculté de juger* (Talon-Hugon, p. 57). Il s'agit de deux moments différents, mais non exclusifs, dans la pensée kantienne. Il sera supposé ici que c'est à cette « esthétique transcendantale » que Rancière pense lorsqu'il établit son analogie.

Dans la première *Critique*, Kant entend identifier les conditions de possibilité de l'expérience. Il les divise en deux classes : l'esthétique transcendantale, qui décrit les deux intuitions pures (l'espace et le temps), et la logique transcendantale, qui décrit les douze catégories pures (Kant, p. 163). Par le biais de ces intuitions nous sont « donnés » les objets de l'expérience, de la même façon, pour Rancière, le partage du sensible nous « donne » la configuration générale de la communauté des individus, « avant » même que celle-ci ne puisse être pensée.

la définition du Canadien français en tant que tel, est le fait d'être francophone. Ensuite, les « places » réfèrent aux positions, aux rôles sociaux, qu'il est possible d'occuper à l'intérieur de la communauté. Certaines « parts » sont distribuées également entre les membres du groupe, elles font alors parties du commun, d'autres sont réservées exclusivement à certaines places. La part peut être symbolique. Certains rôles sociaux possèdent, en vertu du partage du sensible, une voix qui sera écoutée et considérée pertinente sur la place publique, d'autres non. La part prescrit aussi qui participe à la vie politique au sens institutionnel, qui participe à l'organisation de la vie en communauté, qui vote. En démocratie, chaque individu possède théoriquement une part équivalente dans l'élaboration de cette organisation. Au contraire, dans une monarchie, seul quelques individus sont perçus comme possédant ce qu'il faut pour penser et ordonner la société.

Plus précisément, un partage du sensible peut exclure d'emblée l'opinion, ou la voix, de certains individus, en ne les représentant pas, en ne leur accordant aucune place. Rancière écrit dans ses « Dix thèses sur la politique » : « cette répartition qui anticipe, de son évidence sensible, la répartition des parts et des parties présuppose elle-même un partage de ce qui est visible et de ce qu'il ne l'est pas, de ce qui s'entend et de ce qui ne s'entend pas » (p. 176). Le partage du sensible, « avant » même de configurer un groupe d'individus perçus en une communauté possédant une organisation minimum, exclut certains éléments. Pour illustrer son propos, Rancière évoque l'histoire de l'émancipation des femmes. Dans certaines sociétés, à certaines époques, la femme ne possède pratiquement aucune part en vertu du partage du sensible. En fait, elle en est mise à l'écart. Par exemple, si elle exprime une opinion sur sa condition dans cette communauté, ce qu'elle exprime sera appréhendé comme correspondant à « des gémissements ou des cris exprimant souffrance, faim ou colère, mais pas [à un] discours manifestant une *aisthesis* commune » (Rancière, 1998, p. 179), portant sur l'organisation de la communauté et ultimement sur la constitution du partage du sensible. En vertu de cette pré-configuration, sa parole est « automatiquement » perçue comme non-habilité à penser la vie en société, et par défaut, interprétée comme la manifestation d'un problème psychique, ou physique, d'un problème privé.

C'est en ce sens que l'on peut dire que la politique s'érige sur un certain partage du sensible, ou encore, que celui-ci détermine le lieu de la politique. Ainsi, dans une

communauté où la femme est exclue par la pré-configuration, il va de soi qu'elle n'a pas le droit de vote. Le partage étant vécu comme une évidence, cette situation ne nécessite aucune justification. Au contraire, la revendication de ce droit apparaît sans fondement raisonnable, et l'obtention de celui-ci passe, de ce fait, par une altération du partage du sensible.

### 1.1.2 Le sujet politique

Dans ses « Dix thèses », Rancière utilise également le terme politique pour qualifier un sujet particulier, le « sujet politique ». De façon général, cet être est libre, autodéterminé. Il n'est pas subordonné à l'action d'un autre individu, d'un groupe d'individus, ou encore d'un terme transcendant. « En même temps, [il] est l'agent d'une action et la matière sur laquelle s'exerce cette action » (Rancière, 1998, p. 167). La seule action qui détermine le sujet politique est celle exercée par lui-même, il est l'origine et la destination de celle-ci. Simplement, l'être défini par Rancière est un individu libre, mais sa définition se comprend aussi à l'aide du partage du sensible.

Cette action dont il est question correspond notamment à l'élaboration de l'organisation de la vie en communauté, du pouvoir et des institutions politiques (au sens courant). Elle recouvre également l'élaboration et le maintien du partage du sensible. Ainsi, le sujet politique peut-il être défini comme celui qui subit l'organisation de la vie en communauté en même temps qu'il participe à l'élaboration de cette organisation. C'est en jouant un rôle dans la définition de la forme que lui et les membres de son groupe assument que le sujet politique est à la fois « agent » et « matière ».

En fait, dans une communauté donnée, c'est le partage du sensible qui prescrit quel individu est sujet politique et quel ne l'est pas. Pour poursuivre avec l'histoire de la condition féminine, dans l'exemple évoqué ci-haut, la femme, étant donné le partage du sensible à l'œuvre, n'est pas un sujet politique. Elle est essentiellement en position de matière, elle ne fait que « recevoir » l'organisation de la communauté sans pouvoir y participer. En effet, elle est perçue comme non-habillée à penser cette communauté. Ainsi, on peut dire qu'elle se retrouve dans la position subordonnée d'une relation de domination. Cela dit, penser cette relation de domination consiste déjà à « sortir » du partage du sensible qui exclut la femme.

En effet, ce partage du sensible ne permet pas de représenter la relation asymétrique. Il prescrit telle part à tel sexe, ce qui constitue alors l'ordre normal des choses. Dans ce cadre, il est « naturel » que la femme ne possède aucune part car elle n'est pas dominée, elle est simplement à sa place. Comprendre cette situation en tant qu'une relation asymétrique entre les genres consiste déjà à se désincorporer du partage du sensible en vigueur. En effet, le rapport de domination ne se pense que sur la base d'une égalité supposée entre l'homme et la femme, et donc sur un autre partage qui constitue la femme comme sujet politique.

### 1.1.3 La politique, l'histoire, les arts

Selon Rancière, il existe donc à la base de la politique, une pré-configuration. Celle-ci, qu'il nomme également « esthétique », en tant qu'un ensemble de formes primaires, fournit un cadre à l'élaboration de la vie en communauté. Dans un ouvrage postérieur aux « Dix thèses », *Le partage du sensible*, le philosophe français élargit le domaine d'application de son concept. Il explique, dans une perspective historique, qu'il est possible d'isoler une configuration du même ordre à la base de l'histoire et des arts. Il soutient que la différence entre les façons de concevoir le récit historique et les manières de penser et de pratiquer l'art rencontrées en diverses époques s'explique fondamentalement en termes de partages du sensible différents.

En focalisant principalement sur l'Occident puis sur la France, Rancière affirme que d'un point de vue macroscopique, à une époque donnée, le partage du sensible à la base des trois domaines est le même. Plus précisément, il définit trois grands régimes d'identification des arts, ou trois régimes de pensée, chacun recouvrant une grande période historique, et chacun reposant sur une façon particulière de partager le sensible. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, des régimes « éthique », « poétique » et « esthétique ». Nous n'aborderons ici que les deux derniers.

Durant ce que Rancière nomme le régime poétique, la mince frange dominante de la communauté possède la quasi-totalité des parts. Ses membres sont, de même, les seuls sujets politiques. Il s'agit de quelques familles nobles et royales qui détiennent l'ensemble du pouvoir et décident du sens et de l'organisation de la communauté. De ce fait, l'histoire, telle que racontée à l'époque, peut se limiter à eux, le reste de la société n'ayant aucun rôle à y

jouer, autre que celui d'obéir. En outre, l'art d'écrire, tributaire du système strict des Belles-Lettres, reproduit l'ordre hiérarchique social. En effet, les intrigues militaires et politiques impliquant des personnages royaux doivent être racontées sous les formes prestigieuses de l'épopée ou de la tragédie. Au contraire, une intrigue quotidienne mettant en scène des paysans ou des artisans doit emprunter une forme plus vulgaire, comme celle de la comédie. Ainsi, la même échelle hiérarchique, et le même partage du sensible qui la soutient, président à la politique, à l'histoire et à l'art. Dans ce contexte, la plus grande partie de la communauté, n'ayant part à son organisation, se retrouve en position de dominé. Et l'art occupe, d'une certaine façon, la même position : son sens, et sa valeur, lui sont ultimement dictés par la fraction dominante de la société. Cet état des choses se désintègre graduellement durant l'établissement du régime esthétique.

Bien que Rancière ne trace aucune limite historique précise entre les deux régimes, on suppose que la transition s'opère à partir de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, pour se consolider ensuite durant le 19<sup>e</sup>. À l'affirmation graduelle du régime esthétique sur le précédent correspond l'accroissement de la manifestation d'un partage du sensible que l'on peut associer à la démocratie, et qui postule, ultimement, l'égalité de tous les individus, donc, qui accorde une part équivalente à tous les membres de la communauté. Ce processus recouvre le passage de la monarchie à la démocratie, d'une ancienne à une nouvelle forme d'histoire, et du système des Belles-Lettres à la littérature.

Tout d'abord, sous le régime esthétique, l'institution politique tend à se démocratiser, à élargir le nombre de catégories d'individus ayant part à l'édification de la vie commune, c'est-à-dire ayant droit au vote et ayant accès aux positions de pouvoir. La voie est ouverte vers le suffrage universel. De ce fait, une part plus large de la population participe à l'édification et au sens de la communauté, et donc, un nombre plus considérable d'individus est considéré comme « faisant » l'histoire. Alors que celle-ci se concentrait presque exclusivement, sous le régime poétique, à décrire la vie d'une mince fraction de la communauté, elle tend maintenant dans sa tâche de compréhension, à appréhender une portion toujours plus importante de la société. Pour ce qui est de l'art d'écrire, il n'a plus à respecter le système strict des Belles-Lettres. Chaque œuvre écrite peut maintenant traiter de n'importe quel sujet sous n'importe quelle forme. Et le sens et la valeur du texte lui sont

maintenant plus immanents que tributaires d'un ensemble de règles et de traditions défendues par le groupe dominant. Alors qu'auparavant la signification et les possibilités d'action du peuple et de l'art était dictées par une élite, ces deux modalités peuvent maintenant émerger de n'importe quel individu, et de n'importe quelle production artistique. L'œuvre écrite, n'ayant plus à répéter le partage du sensible « imposé » par le groupe dominant, peut, de ce fait, développer le sien propre.

Pour illustrer comment un écrit littéraire manifeste un partage du sensible, Rancière utilise parfois l'exemple de l'œuvre romanesque de Gustave Flaubert. Ses romans, dans un contexte politique où la démocratie hésite à s'affirmer, sont porteurs, selon Rancière, d'une pré-configuration de la communauté assimilable à celle de la démocratie. Dans *L'éducation sentimentale*, « tous les personnages parlent du même ton qui est celui de l'auteur, poussant interminablement devant lui personnages et événements d'égale dignité » (Rancière, 1996, p. 20). Cet effet est accompli en grande partie par l'usage du style indirect libre qui confond la voix du narrateur et celle du protagoniste. Flaubert applique ce traitement à tous les personnages du roman qu'ils soient riches, pauvres, monarchistes, démocrates, etc. Ce même procédé, employé pour tous, égalise dans le texte les hiérarchies sociales. Pour Rancière, le partage du sensible constitué par cette écriture est homologue à celui de la démocratie. Celui-ci suppose l'égalité de tous les individus à l'intérieur de la communauté.

Le fait que le philosophe choisisse un auteur réputé antidémocrate pour exemplifier un partage du sensible démocratique n'est pas anodin. Pour Rancière, la « teneur » politique d'une œuvre doit être recherchée dans le texte lui-même, le partage du sensible mis en jeu par celui-ci ne correspondant pas nécessairement aux convictions politiques de son auteur. Comme il a été dit précédemment, la signification de l'art en régime esthétique est à chercher d'abord dans l'œuvre elle-même.

Il est donc possible de déterminer une certaine pré-configuration de la communauté, que Jacques Rancière nomme « partage du sensible », à la base de la politique, de l'histoire, et des arts. À un niveau macroscopique, à une époque donnée, le partage est le même pour les trois domaines. Pour terminer, une précision s'impose. Cette pré-configuration, qui pourrait être assimilée de façon hâtive, simplement à un certain point de vue, ne doit pour cela être

opposée au « réel » ou à la « réalité ». Ce qui est décrit par ce terme, pour un individu, suppose toujours un certain partage du sensible. Rancière, sans prétendre que « tout est récit », soutient que sous le régime esthétique, l'opposition entre récit et réel ne tient plus (2000, p.61), et affirme que « le réel doit être fictionné pour être pensé » (2000, p. 61). Ce « réel » désigne, pour le philosophe, la conjugaison d'un ensemble d'éléments sensibles organisés selon certaines règles ou certains modes d'interprétation – dont le partage du sensible fait partie – et il est donc toujours déjà mis en forme.

De façon générale, « La politique et l'art, comme les savoirs, construisent des “ fictions ”, c'est-à-dire des réagencements *matériels* des signes et des images, des rapports entre ce qu'on voit et ce qu'on dit, entre ce qu'on fait et ce qu'on peut faire » (Rancière, 2000, p. 62). L'énoncé politique et l'œuvre artistique ont le pouvoir de proposer de nouvelles interprétations des mêmes éléments sensibles, ou bien de donner à voir des éléments mis à l'écart par ce qui était considéré comme pertinent dans la définition du réel. Ces nouvelles interprétations ne doivent pas être appréhendées en tant que simple reflet de la réalité : au contraire dit Rancière, « les énoncés politiques ou littéraires font effet dans le réel. Ils définissent des modèles de paroles ou d'action [...] » (2000, p. 62). L'art et la littérature, tout comme la politique, en décrivant des possibilités sur la base d'un certain partage du sensible, peuvent participer à la constitution du « réel » et à l'organisation de la vie en communauté. Et c'est sur la base du découpage qu'elle porte, et du contexte dans lequel elle s'inscrit, qu'une œuvre pourra être considérée politique ou non, au sens que Rancière accorde à ce terme.

## 1.2. *L'enjeu de la politique*

### 1.2.1 Le dissensus

Parlant toujours du partage du sensible, dans *Le partage du sensible*, Rancière écrit : il s'agit d'« un découpage [...] qui définit le lieu et l'enjeu de la politique » (p. 13-14). Cette courte définition renvoie, d'une certaine façon, aux deux définitions attribuées au terme « politique » jusqu'ici : son acception courante et celle que l'on doit à Rancière. C'est maintenant plus précisément sur cette dernière que nous allons porter notre attention. Le partage du sensible est le « lieu » de la politique, en ce qu'il fournit une base, ou un cadre, à la pratique du pouvoir et au « principe d'organisation d'un ordre social » (Tenzer, p. 3). Mais

il est aussi l'« enjeu » de la politique, au sens fort, au sens que lui accorde l'auteur du *Partage du sensible*.

Pour Rancière, « politique » décrit d'abord un conflit, un désaccord. Mais celui-ci « n'oppose pas des groupes ayant des intérêts différents » (1998, p. 175), il n'est pas « la confrontation des intérêts ou des opinions » (1998, p. 179). Le conflit politique, à proprement parler, oppose des partages du sensible. Il se manifeste lorsqu'il y a un désaccord qui porte sur la constitution du commun, des parts ou des places. Ce type spécifique d'opposition, Rancière le nomme « dissensus », et il en fait l'essence de la politique (1998, p. 179) : « la politique n'a pas un lieu propre ni des sujets naturels. Une manifestation est politique non parce qu'elle a tel lieu et porte sur tel objet mais parce que sa forme est celle d'un affrontement entre deux partages du sensible » (1998, p. 180).

Ce n'est donc que lorsqu'il y a un choc entre deux configurations qui servent de cadre à la politique, au sens courant, qu'il y a politique, au sens fort. Il y eut un désaccord de ce type lors de l'histoire de la condition féminine. Celle-ci fut la scène d'un affrontement entre deux partages du sensible. Un premier, où la femme ne possédait aucune part symbolique ou politique, un monde où sa parole ne pouvait être comprise que comme la manifestation d'un état physique ou psychique privé. Puis un deuxième, où les deux sexes possédaient une part équivalente dans l'édification de la vie en communauté, un monde où la même parole devenait un discours raisonné sur la place de la femme dans cette société. Ultimement, l'histoire de l'émancipation féminine consiste au passage du premier découpage au second.

Il résulte de cette conceptualisation que la politique, au sens que lui accorde Rancière, n'est pas quelque chose de « toujours là », d'inhérent à la vie en communauté, au contraire : « la manifestation politique est ainsi toujours ponctuelle et ses sujets toujours précaires. La différence politique est toujours en bord de disparition » (Rancière, 1998, p. 180). Le dissensus est toujours momentané, fragile. Le partage du sensible, à la base d'une communauté donnée, est habituellement stable, ce n'est qu'à l'occasion qu'il devient objet d'un conflit. Lors de ce type de désaccord, un nouveau monde est opposé à un autre déjà là et vécu comme une évidence. Le passage de l'un à l'autre est donc exceptionnel, et le dissensus comme la politique risquent à tout moment de s'évanouir au profit du partage du sensible

« en vigueur », vécu comme allant de soi. Mais à l'occasion, comme dans le cas de l'histoire de l'émancipation de la femme, l'affrontement produit une altération du partage du sensible. Et une fois celle-ci opérée, une fois le conflit résolu, il n'est plus question de politique.

### 1.2.2 Une émancipation sensible

Tel qu'expliqué précédemment, le partage du sensible se « situe » en deçà de la conscience de l'individu en communauté, il n'est pas le produit d'un raisonnement. À cet égard, dans une entrevue accordée à la revue *EspaceTemps.net*, Rancière précise que l'émancipation politique ne doit pas être comprise comme le résultat d'un « apprentissage » : « en travaillant sur l'histoire de l'émancipation ouvrière, je me suis rendu compte que celle-ci ne traduisait nullement le passage d'une ignorance à un savoir [...] mais plutôt une manière de traverser les frontières qui définissent les identités » (Lévy, Rennes et Zerbib). L'émancipation n'a pas pour moteur une acquisition cognitive. Puisqu'elle passe par une altération du partage du sensible, elle s'assimile plus à un changement de perception qu'à un changement de connaissance ou de conscience. Cela dit, évidemment, la transformation de la perception affecte en retour la conscience et la connaissance de l'individu.

En soutenant cette position théorique, Rancière s'oppose à une idée pérenne défendue par plusieurs penseurs. Dans l'entrevue citée, il se positionne nommément à l'écart de Pierre Bourdieu, mais ses propos l'opposent aussi à Sartre, et dans une certaine mesure, à Aquin qui s'en inspire. Cette idée, partagée de façon générale par ces trois penseurs, Benoît Denis l'associe aux écrivains engagés de la génération de l'auteur de *Qu'est-ce que la littérature?* et il la formule de la façon suivante : « l'idée, typiquement intellectuelle, [selon laquelle] la prise de conscience lucide des conditionnements qui pèsent sur le sujet le rend plus libre vis-à-vis d'eux » (p. 47). Allant à l'encontre de cette idée, Rancière soutient, par exemple, que l'apprentissage des causes et des mécanismes d'une relation de domination ne permettra pas à l'être dominé y participant d'y échapper. L'auteur des « Dix thèses » va même jusqu'à défendre l'opposé. Il affirme que parfois ce peut être la méconnaissance d'une situation qui permet à l'individu impliqué de se libérer : « la possibilité de l'émancipation, au contraire, tient alors au fait d'ignorer un certain type de nécessité qui vous obligerait à vous trouver à votre place » (Lévy, Rennes et Zerbib).

### 1.2.3 La politique définie par elle-même

Dans le même entretien accordé à *EspaceTemps.net*, Rancière commente les années soixante et le marxisme en vogue à cette époque. Plus précisément, il récuse la nécessité historique soutenue par cette doctrine, c'est-à-dire l'idée selon laquelle l'histoire possède une direction prédéterminée, qu'elle se dirige vers un « but » qu'il est possible de connaître. Selon les défenseurs de ce système de pensée, l'humanité se dirige inéluctablement vers un monde communiste. Opposé à cette position théorique, l'auteur du *Partage du sensible* affirme : « Ma position, très rapidement, s'est au contraire appuyée sur l'idée d'une contingence fondamentale de l'ordre existant, sur l'idée que toute émancipation était en quelque sorte un processus contingent » (Lévy, Rennes et Zerbib). D'une part, l'émancipation, et le dissensus par lequel elle passe, ne sont pas des mécanismes nécessaires, inscrits dans l'histoire. D'autre part, l'ordre établi, la configuration d'une communauté donnée, sont aussi contingents. Il est erroné, selon Rancière, de les déduire d'un ordre extérieur à la politique, par exemple d'une « nature » ou d'un système philosophique. C'est ce qu'il explique dans la première de ses « Dix thèses sur la politique ».

Rancière soutient dans celle-ci : « La politique doit être définie par elle-même, comme un mode d'agir spécifique mis en acte par un sujet propre et relevant d'une rationalité propre » (p. 164). Ce « mode d'agir spécifique », est celui du sujet politique, qui possède en même temps l'aptitude de l'agent et la capacité de la matière. Tout ce qui réduit cette conjugaison de deux caractéristiques, élimine le sujet politique. C'est pourquoi Rancière s'oppose à tous les systèmes de pensée qui entendent justifier ou fonder une organisation spécifique et définitive de la communauté.

Dans les développements qu'il donne à sa première thèse, l'auteur du *Partage du sensible* attaque la philosophie politique en général. Plus précisément, il s'oppose aux modèles qui à partir d'un ordre supposé supérieur ou plus fondamental, dans tous les cas « extérieur » à la politique, fondent ou justifient un type donné d'organisation de la communauté. Il mentionne l'exemple d'une « cité idéale », à partir de laquelle on voudrait organiser la vie d'un groupe d'individus. Il évoque aussi la définition « d'un personnage qui a le bien ou l'universalité comme élément spécifique » (1998, p. 165), sur la base duquel on organiserait la vie politique. On pourrait imaginer également le cas d'un système issu d'une

certaine conception de la nature qui servirait de fondement à l'organisation d'une communauté, à l'élaboration de sa vie politique. À chaque fois, la structure imposée au regroupement d'individus vise à faire vivre ses membres à partir d'une conception qui lui est extérieure, qui le transcende. Dans ces exemples, le modèle, en voulant définir la politique, vise en fait à fonder ou à justifier définitivement un certain partage du sensible, de façon à éliminer tout dissensus. Dans la perspective de Rancière, ces modèles dits politiques, réduisent à néant la possibilité de la politique. Ils « pose[nt] comme fondement de la politique ce partage qui est en fait son objet » (1998, p. 166).

Tout comme ces modèles philosophiques peuvent le faire, il est possible d'imaginer que certaines conceptions de l'histoire éliminent la politique au sens entendu par Rancière. Un paradigme déterministe, comme celui des marxistes, peut être utilisé pour justifier une certaine organisation de la communauté, un certain partage du sensible. Dans ce cas, c'est l'histoire qui constitue l'élément extérieur à la politique, employé pour la réduire. De la même façon, en prévoyant de façon générale le comportement des individus historiques, une conception déterministe de l'histoire rend problématique la possibilité du sujet politique. Dans ce cadre, le sujet est assimilé à une matière modelée par le déterminisme historique.

*Conclusion : La perspective ranciérienne, limites et adaptations*

Pour ce travail, c'est d'abord la notion de partage du sensible que nous retiendrons des deux ouvrages de Jacques Rancière présentés dans ce premier chapitre. Ce concept décrit, encore une fois, une forme de cadre perceptif qui organise, en-deçà de la conscience, les perceptions d'un individu face à lui-même, à un autre individu et à un groupe d'individus. En outre, cette pré-configuration de la communauté constitue implicitement certains êtres comme des sujets politiques, des personnes libres et autodéterminées aptes à penser la vie en communauté, et d'autres non. Le partage du sensible est aussi intrinsèque à la définition ranciérienne de politique, le terme décrivant chez le philosophe français un moment exceptionnel et éphémère lors duquel entrent en conflit deux pré-configurations différentes. Cet affrontement est aussi nommé dissensus.

Le partage du sensible se retrouve également au cœur de la politique au sens « courant ». Chaque organisation politique instituée, tout discours ou débat politique est toujours déjà

préconfiguré par un certain partage de ce type. De même, la façon de faire ou de raconter l'histoire à une époque donnée, ainsi que la pratique et les produits de l'art et de la littérature, impliquent chaque fois un certain partage du sensible. Cette notion fournit ainsi un point de repère à partir duquel il est possible de penser les rapports entre la politique et l'œuvre littéraire.

Il faut bien préciser avant de terminer ce chapitre que nous adapterons quelque peu les propos des « Dix thèses » et du *Partage du sensible* à notre projet. Dans ses ouvrages, Rancière aborde surtout des œuvres qui ne semblent pas, au premier abord, entretenir un lien fort et évident avec la politique. Au contraire, nous utiliserons ici les notions de partage du sensible et de dissensus pour étudier une pensée, un projet littéraire et un œuvre qui se donnent d'emblée comme politiques. En fait, il s'agira au cours de ce travail de saisir, à l'aide des concepts ranciériens, le contexte de la Révolution tranquille tel qu'il est exposé par Hubert Aquin, pour ensuite déterminer si l'on peut attribuer à la poétique aquinienne un caractère politique selon la définition qu'en donne Rancière.

De plus, l'auteur du *Partage du sensible* insiste à plusieurs reprises sur l'idée selon laquelle l'aspect politique d'un texte littéraire n'a peu à voir avec les positions explicites de son auteur, non plus qu'avec ses intentions lors de l'écriture. Or, sans nous opposer à cette position, nous utiliserons comme hypothèse de départ l'existence d'une certaine cohérence entre l'œuvre et la biographie d'Hubert Aquin. Nous supposerons par exemple que les positions politiques qu'il défendit dans sa carrière intellectuelle concordent de façon générale avec celles qui s'expriment dans sa production littéraire. Cela dit notre objet d'étude premier demeure les textes et le projet littéraire qu'ils portent. Il ne s'agira pas ici d'appréhender l'auteur de *Prochain épisode* en tant qu'un écrivain engagé au sens de Sartre, et de chercher dans sa biographie, par exemple, des éléments garantissant la validité de ses œuvres, ou des positions qu'il y défend. Nous utiliserons plutôt certains moments de la vie d'Aquin, et surtout certains textes périphériques, afin de mieux comprendre les deux essais sur lesquels porte notre réflexion, « La fatigue culturelle du Canada français » et « Profession : écrivain », ainsi que le projet romanesque qui se déploie à l'intérieur de ceux-ci.

## CHAPITRE 2

### « LA FATIGUE CULTURELLE DU CANADA FRANÇAIS » ET LE SUJET POLITIQUE CANADIEN FRANÇAIS

#### *Introduction : « La fatigue culturelle du Canada français » : un essai politique*

« La fatigue culturelle du Canada français », parue en 1962 dans les pages de *Liberté*, alors qu'Hubert Aquin est directeur de la revue, est sûrement le texte théorique le plus célèbre de son auteur, ainsi que le plus près de constituer une synthèse de sa pensée politique (Pleau, p. 40). Il demeure cependant assez peu commenté (Martel et Pleau, p. 6). Jean-Christian Pleau lui consacre la première partie de son ouvrage *La Révolution québécoise*, dans laquelle il expose la pensée politique aquinienne, en insistant notamment sur son actualité. Puis dans *La fatigue politique du Québec français*, dont le titre est évidemment inspiré de l'article d'Aquin, Daniel D. Jacques consacre quelques chapitres au texte en question. Il s'en inspire pour comprendre la situation actuelle, et à venir, du projet souverainiste. À l'exception de ces deux ouvrages relativement récents (le premier paraît en 2002, le deuxième en 2008) peu de travaux sont consacrés exclusivement à « La fatigue culturelle ». Le texte occupe une place appréciable dans les deux comptes rendus de la production essayistique aquinienne publiés en 1985 et 1986, par Patricia Smart et Anthony Purdy respectivement<sup>12</sup>, sinon il est évoqué à l'occasion, parfois accompagné d'autres essais, dans des travaux où il constitue un point de départ à l'étude du corpus romanesque de l'essayiste.

Cela dit, « La fatigue culturelle » est d'abord, en 1962, « un écrit de circonstance, né au hasard d'une polémique » (Pleau, p. 13). L'article s'ouvre sur une réplique à un autre article, de Pierre Elliott Trudeau, intitulé « La nouvelle trahison des clercs »<sup>13</sup>, et met fin ainsi à un court échange, inauguré deux mois plus tôt, entre les périodiques *Liberté* et *Cité libre*. En

---

<sup>12</sup> Il s'agit de « Hubert Aquin, essayiste » de Patricia Smart et de « Form and (Dis-)content : The Writer, Language, and Society in the Essays of Hubert Aquin » d'Anthony Purdy.

<sup>13</sup> Le texte de l'article est reproduit à la fin de *La Révolution québécoise* de Jean-Christian Pleau.

mars soixante-deux, la livraison de la revue dirigée par Aquin est consacrée à dresser un portrait des différents mouvements séparatistes émergents à l'époque (Martel, p. 45-48). Le mois suivant, l'autre périodique, notamment par le biais de l'article de Trudeau, répond en critiquant sévèrement ces nouvelles tendances, les assimilant à une menace. Puis dans l'essai étudié ici, Aquin réplique à celui qui deviendra Premier ministre canadien. Mais cette réponse ne constitue que l'impulsion initiale du texte d'Aquin qui propose une visée plus large. Il « représente en fait l'aboutissement, certes imprévu, d'une longue réflexion » (Pleau, p. 40). Dans « La fatigue culturelle » Aquin exposera notamment la situation historico-politique de ce qu'il nomme le « groupe culturel » canadien-français, pour ensuite étudier les choix qui s'offrent à celui-ci.

Aquin emploie parfois la description d'un individu canadien-français pour caractériser ce groupe culturel. Il écrit dans « Profession : écrivain » : « l'axe du pays natal coïncide implacablement avec celui de la conscience de soi » (*P : É*, p. 56)<sup>14</sup>. Dans « La fatigue culturelle » les caractéristiques individuelles du Canadien français sont directement tributaires de la situation de son groupe culturel et dans les grandes lignes les traits de l'individu correspondent à ceux du groupe. Les niveaux individuel et collectif sont donc habituellement interchangeables et l'individu canadien-français, dans l'article d'Aquin, peut être considéré comme une représentation du groupe auquel il appartient. Ainsi, la caractérisation du Canadien français permet à Aquin l'exposition d'une condition problématique, qui touche l'ensemble de son groupe culturel.

Cette condition, selon Patricia Smart, est déjà suggérée par les mots que choisit Aquin pour désigner les membres de son groupe culturel. S'il utilise toujours « Canadien français » en 1962, alors que plusieurs de ses contemporains ont opté pour le terme « québécois », c'est que selon lui l'expression « évoque mieux la réalité ambiguë et la dualité psychologique de son peuple » (1973, p. 20). Plus précisément, dans l'article paru dans *Liberté*, cette condition

---

<sup>14</sup> Ce texte paraît dans le numéro de janvier 1964 de *Parti pris*. Il sera présenté et étudié plus longuement dans le chapitre 3.

Lorsque nous citerons un texte d'Aquin, nous utiliserons les abréviations *ML1* et *ML2* pour les textes tirés d'un des deux tomes des *Mélanges littéraires*. « La fatigue culturelle du Canada français » et « Profession : écrivain » seront indiqués par les abréviations *FC* et *P : É*, respectivement (le premier de ces textes est reproduit dans *Mélanges littéraires 2* et le deuxième dans *Point de fuite*).

se décline en deux caractéristiques : la notion aquinienne de « fatigue culturelle<sup>15</sup> », et ce que nous nommerons la « propension à l'exil ».

Ces problèmes qui affectent le Canadien français sont identifiés par Aquin pour être ensuite assimilés à des obstacles. Ils devront impérativement être confrontés par les membres de son groupe culturel qui défendent le projet indépendantiste québécois. Et la condition problématique ne disparaîtra qu'avec la séparation du Québec, ou encore avec l'anéantissement de la culture canadienne-française. Précisons ici qu'Aquin dans son article parle plus généralement de la réalisation de la globalité culturelle correspondant à un phénomène plus large qui s'exprime notamment dans le projet séparatiste. Nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre<sup>16</sup>.

Dans cette perspective, il serait possible d'aborder l'article en tant que texte engagé. Selon cette hypothèse, Aquin rédigerait « La fatigue culturelle » avec l'intention d'identifier et de communiquer à son lectorat l'existence de ces maux qui affectent le Canadien français. Cette information permettrait aux lecteurs séparatistes de réaliser plus aisément leur projet. Mais la séparation, tout comme la Révolution québécoise, ne constituent en 1962 que des éventualités. Or ce qui nous intéressera ici, c'est plutôt ce qu'opère le texte au présent si l'on veut, ce qui de surcroît en fait une œuvre politique, selon la définition que nous avons donnée au terme lors du premier chapitre.

Peu importe les événements qui suivront sa parution, « La fatigue culturelle » est organisée selon un partage du sensible différent de celui en vigueur dans le Québec et le Canada de la Révolution tranquille. L'article d'Aquin suppose l'existence d'un sujet politique canadien-français, contrairement au contexte qui par défaut repose sur une supposition contraire. En termes plus précis, « La fatigue culturelle » est préconfigurée par le partage du sensible « du Canadien français », et celui du monde qui le voit apparaître, par celui « de la Confédération ». C'est ce conflit résultant de l'opposition entre le texte et son contexte qui lui accorde son caractère politique, au sens fort du terme. Nous détaillerons ces deux découpages et le dissensus qui en procède au début de ce chapitre.

---

<sup>15</sup> Aquin reprend et adapte sensiblement la notion d'Aimé Césaire (Pleau, p. 58 et 70).

<sup>16</sup> p. 38.

Il sera aussi question dans ce chapitre de la position d'Aquin relativement au déterminisme historique. Celle-ci, sans constituer vraiment une manifestation du partage du sensible du Canadien français, en est une espèce de condition préalable ou encore un présupposé. Nous verrons comment cette pré-configuration est à l'œuvre dans l'interprétation que propose Aquin de la relation de domination qui s'établit à l'époque entre les deux Canadas, francophone et anglophone. Puis nous expliquerons comment ce partage du sensible informe l'élaboration du portrait du Canadien français.

Avec son article, et surtout par le biais du personnage qu'il présente, Hubert Aquin « re-fictionne » le monde de la Révolution tranquille. Il reprend des éléments de ce monde organisé selon le partage du sensible de la Confédération, et il les réorganise selon celui du Canadien français. En effet, la fatigue culturelle et la propension à l'exil permettent de faire apparaître le sujet politique canadien-français dans le contexte de la Révolution tranquille. Les traits qu'Aquin prête aux membres de son groupe culturel dénotent une hésitation qui explique pourquoi, malgré leur statut de sujet politique, les Canadiens français ne sont pas plus manifestes dans le monde québécois de l'époque.

## *2.1 Situation*

### *2.1.1 Aquin et Rancière quant à la notion de politique*

Avant d'entrer dans le détail de « La fatigue culturelle », et pour éviter certaines confusions, il convient de bien distinguer les acceptions aquinienne et ranciérienne du mot « politique ». Ceci nous permettra de ne pas confondre, notamment, des expressions comme l'« existence politique » que l'on doit à Aquin, et celle de l'« existence du sujet politique canadien-français », inspirée de la pensée de Rancière, et que nous utiliserons fréquemment dans ce travail.

Contrairement au philosophe français, l'auteur de « La fatigue culturelle » utilise le terme « politique » d'abord en un sens institutionnel. C'est-à-dire qu'il renvoie, dans ses textes, surtout aux diverses institutions qui lui sont associées : les partis, les États, les luttes électorales, le parlement, etc. En outre, Aquin attribue une connotation particulière à la sphère politique dans son ensemble. Il l'associe au concret et à l'action, tout en l'opposant aux représentations et à la pensée en général. Chez l'essayiste québécois, seules les

institutions politiques, et non les représentations, ont un effet ou une prise sur le réel. Pour cette raison, dans le contexte de la Révolution tranquille notamment, les premières doivent être préférées aux secondes. Cette distinction, et l'échelle de valeur qui lui est associée, sont développées dans un article important d'Aquin, et contemporain de « La fatigue culturelle », « L'existence politique ».

Dans ce texte, tiré d'une conférence prononcée en février 1962 dans le cadre d'un colloque du RIN, qui n'est à l'époque qu'un mouvement populaire, Aquin constate l'émergence au début des années soixante d'une conscience nationale et du projet séparatiste. Il est évidemment sympathique à ces phénomènes, auxquels il participe par ailleurs, en demeurant toutefois sceptique. Aquin redoute que ces mouvements « ne consume[nt] que des mots et des sentiments » (*MLI*, p. 145), ou plus généralement, que le séparatisme ne se manifeste que par plusieurs représentations et qu'il n'aboutisse à aucun changement historique effectif. Pour que l'indépendance du Québec advienne, explique Aquin, les séparatistes doivent se donner les moyens d'agir sur le réel, et la seule façon d'y arriver est, d'abord, l'organisation et la transformation du mouvement nationaliste en un parti politique. Sinon, et c'est ce que l'essayiste explique en conclusion, il n'y aura qu'une « essence d'indépendance » et non une « existence » (*MLI*, p. 152), une représentation abstraite et non un pays réel.

Cette méfiance envers les représentations, et la littérature plus particulièrement, traverse l'œuvre d'Aquin. Nous la retrouvons un peu plus tard dans « Profession : écrivain » et elle est déjà formulée dans un de ses textes de jeunesse. Aquin écrit en 1950, alors qu'il est rédacteur pour *Le Quartier latin* : « les livres sont des miroirs [...] qui dispensent d'aller aux choses... le miroir peut se faire écran. Et l'homme " entouré de livre " est un abstrait, un prisonnier enfermé dans un cachot réduit [...] » (*MLI*, p. 40). De façon générale, dans cet extrait, le livre ou la littérature, empêchent l'homme d'accéder au réel. La représentation devient une entrave et s'oppose à la réalité, dont elle n'est qu'une copie imparfaite ou un reflet, un « miroir ».

Sur ce point, l'auteur québécois défend une conception très différente de celle de Rancière. En effet, nous l'avons vu, l'auteur du *Partage du sensible* récuse l'opposition entre

récit et réel (2000, p. 61). Cette dichotomie est, dans les grandes lignes, analogue à celle soutenue par Aquin en général et dans « L'existence politique » en particulier, où la politique concrète est opposée aux représentations abstraites. Or pour le philosophe français, « les énoncés politiques ou littéraires font effet dans le réel » (2000, p. 62), ils ne sont pas que des représentations sans portée effective. Pour le penseur des « Dix thèses », interpréter le réel, c'est déjà le changer. Ainsi, nous garderons la distinction aquinienne à l'esprit au cours de ce travail mais nous aborderons ses textes, et son projet littéraire, surtout à partir de la pensée ranciérienne.

### 2.1.2 Un dissensus lors de la Révolution tranquille

Le conflit politique dont il sera question ici est présent de différentes manières lors de la Révolution tranquille. Il est manifesté notamment par l'article d'Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français ». C'est d'abord l'essai dans son ensemble qui « entre » en dissensus avec le monde qui le voit apparaître, puisqu'il est informé par un partage du sensible différent de celui qui organise ce dernier, l'article reposant sur le partage du sensible « du Canadien français » et le contexte général sur celui « de la Confédération ». Cela dit le conflit lui-même est formulé à certains endroits à l'intérieur du texte, et c'est à partir d'une de ces formulations que seront détaillées ici les deux pré-configurations en jeu lors de la Révolution tranquille.

Ainsi, en 1962, selon Aquin « le problème [est] bien de savoir si on reconnaît l'existence réelle de la culture canadienne-française, ou bien si on n'en accepte qu'un fragment limité qui peut s'insérer dans un ensemble politique auquel on attribue une sorte de priorité d'existence » (*FC*, p. 86). Il apparaît d'abord que ce dissensus est singulier en regard de celui en jeu dans l'exemple de l'histoire de l'émancipation féminine évoqué par Jacques Rancière. Le Canadien français, contrairement à la femme, n'est pas exclu de façon univoque de la vie politique. Il ne l'est qu'en tant que Canadien français, mais non en tant que Canadien. C'est pourquoi, dans le vocabulaire aquinien, le conflit porte sur l'existence plénière, ou « réelle », du Canadien français. En termes de partage du sensible, le dissensus s'explique par une divergence quant à la constitution du commun et des places.

Ce qu'il importe de savoir du premier découpage, celui que nous avons nommé « de la Confédération », est la chose suivante : il ne fait pas de distinction entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Dans ce cadre, la langue parlée n'est pas un critère pertinent dans la mise en forme des places et du commun. Dans la Confédération, il n'y a que des Canadiens. Cela ne veut pas dire que les Canadiens français n'existent pas. Seulement, la différence linguistique n'a aucun rôle à jouer dans la configuration qui sert de base à la politique du Canada, de même que dans son histoire. Le Canadien français, incorporé à ce partage du sensible, n'a donc qu'une existence « fragmentaire », selon Aquin. Il peut participer à l'élaboration de la vie en communauté, mais en tant que Canadien seulement, et par ce geste, il abandonne ce qui fait de lui un Canadien français. Or l'être qui ressent son identité comme fondamentalement canadienne-française, qui perçoit ainsi le monde sur la base d'un autre partage du sensible, ne peut être à l'aise avec cette participation.

De cet autre partage, « du Canadien français », il faut retenir deux éléments. Pour commencer, au contraire de la première pré-configuration définie, celle sur laquelle repose le texte d'Hubert Aquin dessine deux places là où il n'y avait qu'un commun. Traçant une séparation dans la communauté canadienne, elle donne à voir des Canadien anglais et des Canadiens français, la distinction reposant sur la langue parlée : la culture canadienne-française est une culture « à base différentielle linguistique » (*FC*, p. 83). De plus, elle postule l'égalité entre ces deux places. Ainsi, selon ce cadre, le Canadien français, tout comme le Canadien anglais, est un être autodéterminé, un sujet politique.

Il serait possible de résumer le dissensus qui oppose ces deux découpages par la question suivante : existe-t-il oui ou non un sujet politique canadien-français? Pour l'individu qui perçoit la communauté à partir du partage du sensible de la Confédération, la question est insensée, car pour lui, les catégories « Canadien français » et « Canadien anglais » ne sont pas pertinentes pour appréhender le groupe auquel il appartient. Au contraire, l'individu dont la perception est organisée par l'autre partage du sensible répondra que oui, mais que le Canadien français n'occupe pas la place qui lui revient dans l'organisation de la vie commune et dans l'histoire canadienne – ce pourquoi il est normal qu'il défende le projet séparatiste, qu'il exprime « une aspiration à la politique » (*FC*, p. 84).

Ainsi, on peut concevoir certains passages de « La fatigue culturelle » comme relevant d'un regard déterminé par le partage du sensible du Canadien français porté sur le monde de la Révolution tranquille qui, lui, s'organise à partir de celui de la Confédération. Les extraits suivants, qui traitent de la position générale et historique des Canadiens français, manifestent le dissensus identifié ci-haut. Aquin affirme dans son article que les membres de son groupe linguistique, au sein de l'histoire canadienne, n'ont qu'un « rôle » à jouer, et qu'ils n'occupent jamais la position de l'« auteur » (*FC*, p. 96). Ils suivent l'histoire plus qu'ils ne la font. Et de manière générale, selon Aquin, « le Canada français globalement est “ fonctionnarisé ” » (*FC*, p. 97), il participe à une « structure qu'il n'invente pas » (*FC*, p. 97).

Ces observations résultent du choc entre les deux partages du sensible. Au début des années soixante, le Canadien français qui perçoit sa communauté à partir de la pré-configuration du Canadien français constate qu'en tant que tel il ne fait que recevoir l'organisation de la vie en communauté, et de l'histoire. Il ne participe pas à leur élaboration. En ce sens, il occupe une position subordonnée au sein d'une relation de domination. Or, en même temps qu'il constate ces phénomènes, il les conçoit comme inacceptables, puisque le partage du sensible qui organise ses perceptions le constitue comme sujet politique tout comme le Canadien anglais : « si la culture canadienne-française existe, elle aura toujours tendance à corriger les limites et les “ spécialisations ” dans lesquelles elle se trouve “ encapsulée ” » (*FC*, p. 88), et ainsi exprimer sa pleine existence.

À d'autres moments, le texte de « La fatigue culturelle » évoque le dissensus, mais à partir de l'autre côté du conflit en quelque sorte. Dans ces passages, Aquin adopte le regard des individus associés au partage du sensible de la Confédération sur les discours séparatistes, qui sont, eux, tributaires du partage du Canadien français. Le cadre perceptif en place dans la communauté canadienne ne rend pas possible la compréhension des volontés indépendantistes, puisqu'elles reposent sur un autre découpage des places. C'est pourquoi les êtres qui lui sont incorporés appréhendent ces discours, par défaut, comme des manifestations de problèmes physiques ou psychologiques privés. Par exemple, ils assimilent le nationalisme canadien-français à la « fièvre jaune » (*FC*, p. 91), à des « menstrues » (*FC*, p. 91), à des « cris d'adolescences » (*FC*, p. 93), ou encore à « une forme d'impulsion de jeunesse qu'on

pardonne quand celui qui y a succombé la considère, après coup, avec la sérénité et le repentir de la maturité » (*FC*, p. 92). Ce faisant, ils refusent d'entendre un discours raisonné qui porte sur l'organisation de la vie en communauté.

Ces points de vue, et cela pourrait sembler surprenant au premier abord, Aquin les attribue à des membres de son groupe culturel. Il le fait pour différentes raisons. Pour commencer, dans « La fatigue culturelle », l'essayiste québécois ne s'intéresse que très peu aux Canadiens anglais et il s'adresse essentiellement aux membres de son groupe linguistique. De plus, le texte suppose que les Canadiens français n'ont pas tous abandonné le partage du sensible de la Confédération. En outre, la situation de ceux qui perçoivent la communauté à partir du partage du sensible canadien-français n'est pas particulièrement stable. Leur perception est contredite chaque jour par le contexte de la Révolution tranquille et ses institutions. Pour l'essayiste, il est donc aisé, et cela constitue une menace, d'abandonner ce partage du sensible et de réintégrer celui de la Confédération. Le dissensus est un état fragile, toujours près de la disparition, et on peut imaginer que c'est entre autres pour résister à son évanouissement qu'Aquin rédige un article fondé sur le partage du sensible du Canadien français.

### 2.1.3 Un Canadien français autodéterminé

La pré-configuration associée aux Canadiens français organise le texte de différentes manières, elle informe notamment, nous le verrons, la caractérisation du portrait fait par l'essayiste québécois des membres de son groupe culturel. Mais elle se manifeste d'abord sous d'autres modes. Le partage du sensible qui informe « La fatigue culturelle » se résume essentiellement à la constitution d'un sujet politique canadien-français, c'est-à-dire un être autodéterminé, à la fois agent et matière. En accord avec cette pré-configuration, et de façon à assurer sa possibilité, Aquin, dans ses essais, de manière implicite ou explicite, considère toujours le Canadien français en tant qu'un être qui, en dernière instance, n'est pas déterminé par l'histoire ni par une relation de domination. À cet égard, l'essayiste québécois se positionne clairement contre le déterminisme historique et met en garde contre ses formes fantasmées. Et bien qu'il ne récuse pas l'existence de la relation de domination qui s'établit à l'époque entre les deux Canadas, il fait bien attention dans son appréhension de celle-ci, de maintenir la liberté du Canadien français.

### 2.1.3.1 Aquin et le déterminisme historique

Pour reprendre la conclusion d'un article de Jean-François Hamel à propos de *Prochain épisode*, on pourrait dire que dans la production essayistique aquinienne de la Révolution tranquille « l'histoire n'est ni ce qui est déjà advenu ni une continuité sans faille, mais aussi un temps collectif qui se conjugue au présent, un temps porteur de possibilités sans commune mesure avec une quelconque causalité historique » (p. 162). En effet, dans plusieurs de ses essais, Hubert Aquin se positionne contre une conception déterministe de l'histoire. Parfois il prévient une éventuelle « croyance » en celle-ci, d'autres fois il défend explicitement une position théorique qui lui est opposée.

C'est ce qu'il fait notamment, dans le cadre de la réponse qu'il adresse à Pierre Elliott Trudeau et à son article « La nouvelle trahison des clercs », au début de la « La fatigue culturelle ». Aquin s'attaque alors à cette conception historique pour libérer les séparatistes, et leurs actions, des connotations résolument négatives que leur accole l'essayiste citolibriste. En effet, l'article de Trudeau, sur la base de certains faits historiques et d'une compréhension déterministe de l'histoire, attribue un caractère menaçant au nationalisme québécois sous toutes ses formes. Au contraire de cette interprétation qu'il assimile à un préjugé (*FC*, p. 80), Aquin suppose dans sa réponse la liberté de l'être historique, et plus précisément, celle du Canadien français.

Dans « La nouvelle trahison des clercs », le cofondateur de *Cité libre* met ses lecteurs en garde contre la montée du nationalisme canadien-français en déployant une argumentation impliquant ce que Winfried Siemerling appelle une croyance en un déterminisme historique<sup>17</sup>. C'est-à-dire que Trudeau, sur la base de certains événements historiques, entend prédire l'avenir du mouvement séparatiste canadien-français. Sa démonstration part du fait que, par le passé, plusieurs mouvements nationalistes se sont transformés en des régimes politiques de droite, parfois fascistes, certains ayant mené à des guerres violentes et à des génocides. Selon Aquin, Trudeau généralise ces observations et soutient « que le nationalisme va fatalement vers la droite sociale-politique » (*FC*, p. 80). Dans cette perspective, l'avenir du mouvement émergent dans le Québec de la Révolution tranquille

---

<sup>17</sup> « Belief in historical determination » (Siemerling, p. 72).

serait pratiquement écrit d'avance. Celui-ci s'assimilant à un nationalisme, il risque de mener à des horreurs. Ainsi, à partir de quelques faits historiques conjugués à une conception déterministe de l'histoire, Trudeau attribue aux discours et actions séparatistes une valeur négative et dangereuse; ce faisant, il justifie le statu quo.

Hubert Aquin ne remet pas en question les événements historiques mobilisés par « La nouvelle trahison des clercs », mais il s'attaque au déterminisme historique qui soutient l'argumentaire que l'article déploie. « La fatigue culturelle » répond assez longuement aux thèses de Trudeau et conclut : « les peuples sont ontologiquement indéterminés, et cette indétermination est le fondement même de leur liberté. L'histoire à venir d'un groupe humain n'est pas fatale, elle est imprévisible » (*FC*, p. 80). Donc, bien que le mouvement canadien-français partage certaines ressemblances avec des phénomènes qui ont mené à des catastrophes, son avenir demeure ultimement indéterminé. Rien ne permet d'affirmer qu'il se dirige vers un résultat néfaste.

Malgré cette prise de position, dans « L'art de la défaite », un article paru dans le numéro de janvier-avril 1965 de *Liberté*, Aquin décrit un phénomène qui semble s'assimiler à l'action du déterminisme historique. Mais il s'agit en fait d'une illusion de déterminisme. Dans « L'art de la défaite », Aquin commente les soulèvements armés des Patriotes qui eurent lieu en 1837 et 1838, en s'attardant principalement aux premiers. Plus précisément, l'article tente de déterminer les causes d'un phénomène étrange qui se produisit lors des événements de 1837 : suite à une première victoire, les Patriotes n'exploitent pas leur avantage et perdent de façon désolante les combats suivants.

Dans son compte rendu, Aquin compare les affrontements à une représentation théâtrale. Il décrit ainsi les événements suivant le premier gain canadien-français :

Les Patriotes n'ont pas eu un blanc de mémoire à Saint-Denis, mais ils étaient bouleversés par un événement qui n'était pas dans le texte : leur victoire! [...] Ils étaient sûrs de mourir glorieusement sous le tir de vrais soldats; voilà qu'ils triomphent et ils ne savent plus quoi faire, surpris par l'in vraisemblable, paralysés par une victoire nullement prophétisée. (*ML2*, p. 135)

Si les Patriotes ont perdu, ou du moins, s'ils n'ont pas eu plus de succès malgré leur avantage momentané, c'est parce qu'ils étaient convaincus de perdre. Ils se percevaient dans le cadre

d'une histoire déterministe dans laquelle ils se dirigeaient vers la défaite. Ce récit sert donc de mise en garde, si l'on veut, contre un éventuel déterminisme historique fantasmé.

C'est un avertissement du même genre qu'Aquin formule dans les premières lignes de « L'existence politique ». Il écrit alors : « au nom de tout un passé qu'on croit déterminant, on refuse un avenir que nous gardons pourtant le pouvoir de déterminer, du moins selon les principes de saint Thomas et de Jean-Paul Sartre » (*MLI*, p. 139). L'essayiste québécois est bien conscient que l'histoire du Canada français, depuis la Conquête, est ponctuée d'échecs, notamment les insurrections ratées des Patriotes, mais il met ses lecteurs en garde. Ces revers, tout comme les nationalismes meurtriers du passé, ne doivent pas être considérés comme garants de l'avenir. Les futures tentatives d'émancipation de la part des Canadiens français ne sont pas vaines, le résultat ne peut être connu d'avance, le temps à venir, encore une fois, demeure indéterminé. Comme le résume Anthony Purdy, les Canadiens français ne doivent pas se laisser paralyser par leur histoire marquée par l'échec et la défaite (1986, p. 886).

Cependant, ce possible défaitisme ne doit pas être remplacé par un optimisme aveugle, et Aquin, dans ses écrits, le rappelle à quelques reprises. Il affirme sans équivoque, dans « La fatigue culturelle », que l'indépendance « n'est pas nécessaire historiquement pas plus que la culture qui la réclame ne l'est » (*FC*, p. 104). La partie n'est pas perdue d'avance, mais elle n'est pas gagnée non plus. De même, ses deux grands écrits politiques, « L'existence politique » et « La fatigue culturelle », se terminent sur une fin que l'on pourrait dire « ouverte ». L'imminence de l'indépendance n'y est pas affirmée, seule sa possibilité l'est. Pleau remarque d'ailleurs : « en dépit de ce que laisserait croire certain vocabulaire on est loin de la pensée hégéliano-marxiste. Aquin est on ne peut plus étranger à toute forme d'optimisme révolutionnaire » (p. 79-80).

Ainsi, comme Rancière, l'essayiste québécois prend ses distances face au déterminisme historique. Ce qui lui permet d'éviter de faire de l'histoire un terme extérieur à la politique qui élimine la possibilité de la politique. Dans une optique parente de celle de Rancière qui affirmait la contingence irréductible de l'ordre établi, Aquin écrit, en parlant des peuples, que l'« indétermination est le fondement même de leur liberté » (*FC*, p. 80). Il s'agit là de maintenir ouverte, au contraire de Trudeau notamment, la possibilité de la politique, au sens

défendu dans les « Dix thèses ». Les considérations historiques aquiniennes dépassent donc la simple manifestation du partage du sensible associé aux membres de son groupe culturel, tout en étant compatibles avec celle-ci. Aquin formule en fait, de façon explicite, un élément sous-entendu par la constitution du sujet politique canadien-français.

Malgré ces considérations, il faut rappeler que le Canadien français n'est pas pour Aquin un être hors de l'histoire. Et le déterminisme dont il fut question constitue une menace perpétuelle à laquelle le Canadien français risque toujours de céder, ce qu'indiquaient déjà les mises en garde évoquées ci-haut. Selon Siemerling : Aquin « will make use of a [...] sense of human reality always in danger of being defined as object under the weight of the past » (p. 72). Ainsi, les événements peuvent exercer une influence sur la situation présente du groupe culturel d'Aquin. Le statut qu'il accorde aux Patriotes au sein de l'histoire québécoise dans « L'art de la défaite » en est exemplaire : « leur aventure ratée [,] avec insistance véhiculée, de générations en générations, l'image du héros vaincu [...] un combattant dont la tristesse incroyable continue d'opérer en nous, comme une force d'inertie » (*ML2*, p. 138). Seulement, cette influence n'est pas finale, le Canadien français n'est pas prisonnier de sa situation présente, il a le dernier mot quant à la détermination de son avenir. Un peu de la même façon, le Canadien français, selon Aquin, est inscrit dans une relation de domination tout en étant, en dernière instance, le seul responsable de sa position subordonnée.

### 2.1.3.2 Canadien français vs Canadien anglais

Pour Hubert Aquin, dans le Québec de la Révolution tranquille, il existe entre les deux Canadas quelque chose de l'ordre d'une relation de domination. Celle-ci, qu'il interprète souvent à partir des théories de la décolonisation, ne se présente pas comme une situation insurmontable, à l'intérieur de laquelle le Canadien français serait « prisonnier ». Au contraire, l'appréhension de ce rapport de force constitue en fait un premier exemple de la « fiction » aquinienne du réel, ou du contexte de la Révolution tranquille, une fiction qui repose sur la base du partage du sensible du Canadien français. Elle permet à l'essayiste de supposer ainsi le statut de sujet politique pour les membres de son groupe culturel, sans pour autant nier l'existence de la relation qui s'établit entre les deux Canadas.

L'extrait suivant, tiré de « L'existence politique » et portant sur le « sentiment anti-Canadien anglais », permet de comprendre comment le texte de l'essayiste québécois articule la liberté du Canadien français et sa position subordonnée au sein du rapport de force :

Autant, sur le plan historique, j'accorde un rôle important et générateur au sentiment anti-Canadiens anglais et à tous ses dérivés, autant, d'autre part, je ne lui accorde aucune importance sur le plan politique. En d'autres termes, c'est contre des Canadiens anglais que s'est développé notre séparatisme de minoritaires; mais quand il s'agit pratiquement de réaliser l'indépendance, c'est contre des Canadiens français qu'il faudra lutter. (*MLI*, p. 142)

De la même façon, la situation subordonnée du Canadien français de 1962 est tributaire, entre autres, de l'existence et des actions passées et actuelles du Canadien anglais. Cela dit, au présent ou « au plan politique », selon l'expression aquinienne, le Canadien français est seul avec lui-même, c'est contre lui-même qu'il devra « lutter » et ce, parce qu'il est fondamentalement libre. En dernière instance, le statu quo, le maintien du rapport de force, ne relève que de lui. Il en est ainsi, puisque dans l'optique d'Aquin, le Canadien français est d'abord un sujet politique qui participe ensuite à une relation de domination où il occupe la position subordonnée. Dans cette « fiction » la liberté est première, ou fondamentale, et la subordination est seconde, ou accidentelle.

L'extrait cité ci-haut est utilisé par ailleurs par Jean-Christian Pleau dans son ouvrage *La Révolution québécoise* pour expliquer, entre autres, « le silence relatif de “ La fatigue culturelle ” à l'égard de l'intolérance anglo-saxonne » (p. 44), on pourrait ajouter, à l'égard des « Anglais », et de la relation de domination en général. Ce silence, cette absence relative, s'expliquent par la perspective du sujet politique canadien-français. Étant donné ce statut, l'homologue anglophone et le rapport de force n'ont qu'une importance accessoire dans la constitution et la définition de cet être, de même que dans les possibilités d'action qui s'offrent à lui. À l'inverse, on pourrait dire que la présence du Canadien anglais et du rapport de force dans « La fatigue culturelle » et dans la production essayistique aquinienne en général, doit être réduite. En effet, leur accorder un espace plus grand risquerait de les donner à voir comme des éléments déterminants dans la définition de l'être et des actions possibles de l'individu appartenant au groupe culturel d'Aquin.

Dans le cadre de la Révolution tranquille, où la réussite des projets séparatistes est loin d'être certaine, cette absence revient à insister davantage sur les possibilités que sur les obstacles. Mais surtout, cet oubli vise la libération du Canadien français qui perçoit le monde en accordant une importance déterminante à la relation de domination. En effet, « la possibilité de l'émancipation [...] tient [...] au fait d'ignorer un certain type de nécessité qui vous obligerait à rester à votre place » (Lévy, Rennes et Zerbib). Dans le cas qui nous intéresse, c'est le rapport de force entre les deux Canadas qui risque d'être assimilé à une nécessité. Celui-ci exerce bien une influence, tout comme l'histoire, mais il n'est jamais ultimement déterminant. « Ignorer » cette relation, c'est déjà s'en libérer et c'est en quelque sorte ce qu'opère le texte d'Aquin, en la reléguant au deuxième plan.

Ainsi, les textes théoriques aquiniens de la première moitié des années soixante reposent en général sur le partage du sensible qui donne pour existant le sujet politique canadien-français. Cette élaboration s'opère par un découpage particulier de la « réalité », du sensible, où le texte focalise sur certains éléments, pour en négliger d'autres. Ces essais supposent également les précautions prises vis-à-vis du déterminisme historique que nous avons présentées un peu plus haut. La suite de ce chapitre se concentrera essentiellement sur l'article de « La fatigue culturelle du Canada français ». Nous tenterons de déterminer comment ce texte développe plus avant, cette fois-ci plutôt par le biais d'une description, cette façon de « fictionner » le réel qui repose sur l'existence du sujet politique canadien-français.

Cela dit, avant de poursuivre, il convient de faire une remarque quant à la stratégie aquinienne telle que nous l'avons abordée jusqu'à présent. Avant même d'entrer dans les détails de l'enracinement, on perçoit déjà certaines distinctions qui se profilent entre ce que fait Aquin dans ses essais, et ce que prescrit Sartre dans sa doctrine de l'engagement. D'abord, l'essayiste québécois n'emploie pas le même procédé pour favoriser l'émancipation. Il s'agit, dans la production essayistique d'Aquin, de passer outre la relation de domination plutôt que d'en « dévoiler » les rouages en vue de contribuer, par exemple, à la libération future du sujet par le biais d'un enseignement. Ensuite, et parce qu'il évite de focaliser sur le rapport de force, contrairement aux prescriptions littéraires sartriennes, Aquin ne s'adresse, dans ses essais, qu'aux Canadiens français. Chez Sartre, à l'inverse, le

romancier doit destiner son œuvre aux deux termes de la relation de domination, de façon à avoir un effet sur les deux<sup>18</sup>.

## 2.2 *Le personnage du Canadien français*

Dans «La fatigue culturelle du Canada français», Aquin consacre de longs développements à la caractérisation du Canadien français. Son portrait se résume pour l'essentiel à deux traits : la fatigue culturelle et la propension à l'exil. Cette description peut être abordée comme une longue réponse à la question : pourquoi, si le Canadien français est un sujet politique, sa présence n'est pas plus manifeste? Comme nous l'avons évoqué dans la section portant sur le dissensus, son existence, dans le Québec de la Révolution tranquille, n'est pas évidente.

### 2.2.1 Le Canada français : une culture globale?

Comme il a été dit précédemment, selon Aquin, bien que le Canadien français soit fondamentalement autodéterminé, sa situation demeure tributaire de l'histoire. La caractérisation qu'il propose des membres de sa culture débute donc par une mise en contexte historique. Dans celle-ci, l'essayiste décrit une condition qui existe depuis un certain temps et qui perdure toujours en 1962. Cette description permet aussi à Aquin d'exposer sa notion de « globalité culturelle » qui est nécessaire à la compréhension de ses concepts de fatigue culturelle et d'exil.

Jacques Pelletier, dans *Lecture politique du roman québécois contemporain*, explique qu'Hubert Aquin, tout comme plusieurs écrivains et intellectuels de la Révolution tranquille, conçoit la situation québécoise à partir des théories de la décolonisation. Dans ce cadre, le Québec serait en position de colonisé face au reste du Canada, « à ceci près – et il s'agit bien sûr d'un facteur capital – que la domination coloniale est ici beaucoup moins nette que celle qui s'exerçait dans les pays du tiers-monde » (p. 4). Il s'agit en effet d'un phénomène important qui explique, pour une large part, le portrait du Canadien français développé par Aquin dans « La fatigue culturelle ». Le résultat de cet empire moins « net » s'explique pour l'essayiste québécois en termes de « globalité culturelle ».

---

<sup>18</sup> Chez Sartre, il s'agissait du bourgeois et du prolétaire.

Pour Aquin, la culture d'un groupe se manifeste sous plusieurs modalités. Par exemple, la culture canadienne-française s'exprime dans « les arts, la littérature, la thématique globalisante [de ses] chercheurs en sciences humaines, et aussi, sans doute, [dans] la dynamique linguistique, la démographie, les luttes sociales, le particularisme religieux, etc. » (*FC*, p. 84). Il faut ajouter à cette énumération la politique, au sens aquinien d'« institutions politiques ». Une culture sera dite globale lorsqu'elle se manifeste sous l'ensemble de ces modalités, et non si elle ne se manifeste que sous certaines.

Or selon « l'acception canadienne du mot culture », que la Confédération utilise dans son appréhension du Canada français, la culture se « trouve cantonnée au strict domaine des arts et des sciences humaines » (*FC*, p. 85) et est donc exclue du domaine politique. Cette conception permet ainsi l'acceptation de plusieurs manifestations culturelles canadiennes-françaises, en même temps qu'elle permet le refus de ses aspirations politiques (la formation d'un parti séparatiste, et éventuellement celle d'un État canadien-français). Ainsi, la domination « moins nette » prend la forme d'un refus partiel et ambigu du groupe culturel canadien-français, ce qui revient à lui refuser la globalité (*FC*, p. 86). Cependant, selon Aquin, « le Canada français [est] une culture qui, même décevante, n'en est pas moins globale » (*FC*, p. 88). On comprend donc qu'elle l'est, mais qu'étant donné le refus confédératif, sa globalité n'est pas complètement réalisée ou actualisée.

Cela dit, l'équivoque de la domination est amplifiée par un deuxième phénomène qui accompagne le refus partiel. Comme l'explique Jean-Christian Pleau, « l'attitude fédérale est plus ambiguë, précisément parce qu'elle adopte souvent les formes de la générosité » (p. 65). En effet, tout en refusant les manifestations politiques du Canada français, la Confédération encourage d'autres de ses expressions. Selon Aquin, « les Canadiens anglais ont investi beaucoup d'argent et d'attention sincère dans les manifestations “divertissantes” de la culture canadienne-française » (*FC*, p. 85), les arts et les lettres, notamment. Ce comportement double de la part de l'État fédéral place le groupe culturel auquel appartient l'essayiste dans une situation équivoque, voire contradictoire. Aquin poursuit :

[Les Canadiens anglais] l'ont fait avec efficacité et empressement, si bien qu'une dichotomie s'est finalement installée dans la conscience des bénéficiaires entre leur allégeance à un gouvernement fédéral généreux et leur enracinement peu rentable dans l'humus de leur peuple. (*FC*, p. 85)

### 2.2.2 La fatigue culturelle

Cette ambivalence qu'Aquin attribue à la culture canadienne-française se reproduit directement dans le portrait qu'il fait des individus appartenant à son groupe linguistique. Celle-ci, au niveau individuel, constitue le premier trait décrit par la fatigue culturelle. Jean-Christian Pleau formule les deux autres caractéristiques de la façon suivante : « [elle] renvoie, d'une part, à des attitudes psychologiques (masochisme, anémie, etc.) qui sont celles du dominé. D'autre part, elle tend vers cette résolution apaisante que serait le renoncement définitif à la globalité » (p. 73).

Le Canadien français vise donc à la fois l'existence globale et l'acceptation du statu quo confédératif. Aquin affirme, concluant un passage sur cette caractéristique, que sa culture « aspire à la fois à la force et au repos, à l'intensité existentielle et au suicide, à l'indépendance et à la dépendance » (*FC*, p. 103). Il va de soi que la « force », l'« intensité existentielle » et l'« indépendance » renvoient tous à une existence globale, et de même, le « repos », le « suicide » et la « dépendance » correspondent pour le Canadien français à l'abandon de la globalité de sa culture. C'est cette attitude équivoque, cette participation à deux mondes opposés qui fait du Canadien français « au sens propre et figuré, un agent double » (*FC*, p. 102).

L'expression « agent double » recouvre également la situation décrite dans la section portant sur le dissensus. L'individu en question perçoit sa communauté par le biais du partage du sensible du Canadien français, mais cette communauté, elle, met en application davantage celui de la Confédération. C'est pourquoi on peut dire qu'il participe à deux mondes ou qu'« il est l'homme d'un double passé » (Randall, p. 77). Étant donné la présence importante de la pré-configuration confédérative, même le Canadien français qui perçoit sa communauté à partir du partage du sensible canadien-français est perpétuellement sur le point d'abandonner son partage du sensible, pour intégrer l'autre. L'expression « agent double » et

certains passages de « La fatigue culturelle », dont celui cité au paragraphe précédent, semblent en fait indiquer qu'il décrit une oscillation entre les deux.

Outre ces hésitations, le fait pour les membres du groupe culturel d'Aquin d'habiter un monde opposé à soi et de se retrouver dans une relation de domination produit d'autres comportements. Ceux-ci constituent le deuxième trait décrit par la fatigue culturelle et ils se résument à un ensemble d'attitudes psychologiques liées au refus de soi : « l'autopunition, le masochisme, l'autodévaluation, la "dépression", le manque d'enthousiasme et de vigueur » (*FC*, p. 91-92). Ceux-ci proviennent d'abord d'une image négative du dominé, projetée par le dominant : « le majoritaire [Canadien anglais] parfois excédé, en arrive à accuser le minoritaire de le contre-dominer par la fonction de freinage et d'entrave qu'il finit par exercer de fait » (*FC*, p. 91). Ensuite, on imagine que les maux proviennent aussi du fait que le Canadien français habite un monde qui, en fonctionnant sur la base du partage du sensible de la Confédération, refuse son existence pleine. D'une certaine façon, ces attitudes se déploient également sur le plan politique dans ce qui constitue le troisième trait associé à la fatigue culturelle.

La situation d'ambivalence décrite en premier lieu n'est pas équilibrée, elle n'est pas neutre. Pour Aquin, en 1962, le Canadien français est entre deux mondes, mais il incline davantage vers un des deux. Il « tend vers cette résolution apaisante que serait le renoncement définitif à la globalité » (Pleau, p. 73). Nous l'avons mentionné précédemment, les membres du groupe culturel auquel appartient l'essayiste seraient en voie d'abandonner définitivement tout mouvement visant à réaliser la globalité et de se soumettre, une fois pour toutes, aux refus opposés par la Confédération. C'est-à-dire que pour Aquin, le Canadien français tend davantage à abandonner sa globalité, et de même, à intégrer irrémédiablement le partage du sensible de la Confédération.

L'auteur de *La Révolution québécoise* précise que l'abandon en question est « un renoncement qui n'implique pas tant la mort culturelle qu'une survivance purement folklorique » (p. 73). La résolution de la fatigue au profit de la Confédération n'équivaut pas à la disparition définitive du Canadien français. Celle-ci ne ferait que consacrer le caractère second ou superficiel de ce qui distingue le Canadien français du Canadien anglais. Cela

revient également, pour l'individu, à abandonner une fois pour toute le partage du sensible du Canadien français et à adopter celui de la Confédération. Participer à la vie politique, oui, mais en tant que Canadien comme les autres, ce qui équivaut aussi à abandonner le statut de sujet politique canadien-français.

Diverses hypothèses expliquent cette tendance. Tout comme le dissensus est toujours aux bords de l'évanouissement, de la disparition, la situation instable vécue par le Canadien français tend vers une résolution en un état plus stable : « le Canada français [est une] culture fatiguée et lasse [qui] traverse depuis longtemps un hiver interminable » (*FC*, p. 102). Or l'incorporation définitive à la Confédération semble demander moins de changement, moins d'« énergie » que l'actualisation de la globalité. Le partage du sensible de la Confédération est davantage représenté dans la communauté où évolue le Canadien français. Le chemin est plus court vers celui-ci. À court terme, cette première option représente aussi un remède aux maux psychologiques liés à la fatigue culturelle. Si les habitants francophones du Québec de 1962 expriment des comportements « dépressifs », c'est parce qu'ils ressentent leur identité de Canadien français dans un monde qui la leur refuse. Une fois celle-ci abandonnée, les maux n'auront plus lieu d'être. Cela dit, cette solution n'est évidemment pas celle favorisée par l'essayiste québécois.

Aquin écrit vers la fin de son article : « cette fatigue culturelle est un fait, une actualité troublante et douloureuse; mais c'est peut-être aussi le chemin de l'immanence » (*FC*, p. 103). Un être immanent correspond à une entité qui se définit en elle-même, qui ne reçoit plus sa signification d'un terme extérieur ou transcendant. Il s'agit pour Aquin d'un sujet politique canadien-français qui n'hésite plus ou encore du groupe culturel canadien-français qui a réalisé sa globalité. L'atteinte de cette situation désirée, indique l'essayiste dans l'extrait, passe par la confrontation de la fatigue. C'est pourquoi il expose longuement cette affection et c'est pourquoi il met aussi son lecteur en garde contre des comportements qui viseraient à éviter cet affrontement.

### 2.2.3 La propension à l'exil

Nous l'avons vu, ne serait-ce qu'à cause des maux psychologiques qu'elle produit, la situation de fatigue culturelle est difficile pour celui qui la vit, et c'est entre autres pour cette

raison que le Canadien français risque de vouloir s'en délivrer en abandonnant définitivement ses visées globalisantes, et son partage du sensible. Aquin identifie une autre façon, quoique moins radicale, de quitter cet état. Il s'agit des divers comportements employés par les membres de son groupe culturel pour fuir leur situation plutôt que de s'en délivrer. Il est possible de les désigner collectivement comme une propension à l'exil. Ces tendances peuvent également être interprétées comme d'autres types de comportements de refus de soi. Ils prennent la forme, pour le Canadien français, d'une fuite hors de soi, hors de sa situation instable, hors de son état « décevant ». Cette attitude est à éviter selon Aquin puisqu'elle débouche sur deux possibilités néfastes pour les membres de sa culture. D'une part, l'exil repousse l'éventuelle confrontation de la fatigue, étape nécessaire à la réalisation de la globalité culturelle. D'autre part, étant donné le biais de la fatigue culturelle, la fuite risque de voir la situation bancale se résoudre par l'adoption définitive du partage du sensible de la Confédération. Elle consiste donc en une façon dangereuse de temporiser.

L'exil décrit par Aquin dans « La fatigue culturelle », est d'abord celui des écrivains et des politiciens québécois faisant carrière à Paris et à Ottawa (*FC*, p. 98). Ceux-ci refusent, par le biais d'une évasion, leur groupe culturel problématique, contradictoire, en s'intégrant à un groupe reconnu, représenté par le Canada ou la France. Cette façon de combler le manque, celui de l'existence globale non-réalisée, et d'éviter la situation d'instabilité en se ralliant à une culture qui est globale et stable, n'offre qu'une solution illusoire. « Le déracinement, générateur inépuisable de fatigue culturelle, ou l'exil [...] ne libèrent jamais tout à fait l'individu de son identité première et lui interdisent, en même temps, la pleine identité à son milieu second » (*FC*, p. 99). La condition du Canadien français est donc présentée par Aquin pratiquement comme un fardeau dont il est impossible de se défaire. Peu importe ce qu'il fera, l'individu décrit par l'essayiste sera aux prises avec sa condition et il devra l'affronter ou accepter sa réduction au profit de la Confédération. C'est-à-dire, perdre définitivement sa globalité culturelle. Suite à cet exemple précis, l'essayiste expose cette propension en tant qu'elle caractérise le Canadien français en général.

Aquin résume l'inclination à l'exil exprimée par les membres de son groupe culturel en ces termes :

Le Canadien français refuse son centre de gravité, cherche désespérément ailleurs un centre et erre dans tous les labyrinthes qui s'offrent à lui. Ni chassé, ni persécuté, il distance sans cesse son pays dans un exotisme qui ne le comble jamais. Le mal du pays est à la fois besoin et refus d'une culture-matrice. Tous ces élans de transcendance vers les grands ensembles politiques, religieux ou cosmologiques ne remplaceront jamais l'enracinement; complémentaires, ils enrichiraient; seuls, ces élans font du Canadien français « une personne déplacée ». (*FC*, p. 102)

Ce passage synthétique rappelle d'abord un élément important de la pensée de l'essayiste. Le Canadien français en exil n'est « ni chassé, ni persécuté », il est responsable de son comportement de fuite, tout comme la responsabilité de sa situation politique lui incombe. Ensuite, la situation contradictoire recouverte par la fatigue est reformulée : « le mal du pays est à la fois besoin et refus d'une culture-matrice ». Le manque qui induit ce besoin est ressenti par celui qui perçoit la communauté selon le partage du sensible du Canadien français; le refus de la culture est celui de l'individu qui perçoit la même communauté mais à partir du partage du sensible de la Confédération. Encore une fois, c'est à la situation d'hésitation entre ces deux façons de percevoir que tente d'échapper l'exilé.

Dans cet extrait, l'exil correspond, pour l'individu, à différentes façons de fuir ou de refuser son être, son « centre de gravité », son « pays » et surtout sa situation d'instabilité. La fin de l'extrait semble indiquer que tous les développements culturels, s'ils ne sont précédés ou au moins accompagnés d'une tentative de réaliser la globalité, sont vains. Ils correspondent à des comportements d'exil et ils font du Canadien français « une personne déplacée », hors d'elle-même. C'est-à-dire que, selon Aquin, au moment où il écrit son article, le Canadien français a une chose à faire d'abord et avant tout : réaliser la globalité de sa culture. Tant que cette cause n'est pas affrontée, tous les autres développements dans le domaine des arts, de la culture, des savoirs scientifiques demeurent vains. Ils constituent même pratiquement une forme d'exil. Lorsque l'individu s'applique à ces développements, il ne se consacre pas à la cause de la globalité ou de l'enracinement, il ne confronte pas sa situation.

La notion d'« enracinement » possède deux acceptions dans la production essayistique aquinienne. Toutes deux s'opposent à l'exil, mais de façon légèrement différente. Dans « La fatigue culturelle », et dans le dernier extrait cité, il s'agit d'abord d'un terme pratiquement assimilable à la globalité. La culture « enracinée » possède une base matérielle fixe et stable,

comme la culture globale possède une incarnation concrète dans des institutions politiques. Ces deux idées s'opposent aussi à celle de transcendance qui renvoie à l'immatériel et à l'abstrait. Dans « Profession : écrivain », l'enracinement devient pour l'écrivain canadien-français une façon de donner forme, par l'œuvre littéraire, à sa condition, à sa réalité<sup>19</sup>. Contre la fuite, cette façon de faire suppose l'acceptation et la confrontation de cette réalité particulière, qui est celle du groupe culturel auquel appartient Aquin. Comme l'explique avec justesse Jean-Christian Pleau, selon Aquin, la propension à l'exil ou « le désir d'expatriation [...] est la tentation permanente du fatigué » (p. 76). Or le Canadien français doit résister à celle-ci :

Toute évasion [...] paraît une forme de démission. L'attitude responsable est donc de lutter contre la déglobalisation. Inutile de dire que l'on semble ici toucher l'une des préoccupations les plus importantes d'Aquin, l'une des clefs peut-être de sa personnalité (Pleau, p. 77)

... de « La fatigue culturelle », et probablement de son œuvre entier. En effet, selon l'article, cette inclination, et plus généralement la fatigue culturelle qui affecte le Canadien français, est le principal problème à appréhender, et ce avant toute autre considération, pour le groupe culturel auquel appartient l'essayiste. Ce constat conclut l'article d'Aquin. La « déglobalisation » est la principale difficulté à laquelle fait face la culture canadienne-française, et la résolution de celle-ci prime sur tous les autres projets que pourraient entretenir les membres de ce groupe culturel.

*Conclusion :*

Donc, selon Hubert Aquin, au moment d'écrire « La fatigue culturelle », le Canadien français doit, avant tout autre chose, se consacrer à la réalisation de la globalité de son groupe culturel. Aquin, à l'aide du portrait du Canadien français qu'il dépeint, identifie les obstacles qui devront être affrontés pour réaliser cet objectif : la fatigue culturelle et la propension à l'exil. Outre cette problématique, il s'agissait dans ce chapitre de présenter ce portrait particulier, d'abord parce qu'il joue un rôle dans l'élaboration du projet romanesque aquinien, mais aussi parce qu'il constitue une façon précise de fictionner la communauté de l'intellectuel québécois. En deçà des défis qu'il identifie, le texte de « La fatigue culturelle »

---

<sup>19</sup> Comme nous le verrons au chapitre 3.

donne à voir un monde canadien « fonctionnant » sur la base du partage du sensible que nous avons nommé « du Canadien français ».

Ce dernier, contrairement à celui « de la Confédération », constitue deux places, une pour le « Canadien français », l'autre pour le « Canadien anglais », tout en impliquant l'égalité de ces deux places. De ce fait, les deux êtres définis sont considérés comme des sujets politiques. Au contraire, la pré-configuration de la Confédération n'opère aucun découpage basé sur la langue de l'individu et ainsi ne donne à voir qu'un commun composé de Canadiens. C'est ce dernier partage qui est essentiellement à l'œuvre dans le contexte canadien de la Révolution tranquille. En d'autres mots, à cette époque, le Canadien français en tant qu'un sujet politique n'est que très peu présent dans les institutions canadiennes et il n'occupe pas une place significative dans l'histoire du pays. Ce cadre général, par défaut, manifeste donc l'inexistence de cet être autodéterminé. Le portrait singulier des membres du groupe culturel d'Hubert Aquin déployé par « La fatigue culturelle » établit le pont, en quelque sorte, entre cette quasi-absence perçue dans le monde, et l'existence du sujet politique canadien-français.

En effet, toute la caractérisation du Canadien français développée par Aquin dans « La fatigue culturelle » peut être comprise comme une façon de réinterpréter le monde à l'aide du partage du sensible du Canadien français. Ce « personnage » sert à combler un vide entre deux phénomènes contradictoires. Le premier est l'existence du sujet politique canadien-français supposée par l'essayiste. Le deuxième est le nombre réduit de manifestations de l'existence complète et univoque du Canadien français dans le monde de la Révolution tranquille. De façon générale, la fatigue culturelle et la propension à l'exil décrivent une hésitation qui réunit ces deux idées apparemment incompatibles. L'hésitation et la condition problématique qu'ils recouvrent expliquent pourquoi le sujet politique canadien-français ne semble pas plus évident dans le contexte québécois du début des années soixante. Selon le vocabulaire ranciérien, il s'agit d'une façon de « fictionner » ce réel, qui fait apparaître la liberté du Canadien français. Les développements de l'article peuvent ainsi être appréhendés en tant qu'ils permettent de percevoir le monde sur la base du partage du sensible du Canadien français.

Précisons que cette façon de fictionner le monde informée de ce partage du sensible ne doit pas être considérée comme plus « réelle » ou plus « véritable » que celle tributaire de la pré-configuration de la Confédération. Il s'agit seulement de deux manières d'appréhender la communauté canadienne, chacune mettant de l'avant et omettant certains éléments, chacune traçant des séparations précises dans la communauté et attribuant certaines possibilités à certains individus. Le caractère politique de cet article, au sens de Rancière, provient de cette différence, de ce conflit entre ces deux « mondes ». C'est parce que l'article d'Aquin manifeste ce dissensus, parce qu'il oppose un partage du sensible à celui « en place » dans le contexte où il apparaît, parce qu'il « loge un monde dans un autre » (Rancière, 1998, p. 179), celui du Canadien français dans celui de la Confédération, qu'il peut être considéré comme politique.

Ainsi, la manifestation du partage du sensible associé aux membres du groupe culturel d'Aquin qui provoque ce conflit peut être considérée, pour les besoins de ce travail, comme la visée implicite du texte. Cette dernière, qui n'est pas exprimée comme telle dans « La fatigue culturelle », se situerait en amont de l'objectif explicite de l'article identifié à la fin de ce chapitre : la réalisation de la globalité culturelle du groupe canadien-français. Comme nous l'avons expliqué précédemment, les actes qui concourent à remplir cet objectif (fonder un parti indépendantiste, prononcer un discours qui défend le même projet, voire provoquer une révolution) reposent tous en dernière instance sur le dissensus. La volonté qui anime ces gestes émane d'une situation où le Canadien français se perçoit un sujet politique dans un contexte qui lui refuse ce statut. Par conséquent, le problème, la menace de l'abandon définitif de toutes visées globalisantes correspond fondamentalement au risque de l'« évanouissement » du dissensus. Ce contre quoi l'article à l'étude ici résiste.

Il faut souligner qu'Aquin bien qu'il entende entretenir le dissensus ne défend pas son maintien perpétuel, ainsi que celui de la situation ambivalente et contradictoire du Canadien français qui lui est associée. Il est important de l'indiquer puisque l'essayiste identifie cette possibilité. Comme le souligne Jean-Christian Pleau, le fatigué culturel « pourrait fort bien s'éterniser dans son inconfortable indétermination » (p. 74). Ce n'est évidemment pas là l'objectif d'Aquin en 1962. L'essayiste tente plutôt de résister à l'évanouissement du dissensus qui s'opérerait au profit du partage du sensible de la Confédération, et auquel

correspondrait l'abandon de la poursuite de la globalité culturelle. Il s'agit pour Aquin de réactiver ce conflit politique non pas pour le perpétuer à long terme, mais bien pour éviter qu'il ne disparaisse en se réduisant du côté de la Confédération, phénomène qui, pour le Canadien français, reviendrait à succomber à la fatigue culturelle.

Le fait d'affirmer le sujet politique canadien-français, par le biais du personnage aquinien du Canadien français dans cet article paru en 1962, peut donc être compris comme une façon de résister à la disparition du dissensus et du partage du sensible du Canadien français. Ce qui aurait pour effet de retirer la motivation, ou le fondement, à toute quête de réalisation de la globalité du groupe culturel d'Hubert Aquin. Nous verrons que cet objectif, lié à la manifestation du Canadien français, deviendra un programme romanesque lorsqu'Aquin tentera d'imaginer, suite à son appréhension de la situation historico-politique québécoise, ce que doit être la littérature de la Révolution tranquille, notamment dans son article « Profession : écrivain » dont il sera maintenant question.

## CHAPITRE 3

### L'ENRACINEMENT AQUINIEN : UNE LITTÉRATURE DU DISSENSUS

#### *Introduction : Hubert Aquin et le dilemme de l'écrivain engagé*

Nous avons évoqué à quelques reprises dans ce travail la méfiance parfois exprimée par Hubert Aquin envers les représentations en général et la littérature en particulier. Cette remise en question trouve une énième expression avec « Profession : écrivain ». Dans cet article, elle se manifeste sous une forme élaborée et elle est fondée sur une appréhension précise de la situation politique canadienne-française inspirée des théories de la décolonisation. Pour le dire rapidement, cet essai qui poursuit la réflexion de « La fatigue culturelle » (mais sur un ton bien différent) et qui s'attarde davantage au domaine littéraire affirme que le fait pour un Canadien français de produire de la littérature est assimilable à l'acceptation de la relation de domination qu'il entretient avec son homologue anglais. Cette affirmation, nous le verrons, ne s'avèrera pas définitive, mais elle donnera l'impulsion à l'élaboration d'un programme romanesque aquinien défini pour le contexte de la Révolution tranquille. C'est de ce programme qu'il sera question dans ce chapitre.

Avec « Profession : écrivain », qui paraît en 1963 dans les pages du périodique *Parti pris*, Hubert Aquin semble s'efforcer de résoudre un dilemme semblable à celui rencontré par l'écrivain engagé, au sens de Sartre. Ce dilemme, Benoît Denis le formule de la façon suivante : l'homme de lettres inspiré par la doctrine de l'engagement se retrouve « partagé entre le souci de prendre position avec netteté afin d'être entendu et le désir de faire œuvre littéraire malgré tout (malgré toutes les ambiguïtés que recèle l'écriture littéraire), ce qui revient à vouloir s'engager sans renoncer à la littérature » (p. 70). Dans ce cas, nous avons affaire à un écrivain qui écrit, mais qui hésite entre produire un texte qui vise l'univocité, qui exprime des positions claires, et un texte plus « littéraire » et donc davantage polysémique, polysémie qui risque de menacer l'intégrité du message ou de l'information à livrer. Or l'engagement sartrien tente de faire le pont entre ces deux pôles de façon à ne pas sacrifier la

littérature, tout en participant activement à la sphère politique par le biais de l'œuvre littéraire. Cette tentative, on le sait, donna lieu à un très grand nombre de critiques.

Il est possible d'imaginer un dilemme du même ordre à l'origine de « Profession : écrivain ». En 1963, Hubert Aquin est motivé par deux objectifs qu'il estime contradictoires. D'une part, il semble toujours habité par la volonté de produire une œuvre littéraire – il a notamment tenté, sans succès, de publier *L'invention de la mort* au début des années soixante<sup>20</sup>. D'autre part, selon les conclusions de « La fatigue culturelle », l'objectif primordial auquel doit se consacrer le Canadien français lors de la Révolution tranquille est la réalisation de sa globalité culturelle. À première vue, ces deux visées n'apparaissent pas incompatibles, mais étant donné l'assimilation de l'écriture à un comportement d'acceptation de la relation de domination par le Canadien français, elles le deviennent. En effet, comment, d'un côté, adopter un comportement qui manifeste sa position dominée, déterminée, et de l'autre, entendre poser des gestes qui manifestent un statut de sujet politique, c'est-à-dire un être autodéterminé?

Ajoutons que le dilemme d'Aquin, identifie, pour les romanciers de la Révolution tranquille, des options plus radicales que celles qui s'offrent à l'écrivain engagé. Pour l'essayiste de « Profession : écrivain », l'association de la pratique littéraire à la domination, conjuguée à l'impératif de la réalisation de la globalité culturelle, conduisent à la nécessité d'abandonner la littérature dans son ensemble. Il ne s'agit pas pour l'essayiste québécois de sacrifier une partie du caractère littéraire du texte, comme dans le cas de l'engagement, mais bien de sacrifier entièrement la littérature canadienne-française pour des raisons politiques. Cela dit, tout comme l'écrivain engagé, l'auteur de *Prochain épisode* imaginera un compromis.

Peu de temps après la parution de son premier roman, Aquin semble reprendre certaines idées de « Profession : écrivain », lorsqu'il affirme en entrevue : « je me retrouve aujourd'hui écrivain malgré moi. C'est-à-dire, ce que j'avais renié, ce que j'avais tenté d'éviter, soudain, m'est apparu comme, hélas, une forme de fatalité. Mais puisque c'est une fatalité, j'en fais

<sup>20</sup> On retrouve également dans le *Journal* d'Aquin, plusieurs indices de cette volonté durant l'année 1962, aux pages 243-244, 246, 248-250, où l'écrivain élabore ce qui deviendra *Trou de mémoire*.

quelque chose de positif » (Godbout). Il est possible de penser qu'un raisonnement du même type préside au passage du refus total de la littérature au développement d'un programme romanesque. Par exemple, puisqu'il y aura une littérature canadienne-française malgré tout, il est peut-être préférable de l'investir de la meilleure façon possible. Ce qui donnera lieu à l'élaboration d'un projet plus ou moins déterminé, que nous tenterons de définir ici.

Il faut bien préciser qu'Hubert Aquin n'expose nulle part une théorie ou un programme articulé, qu'il s'agirait de présenter maintenant. Ce chapitre se propose plutôt de rassembler et d'articuler un nombre d'idées, cohérentes entre elles, portant sur la littérature, et exprimées par Aquin dans quelques uns de ses textes, dans le but d'identifier un projet romanesque. Celui-ci, l'essayiste québécois le pense d'abord pour lui-même, et en ce sens, il peut être considéré comme une poétique : « le programme opératoire que l'artiste chaque fois se propose; l'œuvre à faire telle que l'artiste, explicitement ou implicitement, la conçoit » (Eco, p. 10). *Prochain épisode* constituerait une réalisation assez complète de celle-ci. Mais dans l'article publié dans *Parti pris*, le projet aquinien constitue plus qu'une poétique personnelle, puisque l'essayiste y manifeste la volonté de l'imposer à l'ensemble de ses contemporains écrivains.

Pour déterminer ce programme nous étudierons principalement « Profession : écrivain » à la lumière de la lecture de « La fatigue culturelle » exposée précédemment, ainsi que des notions de Jacques Rancière présentées au début de ce travail. L'essai publié en décembre 1963 reprend d'ailleurs, de façon implicite parfois, plusieurs développements présentés dans celui de 1962. Nous inspirant du vocabulaire aquinien, nous nommerons ce programme « enracinement ». Le terme, chez Aquin, recouvre en fait un principe, qui se trouve selon nous à la base de tout son projet romanesque : manifester, par le biais de l'œuvre littéraire, le Canadien français, sa réalité, sa condition. Cet objectif, nous le verrons, possède des racines politiques et, en dernière instance, vise à maintenir le dissensus.

Après une brève présentation de l'article à l'étude, ainsi que de quelques lectures auxquelles il donna lieu, il sera question plus en détail des raisons qui motivent le refus complet de la littérature exprimé par Aquin au début de « Profession : écrivain ». L'enracinement sera abordé ensuite, mais de façon très générale pour commencer, et en

opposition à une notion déjà présente dans « La fatigue culturelle » et reprise un peu différemment dans ce deuxième essai : l'exil. Puis, nous détaillerons davantage le programme aquinien en expliquant comment l'écrivain appuie la nécessité de celui-ci sur la menace d'une éventuelle « mort » qui guette le Canadien français. Pour terminer, nous exposerons une idée, ou plutôt une préoccupation, qui ne se réduit pas à l'enracinement en tant que principe, mais qui est intégrée par Aquin à son programme romanesque : la volonté d'expérimenter avec les formes littéraires.

### 3.1. *Du refus à l'enracinement*

#### 3.1.1 De « La fatigue culturelle » à « Profession : écrivain »

C'est environ un an et demi après la parution de « La fatigue culturelle » en 1962, qu'Hubert Aquin publie, dans les pages de *Parti pris* cette fois-ci, « Profession : écrivain ». De façon générale, les deux essais se lisent bien l'un à la suite de l'autre, et on peut imaginer qu'ils développent la même réflexion. Cependant, alors que le premier article se consacre surtout à définir la condition historico-politique du Canadien français, le deuxième se concentre davantage sur ce que devrait être la littérature, étant donné ce contexte. Ainsi, l'essai publié dans *Parti pris* reprend la caractérisation des membres du groupe culturel d'Aquin de façon plus ou moins implicite, ainsi que la notion d'exil, et celle d'enracinement, déjà évoquées dans le texte de 1962.

Malgré cela, certains commentateurs ont plutôt insisté sur les caractéristiques qui distinguent les deux essais. C'est le cas notamment de Jean-Guy Rens qui écrit en 1976 un article plutôt critique envers l'œuvre d'Aquin intitulé « Un double échec littéraire... et politique ». Il affirme qu'alors que « La fatigue culturelle » « entret[ient] le dialogue colonisé-colonisateur au nom d'une pensée transcendante », dans « Profession : écrivain », « le discours du Québec libre se déchaîne à partir de repères imprévisibles, irrécupérables par l'establishment anglo-saxon – révolutionnaires » (p. 125). Bien que nous ne partagions pas ces conclusions, notamment celle concernant l'article de soixante-deux, pour des raisons évoquées au deuxième chapitre, nous devons admettre que Rens souligne une différence bien réelle entre les deux essais.

Alors que « La fatigue culturelle » possède un ton posé, qui convient aux longs raisonnements élaborés par Aquin, « Profession : écrivain » est un texte plus violent, dans lequel l'essayiste prend moins de temps pour développer et appuyer ses idées. De même, il est davantage question de révolution dans « Profession : écrivain ». Mais pour nous, cet écart entre les deux essais constitue moins une rupture qu'une radicalisation des mêmes idées qui n'en change pas la nature. À ce titre, la révolution sera considérée ici comme un autre élément à placer dans l'opposition qu'Aquin, dans sa pensée politique, établit entre représentation et action. Nous reviendrons à ces divergences entre les deux textes à la fin de ce chapitre.

Dans cette perspective, l'article publié dans *Parti pris* en 1963 reprend également, de façon générale, les idées exposées dans le premier essai politique d'Aquin, « L'existence politique ». Tout comme dans ce texte, « Profession : écrivain » entretient l'opposition maintes fois établie par Aquin entre représentations et actions. Dans le premier article, l'essayiste affirmait qu'il ne fallait pas se contenter de belles paroles et de manifestations populaires, mais qu'il fallait aussi, et surtout, fonder un parti qui pourrait participer directement à la sphère politique, au sens institutionnel. Dans « Profession : écrivain », les représentations sont, cette fois, opposées à la révolution historique et Aquin, dans le cadre de son refus de la littérature, déplore : « le talent du dominé provient de l'envie de faire la révolution n'importe comment en art, faute de pouvoir la faire en histoire » (*P : É*, p. 50).

Sous un angle complètement différent, « Profession : écrivain » a aussi en commun avec « La fatigue culturelle » d'être considéré parfois comme l'essai le plus important ou le plus célèbre de son auteur (Pelletier, 1995, p. 25). Et tout comme ce premier texte auquel il fait suite, il ne fut l'objet que de très peu de commentaires. Il occupe une place appréciable dans les comptes rendus déjà mentionnés de Patricia Smart et d'Anthony Purdy. Sinon, tout comme l'article de 1962, il est évoqué parfois, mais rapidement, et surtout en tant que voie d'accès ou d'introduction au corpus romanesque de l'essayiste.

Ainsi, Jacques Pelletier, dans *Lecture politique du roman québécois contemporain*, mentionne « Profession : écrivain » essentiellement pour souligner l'importance des théories de la décolonisation dans la pensée aquinienne, et dans ses deux premiers romans en

particulier. Il affirme que *Prochain épisode* « doit être lu à la lumière d'une part du phénomène général de décolonisation et d'autre part à celle de la révolution québécoise en cours au moment de sa rédaction » (p. 4). Plus généralement, selon ce commentateur, les deux premiers romans de l'écrivain québécois doivent être lus « en s'inspirant de la " grille coloniale ", clef d'intelligibilité essentielle faute de quoi l'œuvre d'Aquin apparaît comme un feu d'artifice absolument gratuit » (p. 4). Bien que les théories de la décolonisation jouent un rôle indéniable dans la constitution de la poétique aquinienne, nous ne leur accorderons pas la même importance. Aussi, les particularités formelles appuyées et très ostensibles du premier roman d'Aquin, qualifiées par Pelletier de « feu d'artifice », seront considérées plus précisément ici en ce qu'elles manifestent la réalité du Canadien français.

De même, à l'exception d'un article que l'on doit à Claudie Gagné, paru en 1992, « Profession : écrivain » ne constitue l'objet principal que de très peu de travaux. Dans ce texte intitulé « Marge et marginalité comme modes d'être du discours chez Hubert Aquin », l'auteure défend une interprétation partiellement incompatible avec celle que nous présenterons dans ce chapitre. Probablement parce qu'elle effectue une lecture qui n'entretient pas de liens étroits avec le contexte dans lequel l'intellectuel compose son essai, Gagné n'évoque que très rapidement la relation de domination entre les Canadiens anglais et les Canadiens français. Selon « Marge et marginalité », l'auteur québécois ne tente pas de résister à cette situation de déséquilibre politique, autant qu'il tente d'échapper au conformisme social, sur lequel la commentatrice insiste davantage. Évidemment, tout l'œuvre d'Aquin se veut une résistance ou une confrontation à un certain ordre établi. Mais, sur la base du contexte et d'autres textes, nous croyons qu'Aquin réagit essentiellement à une situation politique générale et non simplement à une forme de conformisme – un conformisme qui, par ailleurs, pourrait être associé au maintien de la situation politique.

Claudie Gagné écrit que le fait pour Aquin d'inscrire « écrivain » plutôt que « rédacteur ou journaliste, fonctions plus acceptables socialement » (p. 109), est déjà l'expression d'un non-conformisme. À la différence de cette interprétation, nous verrons, que pour Aquin, l'exercice du métier d'écrivain, et donc l'inscription sur son passeport de celui-ci, risque fortement de constituer une marque de subordination dans le contexte du Québec du début des années soixante appréhendé à partir des théories de la décolonisation. Pour Aquin, qui

défend l'objectif de la réalisation de la globalité culturelle canadienne-française, cette position est à éviter. C'est d'ailleurs sur la base de cette signification attribuée à l'acte et au produit de l'écriture que se dessine le dilemme dont il fut question en introduction. C'est aussi en réaction à ce phénomène qu'Aquin, en un premier temps, développe l'impératif du refus de la littérature.

### 3.1.2 « Le silence est libre » : le refus de la littérature

La nécessité de refuser la littérature dans le contexte de la Révolution tranquille affirmée par Aquin au début de « Profession : écrivain » reprend, mais avec une variation importante, une idée de Jean-Paul Sartre. Dans le cadre de sa doctrine de l'engagement, le célèbre philosophe français écrit : « serions-nous muets et cois comme des cailloux, notre passivité même serait une action » (1948, p. 13). Chez l'auteur de *Qu'est-ce que la littérature?* le silence a quelque chose de péjoratif. Dans l'extrait cité, Sartre s'en prend aux écrivains qui n'expriment par leur opinion sur des causes politiques et sociales. Pour lui, le fait de ne pas prendre position par rapport à un état des choses signifie, par défaut, l'acceptation de celui-ci.

Au contraire, pour Aquin, le silence peut constituer la meilleure façon de résister au statu quo. C'est d'ailleurs les idées de « Profession : écrivain » qu'il semble reprendre lorsqu'il affirme en entrevue en 1974 : « le silence est libre. Si la création manifeste parfois un conditionnement qui prouve que l'écrivain n'est pas toujours libre quand il crée : le silence est libre » (Boucher, p. 143). À la différence de Sartre, pour l'auteur québécois, refuser la littérature et ainsi refuser de prendre position via une œuvre, particulièrement dans le contexte de la Révolution tranquille, peut constituer une prise de position contre l'ordre établi. Il en est ainsi puisque selon Aquin, le fait même de produire un texte littéraire, pour le Canadien français de la Révolution tranquille, signifie l'acceptation de cet ordre.

L'essayiste québécois, comme plusieurs hommes de lettres de sa génération, ceux réunis autour de *Parti pris* notamment, pense la situation de son groupe culturel en s'inspirant des théories énoncées par Albert Memmi, Jacques Berque et Frantz Fanon. À partir de ce cadre théorique, le Canada anglais est perçu comme le colonisateur et le Canada français comme le colonisé. Dans l'article de 1962, Aquin expliquait que le Canada anglais, tout en refusant les manifestations politiques du Canadien français, et donc sa globalité, encourageait les

productions intellectuelles, culturelles et artistiques de celui-ci. Ce qui, selon l'essayiste, constituait une façon pour le groupe dominant de masquer ou d'adoucir sa domination (*FC*, p. 84-86).

Dans « Profession : écrivain », la même problématique se resserre autour de l'art et de la littérature en particulier. L'essayiste explique que, dans une situation de colonisation, le terme dominant, de façon à masquer ou à « excuser » sa position, valorise la production artistique du dominé : « la domination d'un groupe humain sur un autre survalorise les forces inoffensives du groupe inférieur : sexe, propension aux arts, talents naturels pour la musique ou la création... » (*P : É*, p. 48). De ce constat, Aquin tire une conséquence et affirme que de se consacrer à l'art, lorsque l'on fait partie du groupe dominé, revient à répondre à cette valorisation, et de même, à obéir aux prescriptions venant du dominant. Ce faisant, la pratique artistique et son produit deviennent tous deux des signes d'acceptation de la relation de domination :

Je refuse d'écrire des œuvres d'art, après des années de conditionnement dans ce sens, parce que je refuse la signification que prend l'art dans un monde équivoque. Artiste je jouerais le rôle que l'on m'a attribué : celui du dominé qui a du talent. Or, je refuse ce talent, confusément peut-être, parce que je refuse globalement ma domination. (*P : É*, p. 49)

Pour reprendre la même problématique mais sous un angle légèrement différent, on peut dire qu'Aquin, en refusant la littérature, entend résister aussi à un possible déterminisme historique. C'est à cela, d'ailleurs, que réfèrent les « années de conditionnement » de l'extrait précédent. Selon l'essayiste, historiquement, le Canadien français est subordonné à un dominant qui encourage ses pratiques artistiques depuis longtemps. Dans cette perspective, produire une œuvre littéraire est une façon de poursuivre le même récit historique, qui n'appartient pas au Canadien français au final. Aquin écrit : « oui, le dominé vit un roman écrit d'avance; il se conforme inconsciemment à des gestes assez équivoques pour que leur signification lui échappe » (*P : É*, p. 51). La pratique et le produit de l'écriture de l'homme de lettres Canadien français, aussi bien intentionné soit-il, risquent donc de signifier, d'une part, sa position dominée, et d'autre part, une abdication face à ce qui a l'apparence d'un déterminisme historique.

À partir du cadre ranciérien que nous avons défini, on peut dire que la production littéraire risque d'être perçue comme le signe de l'inexistence d'un Canadien français autodéterminé, d'un sujet politique. Aussi, cette même production, pour Aquin, signifie l'acceptation du « monde » en place et de son histoire. Ce qui revient à dire que cette pratique, plutôt que d'entrer en conflit avec le contexte politico-historique, le corrobore. En d'autres mots, en ne créant pas dissensus, elle revient à accepter sans résistance le partage du sensible en place dans la sphère politique, au sens courant, et dans l'histoire canadienne, celui de la Confédération. Mais tout ne s'arrête pas là.

Comme l'écrit Anthony Purdy : « the refusal to write might be seen in retrospect as a kind of rhetorical stance which masks a less dramatic if more productive quest for the kind of literature that might be possible in Quebec » (1986, p. 890). Le refus aquinien a peut-être d'abord une raison heuristique, et il permettrait d'identifier des significations qui menacent la profession d'écrivain, et son produit, dans le contexte de la colonisation. Celles-ci, l'homme de lettres devrait les avoir en tête si jamais il décide, tout de même, de se consacrer à l'écriture. Dans tous les cas, Aquin poursuivra sa réflexion dans le même essai en imaginant des principes à appliquer à l'œuvre littéraire de la Révolution tranquille, et il publiera, environ deux ans plus tard, *Prochain épisode*.

### 3.1.3 Enracinement et exil littéraire

Le refus de la littérature s'avère donc une conclusion temporaire. Bien que celle-ci respecte l'objectif primordial identifié par Aquin à la fin de « La fatigue culturelle », elle ne constitue pas une résolution du dilemme, puisque évidemment, elle ne respecte pas la volonté d'écrire entretenue par l'essayiste. Cela dit, Aquin n'abandonne pas totalement cette première solution : « [je] condamne d'avance ce que j'écris à n'être qu'une expression infidèle de mon refus d'écrire » (*P : É*, p. 50). En fait, il maintient son refus face à plusieurs possibles littéraires et il imagine un compromis qui tend à dépasser l'opposition entre les deux parties du dilemme : l'enracinement littéraire. C'est-à-dire une littérature qui, pour tenter de neutraliser les significations qui menacent l'œuvre, étant donné le contexte de colonisation, s'organise ultimement autour de l'autodétermination du Canadien français, de son statut de sujet politique. Ainsi, cette production ne devrait pas entraver l'objectif de réalisation de la globalité culturelle, et dans le meilleur des cas, elle pourrait y contribuer.

Il serait sûrement exagéré d'affirmer qu'Hubert Aquin utilise le terme « enracinement » pour désigner un programme romanesque. D'abord, il ne l'utilise pas seulement pour traiter de littérature, et lorsqu'il le fait, il l'emploie surtout en tant que principe littéraire. Ce principe, il le défend toujours, la Révolution tranquille terminée, alors qu'il a adopté lui-aussi le terme « québécois » pour désigner les membres de son groupe culturel. Il affirme, en 1969 : « du fait de son enracinement, l'écrivain québécois devra vraisemblablement être manifestement québécois, créer son mode de manifestation personnel, inventer le style de sa propre épiphanie... afin d'être (dans ses livres) québécois à rendre malade... » (*MLI*, p. 205). Pour résumer ce mot d'ordre, on peut dire que l'enracinement revient à manifester, par l'œuvre littéraire, le Canadien français, sa condition, sa réalité.

Dans le cadre de ce travail, « enracinement » sera utilisé pour désigner un programme littéraire aquinien, d'abord imaginé pour le contexte de la Révolution tranquille, et mis en application par l'auteur, au moins dans *Prochain épisode*. Ce projet, que nous dégagerons en organisant un certain nombre d'idées développées principalement dans « Profession : écrivain » et « La fatigue culturelle » s'élabore à partir de ce principe qu'Aquin nomme enracinement. Mais avant d'approfondir davantage cette poétique aquinienne, il convient d'exposer une autre notion, pratiquement aussi importante dans l'univers de l'essayiste, et qui constitue l'envers de son projet romanesque, c'est-à-dire l'exil, en tant que pratique littéraire.

Nous avons déjà évoqué un premier type d'exil, disons au sens propre, celui de l'écrivain québécois parti faire carrière à l'étranger mentionné dans « La fatigue culturelle ». Aquin en identifie un autre type, décelable dans le texte littéraire même, et indépendant de la situation géographique réelle de son auteur. Alors qu'une œuvre enracinée, comme le terme le connote, est ancrée dans la réalité qui lui donne jour, l'œuvre d'exil semble émaner d'une réalité autre, étrangère à celle qui la voit naître. Ainsi, dans l'univers aquinien, le texte d'enracinement manifeste le monde du Canadien français, et celui d'exil en affirme un différent. De façon générale, on peut imaginer que tout texte qui exprime une condition autre que celle des membres du groupe culturel d'Hubert Aquin constitue une œuvre d'exil. Cette notion, tout comme son envers, est très importante puisque l'essayiste souvent, réagit plus à cette pratique qu'il ne promeut l'enracinement : « écrire des romans non souillés par l'intolérable quotidienneté de notre vie collective [...] c'est perdre son temps » (*P : É*, p. 58).

Le titre de « Profession : écrivain », son ouverture et sa conclusion, réfèrent tous à cette pratique littéraire à éviter. Dès les premières lignes (*P : É*, p. 45), on comprend que l'intitulé du texte correspond à l'inscription d'une information personnelle sur un passeport. Cet objet, et ce renseignement qu'il contient, lient, dès l'introduction de l'article, littérature et exil, en associant le métier d'écrivain à un document servant essentiellement à quitter son pays d'origine. De façon générale, on peut lire le texte comme un ensemble d'instructions qui visent à éviter l'exil littéraire. Une fois celles-ci comprises, l'homme de lettres pourra être enraciné. À la fin, l'essayiste conclut : « mon passeport est déjà périmé. Puis, je ne sortirai plus jamais de mon pays natal. Je veux rester ici. J'habite mon pays » (*P : É*, p. 59). L'objet qui associait littérature et exil est échu, et l'écrivain ne quittera plus sa patrie par le biais de sa production littéraire.

Bien qu'il soit possible de considérer « Profession : écrivain » comme l'exposé d'une poétique personnelle, l'article d'Aquin se veut aussi un avertissement lancé à tous les auteurs de la Révolution tranquille. Dans cette perspective, on peut l'appréhender comme un ultimatum dans lequel l'essayiste québécois s'inspire encore une fois de Sartre. Dans sa doctrine de l'engagement, le philosophe existentialiste affirme que toute œuvre littéraire est toujours prise de position, peu importe sa forme, peu importe son sujet (Denis, p. 35). Aquin de son côté écrit : « vouloir ne pas témoigner ou témoigner en omettant des segments de notre vie et de notre obsession, c'est témoigner quand même » (*P : É*, p. 58). Ainsi, tout texte est toujours « témoignage » d'une certaine réalité, et à ce compte, constitue une œuvre d'enracinement ou d'exil, que son scripteur veuille se mêler de ces questions ou non. Et ce choix selon Aquin, ne doit pas être pris à la légère, puisqu'il pourrait avoir une incidence sur la poursuite de la réalisation de la globalité culturelle, d'où l'importance de l'enracinement.

### 3.2 *L'enracinement*

#### 3.2.1 Manifester le Canadien français

L'œuvre enracinée, la seule valable selon Aquin dans le contexte de la Révolution tranquille, manifeste la réalité du Canadien français. Elle doit la manifester dans ce qu'elle a de particulier, d'unique, qu'elle ne partage pas avec l'ensemble de l'humanité. Ce mot d'ordre condamne donc d'avance toute œuvre qui entendrait embrasser des phénomènes

universels qui concernent la condition humaine en général, des œuvres qui viseraient la représentation de l'être humain en tant que tel. Les propos suivants de Gilles Marcotte sont en parfait accord avec le projet romanesque aquinien : « dans le discours de la Révolution tranquille, le mot et la notion d'universel, on le sait, n'ont pas bonne presse » (1989b, p. 95), « La visée universelle implique une évasion, une désertion. Et pire, elle est une promesse de stérilité » (1989b, p. 96). Ainsi un texte littéraire tributaire de cette visée constituerait une œuvre d'exil, « qui implique une évasion », puisqu'il représenterait une réalité différente de celle, particulière, du Canadien français. De ce fait, il n'aurait aucune valeur, il serait « stérile », voire néfaste, comme nous le verrons bientôt<sup>21</sup>.

Aussi, ce n'est évidemment pas la situation géographique de l'intrigue qui va donner au roman son caractère enraciné. « Le problème n'est pas d'écrire des histoires qui se passent au Canada, mais d'assumer pleinement et douloureusement toute la difficulté de son identité » (*FC*, p. 101), par le biais de l'œuvre. De même, ce n'est pas en intégrant au texte des références ou des signes ponctuels associés à la culture canadienne-française, que l'on produit un roman enraciné, « ce n'est pas en renchérissant un texte de quelques “ fleurs du terroir ” [...] qu'un auteur peut s'acquitter de son origine » (*FC*, p. 101). Ces « particularismes », si on veut, sont à éviter. Ils constituent des signes ou des accessoires d'une condition plus complexe, que l'œuvre littéraire doit manifester – une condition collective. Dans « Profession : écrivain », Aquin identifie une autre forme de particularisme à proscrire qui revient à isoler la condition de l'individu de celle de sa communauté.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, pour l'essayiste québécois, les niveaux individuel et collectif sont intimement reliés, « l'axe du pays natal coïncide implacablement avec celui de la conscience de soi » (*P : É*, p. 56). Dans l'article de 1962, la réalité du Canadien français dépeinte par Aquin est largement tributaire de la situation historico-politique du groupe culturel de l'individu. Ainsi, il est normal que, lorsque vient le temps de manifester cet être, il le soit en tant que membre de sa communauté. C'est pourquoi l'essayiste, dans « Profession : écrivain », attaque aussi longuement la pratique littéraire qu'il nomme « aventure intérieure », et qu'il attribue à l'auteur québécois Jean Simard.

---

<sup>21</sup> Cela dit, selon Aquin, rien n'empêche une œuvre enracinée de devenir universelle. Le problème est de viser, d'abord, l'universel (*FC*, p. 100-101).

Aquin se situe plus précisément par rapport aux propos de cet écrivain, publiés dans une édition de décembre 1963 du *Devoir*, selon lesquels, « l'entreprise littéraire [serait] une "aventure, la plus passionnante de toutes : celle de notre monde intérieur. De livre en livre, l'écrivain poursuit en lui-même une incessante prospection" » (*P : É*, p. 54). Pour Aquin, à l'époque de la Révolution tranquille, l'heure n'est pas à l'exploration des psychés individuelles, mais plutôt à la description d'une condition irréductiblement collective, celle des Canadiens français. Ce que l'essayiste québécois reproche à la pratique qu'il qualifie d'« aventure intérieure », ce n'est pas le fait de focaliser sur un individu. Il reproche plutôt la représentation d'un individu dont la condition ne serait pas tributaire de la condition de sa communauté. Une œuvre qui émane de cette démarche ne pourrait manifester pleinement la réalité du groupe culturel canadien-français, ce qui encore une fois a pour résultat la manifestation d'une réalité différente. « L'écrivain ne choisit pas son pays natal mais l'aventurier "intérieur" a tort d'y vivre comme s'il habitait un autre pays » (*P : É*, p. 55). L'œuvre associée à cette pratique constitue donc une production d'exil, puisqu'elle échoue à exprimer le Canadien français en tant que membre de sa communauté, redevable de la situation de celle-ci, tel qu'il est dépeint dans « La fatigue culturelle ».

« Profession : écrivain » ne reprend pas dans le détail ce portrait développé dans l'article précédent. Cependant, Aquin y fait référence à quelques reprises, notamment lorsqu'il évoque « l'existence cyclothymique de [son] groupe » (*P : É*, p. 57). La cyclothymie, ou bipolarité comme on dit plus souvent aujourd'hui, est un trait psychologique ou une maladie mentale qui décrit, chez le sujet atteint, une oscillation entre des périodes d'excitation, d'instabilité et d'euphorie, et d'autres de dépression, d'apathie et de mélancolie. Ce caractère, puisqu'il rassemble deux extrêmes contradictoires chez le même sujet, concentre efficacement le portrait des membres du groupe culturel de l'essayiste affectés par la fatigue culturelle.

En effet, la cyclothymie recouvre deux des trois traits associés à cette condition. D'abord, l'individu bipolaire exprime de façon intermittente les maux psychologiques attribués au Canadien français et liés de façon générale à la dépression et au refus de soi. Ensuite et surtout, la cyclothymie évoque l'attitude ambivalente des membres du groupe culturel d'Hubert Aquin, qui tentent de réaliser la globalité d'une part, et qui tendent à

abandonner toute visée en ce sens, d'autre part. « La culture canadienne française [...] aspire à la fois à la force et au repos, à l'intensité existentielle et au suicide, à l'indépendance et à la dépendance » (*FC*, p. 103).

C'est bien une manifestation de ce caractère contradictoire que soulève Robert Major en 2001, dans un article traitant de la figure du patriote dans la littérature de la Révolution tranquille, et portant notamment sur *Prochain épisode*. Il écrit : « dans le contexte de cette période survoltée, on s'étonne de ne pas trouver un personnage fictif qui incarnerait le vif attachement à sa patrie dans sa dimension conquérante et triomphaliste » (p. 544). En fait, à la lumière du projet romanesque que nous sommes en train de définir ici, cette attitude n'a rien de surprenant. Elle est au contraire conforme au portrait du Canadien français esquissé par Aquin dans « La fatigue culturelle ».

Il est prévisible, dans la pensée aquinienne qui assimile pratiquement niveau individuel et niveau collectif, qu'un être qui a une propension au refus de soi et qui exprime des intentions ambivalentes quant à l'avenir politique de son groupe culturel cultive également une attitude problématique envers sa patrie. Il est certain que le Canadien français ne peut, dans cette perspective, entretenir un amour plein et univoque pour son pays d'origine. Il est bien possible qu'il s'attache un instant, mais ce ne sera que pour vouloir oublier sa patrie le moment d'après, et ainsi de suite. Il en sera ainsi tant qu'il n'aura pas quitté son état de « fatigue », dans une direction ou dans l'autre.

Seule la troisième caractéristique décrite par la notion de fatigue culturelle, la tendance vers une résolution de la contradiction, n'est pas recouverte par la cyclothymie. Comme nous l'avons vu, l'état dualiste attribué au Canadiens français, n'est pas un état stable. L'individu canadien-français oscille entre deux pôles contradictoires, mais il tend davantage vers un des deux. C'est-à-dire que selon Aquin, au moment de rédiger « La fatigue culturelle », si rien n'est fait, si rien ne change, le Canadien français finira par abandonner sa nature double en renonçant définitivement à ses tentatives de réalisation de sa globalité culturelle.

### 3.2.2 L'enracinement : une littérature politique

Suivant Patricia Smart, on peut dire que pour Aquin, lors de la Révolution tranquille, « le Québec est en train de vivre une époque de transition qu'il se tient précairement entre sa propre mort et la possibilité de sa résurrection » (Smart, 1973, p. 12). Cette situation menaçante est celle du Canadien français et de son groupe culturel et elle laisse des traces plus ou moins explicites autant dans « La fatigue culturelle » que dans « Profession : écrivain ». Le trépas menace d'abord les Canadiens français, puis dans le deuxième texte surtout, il est associé aux pratiques d'exil. L'idée de « mort » s'oppose aussi à l'enracinement, dont le mot connote cette fois-ci, une certaine vitalité, la racine constituant un lien vital entre l'arbre et le sol.

Dans l'article de 1962, le Canadien français, ainsi que le groupe culturel qu'il représente, sont parfois comparés à un moribond. Cette condition, au seuil de la mort, est le résultat de la fatigue qui caractérise les habitants francophones du Québec. Le trépas, s'il advient, résultera d'un revers définitif face à cette affectation. C'est donc la condition du Canadien français qui est assimilable à celle du mourant, et sa mort revient au fait de succomber à la fatigue culturelle. C'est-à-dire, encore une fois, abandonner définitivement toute tentative de réalisation de la globalité. Ainsi, cette mort n'équivaut pas à la disparition totale de la culture canadienne-française, mais bien plutôt à la consécration de son caractère second, accessoire, ou en d'autres mots, à l'intégration finale de ses membres au partage du sensible de la Confédération, ou encore, à une « survivance folklorique » (Pleau, p. 73). Malgré cette nuance importante, en accord avec le vocabulaire aquinien, nous utiliserons le terme de « mort ».

Cette mort est aussi associée aux pratiques littéraires à éviter dans les deux articles à l'étude ici. L'écrivain en exil mentionné dans « La fatigue culturelle » se condamne « à une seule forme d'action et de réussite : l'apothéose » (*FC*, p. 98-99). C'est-à-dire une consécration, mais qui survient seulement après la mort du bénéficiaire. La même association est établie dans « Profession : écrivain », et celle-ci nous intéresse davantage puisqu'elle concerne, dans ce cas, les pratiques littéraires d'exil. Toujours à propos des idées de Jean Simard, Aquin écrit :

Dans cette voie, l'écrivain finit par conférer à son expérience « intérieure » un statut d'exception, ce qui revient à l'éviscérer d'avance quand il ne se trempe pas lui-même dans un bocal de formol tel un spécimen de tourte triste, espèce d'oiseaux en voie de disparition – comme nous! (*P : É*, p. 57)

Ce passage affirme que le phénomène présenté ou raconté dans une œuvre tributaire des pratiques associées à l'« aventure intérieure » devient sans vie, et donc sans valeur, on l'imagine. Mais surtout, la mise en application de ce procédé d'exil équivaut pour l'auteur à se donner la mort : il se retrouve dans le formol. L'extrait évoque aussi la fin qui menace le groupe culturel d'Aquin qui est dit « en voie de disparition ». Et finalement, par la série de comparaisons qui lie l'écrivain, la tourte et le « nous », mis pour la communauté canadienne-française, le texte relie le destin de l'homme de lettres à celui de son groupe culturel.

Évidemment, le décès de l'auteur, ici, n'est pas physique. Il s'agit de la mort en tant que survivance folklorique, et si l'écrivain meurt, c'est bien en tant que Canadien français, membre de son groupe culturel. Dans le contexte de la Révolution tranquille, l'œuvre d'exil consacre la mort du Canadien français au sens plein, en tant que sujet politique. Dans un monde qui manifeste l'inexistence de cet être, ce type de texte ne constitue qu'une autre marque de cette absence. Ce pourquoi il constitue une « perte de temps », voire une menace, si l'on se rappelle les risques de signification allégués dans l'affirmation du refus de la littérature formulée au début de l'article. Au contraire, manifester le Canadien français tel qu'Aquin l'a décrit dans « La fatigue culturelle », c'est-à-dire fictionner le réel d'une façon précise qui constitue le Canadien français sujet politique, revient à répéter ou à réactiver le dissensus, accordant ainsi au texte la chance de concourir à la réalisation de la globalité du groupe culturel de l'essayiste.

Ainsi, au contraire d'une consécration littéraire de la mort, le texte enraciné peut entretenir la « vie » et l'avenir du Canada français. Comme nous l'avons expliqué plus tôt, tant qu'il y a un dissensus, la réalisation de la globalité culturelle demeure un horizon possible. Celui-ci, tout comme l'ensemble des conflits politiques de ce type, est toujours menacé, est toujours au bord de l'« évanouissement », et il doit donc être entretenu, réactivé constamment. Dans le contexte qui nous intéresse, sa disparition entraînera celle des Canadiens français, consacra leur simple survivance folklorique. Or, ce que le texte littéraire peut dans cette situation, c'est résister à cette disparition en donnant une autre

manifestation au partage du sensible associé aux membres du groupe culturel d'Hubert Aquin. Et c'est parce que l'enracinement est informé de cet objectif, intimement lié au dissensus, que l'on peut dire qu'il décrit une littérature politique.

Cela dit, pour Aquin au moment de composer ses essais politiques, la littérature ne pourra à elle seule entretenir cet affrontement entre deux partages du sensible. Elle doit seulement être informée, comme tous les autres domaines, par l'impératif primordial identifié à la fin du chapitre deux. Mais une fois l'état de fatigue culturelle et le dissensus résolu, dans une direction ou dans l'autre, cet objectif se dissipera, et avec lui, la nécessité de l'enracinement. C'est parce que le contexte est exceptionnel lors de la Révolution tranquille que l'écrivain canadien-français se doit d'être enraciné, « dans un pays en gestation ontologique, la vocation d'écrivain ne peut demeurer inchangée » (*P : É*, p. 57). Mais rien n'empêche de penser qu'une fois ce moment historique singulier terminé l'enracinement aura perdu sa pertinence ou, du moins, son impérativité.

Dans l'éventualité où les membres du groupe culturel d'Aquin réaliseraient définitivement leur globalité culturelle, la littérature perdrait son caractère menaçant évoqué au début de l'article. Ainsi, l'homme de lettres, ne risquant plus d'entraver le destin de son groupe culturel, pourrait se consacrer à son art avec plus d'« innocence ». Dans le cas contraire, où les Canadiens français sombreraient une fois pour toute dans la survivance folklorique, la réalisation de la globalité ne constituerait plus une préoccupation. La littérature pourrait toujours tenter de manifester à nouveau un dissensus, mais déjà dans les meilleures conditions de la Révolution tranquille Aquin ne semble pas particulièrement optimiste. On imagine mal comment, dans une situation moins propice, l'auteur de *Prochain épisode* voudrait investir la littérature d'une visée politique. Au-delà de ces spéculations, il importait de signaler ici que l'enracinement est pensé en fonction de la poursuite de la globalité, du dissensus qui la supporte, et plus généralement du contexte de la Révolution tranquille.

### 3.2.3 Enracinement et forme littéraire

L'œuvre littéraire enracinée doit donc manifester le Canadien français. Nous avons déjà mentionné l'exemple de *Prochain épisode* lors de notre commentaire portant sur les propos

de Robert Major. Nous y avons mentionné que le personnage de ce roman était semblable à l'être décrit dans « La fatigue culturelle », ce qui expliquait le caractère problématique de son sentiment patriotique. Cela dit, l'œuvre valable pour la Révolution tranquille, telle que la conçoit Aquin, et son premier roman en est un exemple remarquable, devrait manifester le Canadien français, autant au niveau du contenu que de la forme.

Ainsi avant de clore ce chapitre, nous présenterons un dernier élément important de la pensée littéraire du romancier québécois qui était un grand admirateur de Nabokov, de son *Pale Fire* en particulier<sup>22</sup>. Cet élément s'intègre au programme romanesque que nous venons de définir, mais il le dépasse également. Il s'agit de la volonté d'innover et d'expérimenter avec la forme littéraire. Cet objectif informe l'ensemble de la production d'Aquin, de *L'invention de la mort* à *Neige noire*. Mais nous allons voir que pour la période qui nous intéresse, celle de la Révolution tranquille, incluant la création de *Prochain épisode*, cette préoccupation se subordonne à l'impératif de la manifestation du Canadien français.

C'est aussi cette visée qui rapproche le projet romanesque aquinien de celui des écrivains affiliés au Nouveau Roman, affinité soulignée par quelques critiques dont André Lamontagne (p. 258). Sans faire d'Aquin un représentant de ce courant littéraire français, ce qui serait exagéré puisque les deux programmes émanent de problématiques différentes (Pelletier, 1975, p. 25), nous utiliserons ici un texte d'Alain Robbe-Grillet qui entend définir ce mouvement romanesque, avec l'intention de mieux comprendre les positions de l'auteur québécois. Publié en 1963, *Pour un nouveau roman* nous fournira notamment une définition de la forme littéraire et du réalisme, courant contre lequel Aquin et Robbe-Grillet se situent<sup>23</sup>.

Le texte théorique de l'auteur de *Dans le labyrinthe* propose une définition simple de la forme. Cette facette du texte y est définie par rapport à une autre, qui constitue d'une certaine

---

<sup>22</sup> Voir à ce sujet la présentation de l'édition critique de *Trou de mémoire* (p. xxxvi-xxxix) et le *Journal* d'Aquin qui y est cité (p. 248-250).

<sup>23</sup> *Pour un nouveau roman* est notamment composé de textes publiés précédemment (entre 1953 et 1963). Il est possible mais non certain qu'Aquin ait lu ceux-ci au moment de rédiger son article à la fin de l'année soixante-trois. « Profession : écrivain » mentionne le nom de Robbe-Grillet (*P : É*, p. 50). Un exemplaire de *Pour un nouveau roman* figure dans la bibliothèque d'Aquin, mais il s'agit de l'édition de 1967.

façon son opposé, le contenu. Étudier ou travailler la forme, dans une production, revient à focaliser l'attention davantage sur comment le texte est écrit, plutôt que sur ce qui y est écrit :

Séparer la « forme » d'un roman de son contenu [revient à] opposer l'*écriture* (choix des mots et leur ordonnance, emploi des temps grammaticaux et des personnes, structure du récit, etc.) à l'anecdote qu'elle sert à rapporter (événements, actions des personnages, motivations de celles-ci, morale qui s'en dégage). (p. 39)

Cette distinction quoique large, balise bien la différence entre les deux aspects du texte littéraire et elle nous permettra de comprendre un peu mieux la préoccupation aquinienne.

L'importance de la forme est affirmée de façon explicite dans « Profession : écrivain », quoique dans le cadre du refus de la littérature. L'essayiste écrit qu'« en dépit des protestations récurrentes de non-formalisme, les écrivains sont d'abord formalistes en ce sens que les formes qu'ils utilisent sont des suppôts de leur existence » (*P : É*, p. 50-51). Cet extrait exprime d'abord l'importance de la forme dans le travail littéraire, mais aussi l'idée selon laquelle la forme constitue un moyen privilégié de manifester la réalité d'un être.

Aquin ajoute ensuite que la forme pour « ce qui est [son] cas en ce moment, [est] inchoisie et indésirée » (*P : É*, p. 51). Ce passage peut se comprendre de deux façons. D'abord, la forme est rejetée en tant que partie de la littérature, dans le cadre du refus générale de toute production littéraire. Ensuite, une fois ce refus surmonté, la préoccupation formelle est intégrée à l'enracinement, et à ce moment, la forme devient « inchoisie ». En effet, étant donné le contexte de la Révolution tranquille, elle s'impose à l'écrivain et elle doit s'attacher à manifester la réalité des membres du groupe culturel d'Aquin.

Donc, pour l'auteur de *Prochain épisode*, durant la Révolution tranquille au moins, autant que pour Robbe-Grillet dans l'ouvrage en question ici, l'expérimentation formelle ne constitue pas simplement un travail désintéressé qui viserait uniquement l'innovation comme telle, dans une démarche rappelant « L'art pour l'art<sup>24</sup> ». La forme est significative, celle choisie exprimera un monde ou une condition précise. Mais alors qu'Aquin recherche une manière d'écrire appropriée, apte à exprimer la condition des membres de son groupe

---

<sup>24</sup> Aquin semble d'ailleurs placer cette approche du côté des pratiques d'exil, évoquant une « œuvre d'art autarcique et posthume » (*P : É*, p. 53).

culturel, Robbe-Grillet poursuit un objectif plus général. Pour lui, il s'agit de « cherch[er] de nouvelles formes romanesques, capables d'exprimer (ou de créer) de nouvelles relations entre l'homme et le monde », ou encore d'« inventer l'homme » (p. 9). Ces projets partiellement différents n'empêchent pas les deux auteurs de rejeter un même type de forme littéraire, celui, semblable à la manière d'écrire employée par les auteurs réalistes.

En introduction à son ouvrage sur la production romanesque de la Révolution tranquille, *Le roman à l'imparfait*, Gilles Marcotte explique que certains rêvaient, à l'aube des années soixante, d'un grand roman réaliste québécois, de « notre “ comédie humaine ” » (p. 10), pour ensuite affirmer que cette attente fut déçue (p. 11). « Profession : écrivain » permet d'expliquer pourquoi ce type de roman n'apparut jamais, ou encore, de justifier son absence. Aquin y affirme que l'écrivain : « écrira non pas l'histoire stendhalienne des carbonari canadiens-français, mais une œuvre aussi incertaine et aussi formellement malsaine que l'œuvre impure qui s'accomplit en lui et dans son pays » (*P : É*, p. 57). Cet extrait comporte plusieurs éléments, il importe pour l'instant de concentrer notre attention sur sa première partie. Dans celle-ci, Aquin évoque un des plus célèbres représentants du réalisme français, Stendhal, et son roman inachevé *Lucien Leuwen*, pour indiquer que la forme réaliste doit être évitée par l'écrivain de la Révolution tranquille.

Cette prise de position suppose évidemment une conception particulière d'une autre notion potentiellement problématique : le réalisme. Une fois de plus, *Pour un nouveau roman* fournit une définition simple. Robbe-Grillet y propose un ensemble de traits qui caractérisent, selon lui, la forme des œuvres associées à ce courant littéraire : « emploi systématique du passé simple et de la troisième personne, adoption sans condition du déroulement chronologique, intrigues linéaires, courbe régulière des passions, tension de chaque épisode vers une fin, etc. » (p. 31). Il attribue ensuite à cet ensemble formel, une signification : il « vis[e] à imposer l'image d'un univers stable, cohérent, continu, univoque, entièrement déchiffrable » (p. 31)<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Ce passage est cité dans Marcotte, 1989a, p. 235. L'essayiste québécois souligne d'ailleurs comment cette description du roman balzacien est caricaturale.

Dans son texte théorique, l'écrivain français ne s'attaque pas au réalisme directement, c'est-à-dire au courant littéraire situé historiquement, dont Balzac constitue le représentant le plus célèbre. Robbe-Grillet se positionne plutôt contre ses contemporains qui emploient une forme assimilable à celle développée par les réalistes français. Cela, parce que selon lui, cette façon d'écrire n'est pas apte à représenter le monde, et l'être humain, des années soixante. Il est possible de penser qu'Aquin attribue la même signification à l'écriture de type réaliste. Mais le problème pour lui, provient du fait que cette forme n'est pas représentative de la réalité des membres de son groupe culturel, de « l'œuvre impure qui s'accomplit en lui et dans son pays ».

Ainsi, en accord avec Maxime Prévost, nous croyons qu'« Aquin cherche une forme littéraire aux antipodes de l'idiome cohérent et linéaire des romanciers réalistes » (p. 180), mais non pour les raisons évoquées par ce critique. Pour nous c'est parce que les caractéristiques cyclothymiques, contradictoires et instables attribuées au Canadien français, son existence ambiguë, « en gestation », s'opposent toutes à la « plénitude [et] l'accomplissement » (Nepveu, p. 105), à la stabilité, l'univocité, et l'on pourrait ajouter à la linéarité. D'où l'œuvre « incertaine » à la forme « malsaine » évoquée dans l'extrait cité précédemment. C'est pour cette raison que le roman enraciné ne pourra être réaliste. Dans la perspective aquinienne, le réalisme semble avoir la même signification que chez Robbe-Grillet. C'est-à-dire qu'il exprime un monde qui est pratiquement opposé à celui des êtres décrits dans « La fatigue culturelle ». Ainsi, vouloir manifester cette condition par le biais de la forme littéraire produira nécessairement une œuvre très différente d'un roman réaliste. On peut dire pour finir, qu'un texte qui reprendrait les caractéristiques formelles associées à ce courant, à l'époque où Aquin écrit ses essais politiques, constituerait un autre exemple d'œuvre d'exil.

### 3.2.4 « Profession : écrivain » : un monologue hamletien

« Profession : écrivain » comporte quelques autres indications générales quant à la forme à poursuivre dans la production d'une œuvre littéraire, à l'époque de la Révolution tranquille, notamment lors du passage concernant le monologue hamletien. Aquin attribue à ce type de discours, qu'il définit à partir du célèbre héros shakespearien, un caractère révolutionnaire. Sans suivre l'essayiste jusque dans cette affirmation, ce qui dépasserait le cadre de notre

travail, nous verrons que la description et la validité de cette forme de monologue, défendue par Aquin dans « Profession : écrivain », sont cohérentes avec l'enracinement que nous avons défini dans ce chapitre.

C'est après avoir développé longuement son refus de la littérature qu'Aquin aborde la parole monologique. Il l'utilise pour répondre à un problème : selon l'essayiste, toujours en contexte de colonisation, la revendication de la part du terme dominé est une stratégie à éviter, puisqu'elle est piégée, en quelque sorte :

Le dominé se manifeste comme un revendicateur, mais il ne mesure pas le degré de complémentarité du revendicateur et de son maître, non plus que la bienveillance avec laquelle ce dernier accepte de donner la réplique, en cédant assez pour que le revendicateur puisse se dire à l'occasion qu'il a gagné la partie... Et tout rentre dans la cohérence invisible. (*P : É*, p. 51)

Le problème survient donc du fait que la revendication ne se joue qu'à l'intérieur de la relation de domination. Elle implique un dominé qui revendique quelque chose à un dominant, elle ne remet pas en question ces deux positions, au contraire pour Aquin, elle les réactive. De même, on peut imaginer que la revendication ne vise qu'un réaménagement superficiel de la communauté en ne s'attaquant pas au partage du sensible qui l'organise. Plutôt que d'entrer en conflit avec le contexte, elle constitue un échange se déployant dans le même contexte, entre deux positions inscrites dans un rapport de force asymétrique. C'est en cherchant à éviter une parole qui s'élaborerait dans ce type de dialogue, parole qui pourrait prendre la forme d'une œuvre littéraire, et qui ne ferait que signifier encore une fois une situation dominée pour le Canadien français, ainsi que son acceptation implicite, que l'essayiste québécois en vient à s'intéresser au monologue.

C'est donc d'abord parce que la parole monologique n'implique qu'un seul personnage, qu'elle s'accorde avec certaines préoccupations aquiniennes. Plus précisément, il s'agit de celles relatives à son appréhension du Canadien français, ainsi qu'à la posture qu'il adopte lui-même dans sa production essayistique. Nous l'avons expliqué au chapitre deux, Aquin ne nie pas l'existence d'une relation de domination entre les deux Canadas. Pour l'essayiste par contre, le Canadien français est largement responsable de celle-ci, et il peut en dernière instance la quitter, indépendamment de l'action du terme dominant. Pour cette raison,

l'essayiste appréhende les membres de son groupe culturel en tant qu'ils sont seuls, et non en tant qu'ils participent à un rapport de force qui les dépasse, ou qui implique nécessairement un autre terme. Dans cette même perspective, Aquin ne s'adresse jamais au Canada anglais dans ses essais, et il ne le mentionne que très rarement. Pour anticiper sur la présence du héros de Shakespeare dans l'essai aquinien, on peut dire que tel Hamlet lançant sa célèbre question, le Canadien français pour Aquin doit penser son avenir dans un soliloque : sa condition n'impliquant que lui, il est seul face à la possibilité de sa mort et de son inaction<sup>26</sup>.

Il est donc question, plus précisément, d'une forme monologique « hamletienne » dans « Profession : écrivain », celle-ci ayant comme principale particularité de manifester une certaine déraison. Avant même d'aborder le monologue dans son essai, Aquin évoque Hamlet, tout en insistant indirectement sur sa possible folie. Très tôt dans l'article, alors que l'intellectuel élabore son refus de la littérature, il écrit vouloir cesser de « jongler avec les words words words » (*P : É*, p. 46), citant ainsi une réplique du prince danois à Polonius, alors que ce dernier le soupçonne de démente (Shakespeare, p. 162). Quelques pages plus loin, après avoir exposé l'écueil que constitue la revendication, Aquin poursuit en décrivant le monologue hamletien de la façon suivante : un discours « interrompu à chaque parole, nourri d'autant d'hésitations qu'il comporte de distance avec la raison dominante » (*P : É*, p. 52).

Il faut bien noter que lorsque l'essayiste québécois détaille ce type de soliloque, il n'affirme pas explicitement décrire une forme littéraire, par contre les idées qu'il expose s'appliquent aisément à la littérature, et de surcroît, s'accordent à l'enracinement. Transposé au domaine romanesque, l'extrait ci-haut cité devient une description générale de l'œuvre enracinée qui incarne le Canadien français et sa condition. C'est-à-dire, un texte erratique, étant donné la nature contradictoire et hésitante des membres du groupe culturel d'Hubert Aquin, et un texte irréductible au contexte, à la « raison dominante » étant donné une différence fondamentale dans la façon de découper le sensible, entre l'œuvre et le monde dans lequel elle apparaît. C'est de ces deux incohérences, la première interne, la deuxième

---

<sup>26</sup> Selon Jacques Allard, la « figure [d'Hamlet] incarne la psyché du Canadien français » (p. 171). Marilyn Randall, pour sa part, écrit, parlant du colonisé canadien-français : « L'analogie entre le dilemme de Hamlet et celui du colonisé explique l'importance de ce personnage comme interprétant dans *Trou de mémoire*, ainsi qu'ailleurs dans l'œuvre d'Aquin » (p. 77).

entre le texte et le contexte, qu'émane un caractère que l'on peut associer à la folie ou à la déraison.

Le texte même de « Profession : écrivain », dans lequel Aquin dit « verser dans l'illogisme » (*P : É*, p. 46) et « choisir pleinement et irréversiblement l'incohérence » (*P : É*, p. 51-52), semble composé en accord avec cette description. Il convient ici de revenir au passage tiré de l'article de Jean-Guy Rens, cité au début de ce chapitre, selon lequel « “ La fatigue culturelle du Canada français ” entretenait le dialogue colonisé-colonisateur au nom d'une pensée transcendante » (p. 125), alors que dans « Profession : écrivain », « Le discours du Québec libre se déchaîne à partir de repères imprévisibles, irrécupérables par l'establishment anglo-saxon – révolutionnaires » (p. 125). Inutile de répéter ici que nous n'adhérons pas aux conclusions de Rens. Cela dit, ses observations révèlent une réelle différence, notamment formelle, entre « La fatigue culturelle » et « Profession : écrivain ». Bien que les deux articles entretiennent une certaine cohérence, sur laquelle repose d'ailleurs une bonne part de ce présent chapitre, le deuxième texte en regard du premier, marque une évolution dans la production aquinienne. Il est possible, en effet, de ranger l'essai paru dans *Liberté* du côté du dialogue et l'autre, du côté du monologue tel que nous l'avons décrit.

Aquin dès le début de « La fatigue culturelle », voulant alors éviter la simplification de son point de vue séparatiste et sa réduction à une simple attitude partisane, inscrit son texte dans un échange entre les défenseurs de sa position et ceux de la position fédéraliste. De surcroît, ce même article s'ouvre sur une réponse à un article de Pierre Elliott Trudeau. Dans cette perspective, il réplique de manière réfléchie à certains arguments de « La nouvelle trahison des clercs » après quoi il développe lui-même une argumentation raisonnée. En comparaison, « Profession : écrivain » est effectivement « déchaîné », instable, marqué par l'hésitation et les divagations. De façon générale, le lecteur est face à un essai dans lequel un intellectuel qui n'est pas, à l'époque, reconnu pour être un écrivain affirme d'abord qu'il abandonne la littérature et son métier d'écrivain, pour ensuite suggérer ce que pourrait être une production littéraire valable. Le propos de l'article est donc contradictoire avec la figure publique d'Aquin à l'époque, et le texte se contredit lui-même ne serait-ce que sur le point du refus total ou non de la littérature.

Ainsi, l'essayiste québécois réalise avec « Profession : écrivain » certains principes littéraires qu'il formule explicitement dans son texte, ce qui n'est pas sans ajouter au paradoxe. En effet c'est dans son article qui apparaît le plus tributaire d'un souci formel, donc littéraire, qu'Hubert Aquin affirme son refus de la littérature. En outre, cette poétique de l'hésitation, de l'incohérence et de la contradiction, qui s'oppose au réalisme tel que nous l'avons défini, est celle qu'il développera davantage dans son premier roman *Prochain épisode*.

*Conclusion : Enracinement et engagement : Rancière, Aquin et Sartre*

« Profession : écrivain » peut donc se lire comme une réponse à la question « que faire de la littérature? » étant donné l'objectif identifié en conclusion à « La fatigue culturelle », selon lequel le Canadien français doit se consacrer avant tout autre chose à la réalisation de la globalité de son groupe culturel. Aquin imagine d'abord une première solution qui revient à abandonner totalement la littérature canadienne-française. Rappelons que l'appréhension aquinienne du contexte de la Révolution tranquille est établie à partir des théories de la décolonisation. Dans ce cadre, l'œuvre littéraire produite par les membres du groupe culturel d'Aquin risque de ne signifier que leur position dominée au sein d'une relation de domination, ou encore, l'acceptation de cette même relation. Ces significations ne sont évidemment pas compatibles avec la poursuite de la globalité culturelle, d'où le refus.

Cependant, cette première réponse ne respecte pas la volonté d'écrire exprimée par l'essayiste québécois. C'est pourquoi, notamment, cette solution est abandonnée et remplacée de façon implicite par le projet littéraire de l'enracinement. Cette poétique s'accorde à la conclusion de « La fatigue culturelle » en visant, en dernière instance, à résister à l'évanouissement du dissensus en jeu lors de la Révolution tranquille. Ce conflit politique est le motif à la base de la poursuite de la globalité culturelle, il en constitue le foyer. Sa disparition équivaldrait à l'abandon définitif de cet objectif, de même qu'à la consécration du caractère second de ce qui constitue l'identité du Canadien français, ou encore, dans le vocabulaire aquinien, à sa mort. C'est donc dans cette visée de résistance que l'œuvre enracinée doit manifester le Canadien français décrit par l'essayiste québécois dans « La fatigue culturelle ». Celui-ci constitue une fiction du monde de la Révolution tranquille organisée selon le partage du sensible associé aux membres du groupe culturel d'Aquin.

Bien qu'il soit possible de lire « Profession : écrivain » comme une solution à un dilemme analogue à celui rencontré par l'écrivain engagé, et même si Aquin reprend quelques éléments de la doctrine sartrienne, l'enracinement ici décrit ne correspond pas à une conception engagée de la littérature au sens strict. Il faut bien noter que cette dernière affirmation ne repose pas sur les mots de l'essayiste québécois selon lesquels il n'est pas engagé, mais plutôt sur la comparaison des deux projets littéraires. En effet, Aquin dit quelques fois que sa démarche se distingue de l'engagement, mais à chaque fois il implique une définition réductrice et différente de l'acception sartrienne du terme. Par exemple, dans « Profession : écrivain », il dit ne pas « prêch[er] l'engagement politique », après quoi il précise : « nul écrivain n'est tenu d'axer son œuvre selon l'efficacité de tel ou tel régime politique » (*P : É*, p. 53)<sup>27</sup>.

Il faut préciser également que certaines des différences entre le projet littéraire d'Aquin tel que nous l'avons exposé et la conception développée par Sartre proviennent du cadre théorique que nous avons employé. En effet, les positions de Jacques Rancière diffèrent considérablement de celle du philosophe existentialiste. Cela dit, certaines divergences entre l'enracinement et l'engagement proviennent aussi proprement de la pensée aquinienne. Nous allons, pour terminer ce chapitre, comparer, de façon large, l'objectif général des deux projets littéraires. Nous verrons que le programme de l'intellectuel québécois, tel que nous l'avons exposé, s'éloigne de la doctrine sartrienne pour des raisons propres à Rancière et d'autres, propres à Aquin.

L'extrait suivant qui résume une part du programme élaboré par le philosophe existentialiste dans *Qu'est-ce que la littérature?* révèle une définition du « monde » ou du « réel » bien différente de celle supposée dans ce travail, et empruntée à l'auteur des « Dix thèses » : « ne travaillant que sur du donné et du déjà existant, l'écrivain [engagé] aurait pour tâche de mettre au jour ce qui est là, mais restait inapparent ou caché » (Denis, p. 66). Il ressort de ce passage que, pour le philosophe existentialiste, du moins dans le cadre de sa conception de l'engagement littéraire, il existe quelque chose de l'ordre d'un monde premier,

<sup>27</sup> Dans une conférence prononcée à Buffalo en 1968, Aquin explique : « I do not function as an engaged novelist; I am not and I don't feel compelled to convey a certain ideology. More than that, my novels do not convey any ideology » (*MLI*, p. 178). Encore une fois, cet « engagement » ne correspond pas à la définition sartrienne.

un monde réel, ou objectif. Par rapport à ce dernier, le texte littéraire ne constitue qu'une représentation partielle. En d'autres mots, une opposition texte-réel est supposée. Or pour Rancière, le monde est déjà tributaire d'un certain partage du sensible et donc, selon ce critère, ne peut être considéré plus réel ou objectif qu'un texte, qui lui aussi repose sur un certain partage du sensible. Rappelons son affirmation : « le réel doit être fictionné pour être pensé » (2000, p. 61). Au contraire, pour Sartre, il existe un réel objectif au-delà de toutes fictions.

La tâche de l'écrivain engagé consisterait à montrer de ce monde, « certains aspects ou certaines facettes qui n'avaient pas retenu l'attention jusque-là » (Denis, p. 66). Son rôle est de communiquer l'existence de ces éléments à son lecteur de façon à faciliter un geste en vue d'une émancipation, voire à rendre possible ce geste. Cet aspect, d'abord dérobé, peut constituer un déterminisme qui pèse sur le lecteur et l'apprentissage de ce déterminisme par l'individu lui permettrait de s'en défaire. Pour Rancière, au contraire et encore une fois, le moteur de l'émancipation n'est pas de l'ordre de la connaissance mais plutôt de la perception ou du partage du sensible, pour être plus précis. C'est en altérant celui-ci que l'individu s'émancipera. Dans cette perspective, ce que le texte littéraire peut, c'est donner corps à une certaine pré-configuration de la communauté, pour la faire voir et la proposer à un lecteur qui pourra ensuite se détourner du partage du sensible auquel il était intégré, et ainsi s'émanciper. Par exemple, l'habitant francophone du Québec se percevant soudain en tant qu'un sujet politique canadien-français, plutôt qu'en tant qu'un simple Canadien.

Cette mission de mise en lumière d'un élément de ce monde « premier », dans la doctrine sartrienne, implique un présupposé, et ce dernier possède un statut problématique dans la pensée d'Aquin. Comme l'explique Benoît Denis, cette propriété de dévoilement prêtée à la littérature suppose une certaine conception du langage (p. 66-68). C'est-à-dire que pour espérer dévoiler efficacement un aspect jusque-là caché du monde, par le biais de l'œuvre littéraire, il faut supposer que le texte et le langage, qui en est la matrice, soient tous les deux relativement transparents. En fait cette conception linguistique est plus qu'un sous-entendu, puisque Sartre la défend explicitement à quelques reprises dans *Qu'est-ce que la littérature?* (p. 341). Si l'œuvre écrite laisse place à un grand nombre d'interprétations, si le

langage ne désigne pas avec précision les objets de la réalité, l'écrivain engagé ne peut espérer communiquer une information claire et précise à son lecteur.

Sans insister sur la part d'opacité que recèle le langage, ou encore sur la polysémie qui constituerait le propre de l'œuvre littéraire, comme l'ont fait plusieurs critiques de la doctrine sartrienne, Aquin affirme que cette transmission d'information via le texte est problématique, au moins pour le contexte de la Révolution tranquille. Comme nous l'avons exposé au début de ce chapitre, sur la base de l'appréhension du contexte québécois du début des années soixante, à partir des théories de la décolonisation, l'essayiste de « Profession : écrivain » affirme que le texte littéraire risque de signifier d'emblée simplement la position dominée du Canadien français. Or il est évident que cette signification interférerait avec la transmission d'une information visant l'émancipation de ce même Canadien français. Ce qui fait que chez Aquin, pour la situation du Québec de la Révolution tranquille du moins, la possibilité d'une littérature engagée, au sens de Sartre, est problématique.

Ainsi, bien qu'Aquin ait manifestement subi l'influence de Jean-Paul Sartre, qu'il se réclame du philosophe à l'occasion, il ne récupère qu'une petite partie de la doctrine sartrienne de l'engagement lorsqu'il élabore son programme littéraire. On peut dire que la critique aquinienne a suivi assez fidèlement cette influence partielle puisque *Prochain épisode*, qui fut étudié quelques fois à partir de perspectives sartriennes, ne le fut jamais à partir de la doctrine de l'engagement. Cela dit, il est maintenant temps, pour terminer, de voir comment certains aspects de ce premier roman d'Hubert Aquin peuvent être expliqués par le projet littéraire de l'enracinement.

## CONCLUSION

Le cadre théorique exposé au début de ce travail, et inspiré de la pensée de Jacques Rancière, ainsi que le projet romanesque d'Hubert Aquin, déterminé à partir de sa production essayistique de la première moitié des années soixante, permettent d'esquisser de nouvelles perspectives pour une lecture politique de l'œuvre romanesque de l'intellectuel québécois.

Les conceptualisations ranciériennes fournissent des pistes inédites pour comprendre la signification et l'éventuelle portée politique de la production romanesque aquinienne. Le cadre établi à partir de ces définitions permet d'appréhender le roman en relation avec son contexte et non en ce qu'il annonce ou inaugure certaines possibilités historiques. Par le biais du partage du sensible, il est possible de comparer le texte littéraire et le monde qui le voit apparaître, en étudiant comment ces deux termes sont tributaires d'une pré-configuration précise de la communauté. C'est lorsque ces deux pré-configurations, ces deux partages du sensible, diffèrent qu'il y a « dissensus », qu'il y a un conflit politique, et de même, que l'on peut qualifier un texte de « politique ». Ainsi c'est parce que « La fatigue culturelle » « loge un monde dans un autre » (Rancière, 1998, p. 179), celui où le Canadien français est un sujet politique, dans celui où il n'y a pas de Canadiens français, mais seulement des Canadiens, que l'article peut être considéré politique.

En outre, les définitions ranciériennes ne postulent pas une opposition marquée entre le texte et le « réel ». En effet, ces deux termes possèdent un élément commun qui est le fait de reposer sur un certain partage du sensible. Plus généralement, les deux constituent des « fictions ». Ce qui est désigné habituellement par le terme « réel », tout comme le texte littéraire, la politique, l'art, et les savoirs en général, instaurent tous des fictions (Rancière, 2000, p. 62). C'est-à-dire, un ensemble d'éléments sensibles, ou de perceptions, organisés selon certains modes d'interprétation, notamment selon un partage du sensible précis. Et cette fiction établit « des rapports entre ce qu'on voit et ce qu'on dit, entre ce qu'on fait et ce qu'on peut faire » (Rancière, 2000, p. 62). Le personnage du Canadien français décrit dans « La fatigue culturelle » peut-être considéré en tant qu'une fiction de ce type reposant sur le partage du sensible du Canadien français.

Cet être et sa condition sont principalement caractérisés par la fatigue culturelle. Cette expression signifie d'abord que les membres du groupe culturel d'Aquin décrivent une tendance au refus de soi, qui s'exprime à travers des comportements dépressifs notamment. Plus généralement ils ont une attitude ambivalente envers eux-mêmes et vis-à-vis de l'avenir de leur groupe culturel. Ils oscillent entre des tentatives de réalisation de leur globalité et l'abandon définitif de ces mêmes tentatives. On peut dire aussi qu'ils hésitent entre les deux partages du sensible identifiés dans ce travail.

Il faut ajouter à ces deux premiers traits un troisième, qui décrit un déséquilibre dans l'ambivalence qui caractérise le personnage. Selon Aquin, le Canadien français incline davantage vers l'abandon de sa globalité que vers la réalisation de celle-ci. Ce pourquoi, si la situation décrite dans « La fatigue culturelle » n'est pas affrontée, le Canadien français abandonnera éventuellement sa globalité, il « mourra » en termes aquiniens. On peut voir là la manifestation d'un pessimisme qui a probablement inspiré les lectures de *Prochain épisode* concluant au roman en tant que constat d'échec et annonce de sa perpétuation. Cela dit, cette hypothèse exagère peut-être le pessimisme aquinien qui doit être tempéré par les considérations du romancier relativement au déterminisme historique.

Ce portrait, dépeint par Aquin, cette fiction du Canadien français, constitue une façon de penser le contexte de la Révolution tranquille, mais il est surtout important pour ce travail parce qu'il se retrouve au cœur du projet littéraire de l'enracinement. Selon ce programme, le personnage du Canadien français et sa condition doivent être manifestés autant au niveau du contenu que de la forme dans l'œuvre littéraire à l'époque de la Révolution tranquille. *Prochain épisode* constitue un exemple de cette manifestation.

#### *Prochain épisode* : un roman enraciné

Ainsi, à partir du cadre théorique ranciérien et surtout du projet aquinien de l'enracinement, il est possible d'imaginer une lecture politique de *Prochain épisode*, selon laquelle le roman est étudié en tant qu'il est enraciné, en tant qu'il manifeste le Canadien français et sa fatigue culturelle. Selon cette approche ce n'est pas la thématique révolutionnaire – la mise en scène d'un héros au service de la Révolution québécoise qui poursuit, pour l'abattre, un agent associé aux forces fédéralistes – qui confère au roman un

caractère proprement politique. Ce n'est pas non plus parce que sa forme est éclatée, et qu'ainsi par homologie avec les bouleversements sociopolitiques réalisés et surtout rêvés de l'époque, on lui accorde un caractère révolutionnaire<sup>28</sup>, que l'on peut qualifier le roman de politique. Suivant le principe central de l'enracinement, c'est plutôt la structure double et contradictoire de *Prochain épisode*, son héros complètement cyclothymique, qui hésite et oscille sans cesse dans son attitude face à son objectif révolutionnaire, son ennemi, et lui-même, ainsi que les péripéties qui en découlent qui constituent des manifestations du personnage développé par Aquin dans « La fatigue culturelle », manifestations qui se comprennent, nous l'avons vu, en termes politiques.

Cette fiction d'abord décrite dans « La fatigue culturelle », puis inscrite au centre du projet littéraire aquinien, permet ainsi d'expliquer certaines particularités du roman ayant retenu l'attention de la critique. Nous avons vu, à la fin du troisième chapitre<sup>29</sup>, lors de notre commentaire de l'article de Robert Major, qu'il n'était pas surprenant de ne pas retrouver dans *Prochain épisode* un patriote non-problématique. En outre, la poétique aquinienne fournit une explication également à ce que Jozef Kwaterko considère comme l'incapacité du roman à « construire une représentation du monde cohérente » (1989, p. 154). Sur la base de l'enracinement, on peut affirmer que cette image ordonnée du monde n'est en rien recherchée par l'écriture aquinienne. Au contraire, dans « Profession : écrivain », l'intellectuel dit « choisir pleinement et irréversiblement l'incohérence » (*P : É*, p. 51-15). Celle-ci, au sein de *Prochain épisode* s'explique alors par la condition du Canadien français de « La fatigue culturelle » – double, contradictoire, instable – qui informe le récit.

Le programme romanesque d'Aquin, défini à partir des notions ranciériennes, permet aussi une lecture politique de *Prochain épisode* qui n'accorde pas un poids important à l'éventuelle Révolution québécoise, ou encore à un geste qui y contribuerait. En effet, il n'importait pas ici de voir comment le roman projeté par la poétique aquinienne devait préparer la Révolution québécoise. Il s'agissait plutôt de comprendre comment l'œuvre enracinée allait entrer en conflit, en dissensus, avec le monde qui la voit apparaître. Cette

---

<sup>28</sup> Gilles de La Fontaine, par exemple, affirme que l'œuvre d'Aquin possède une forme plus révolutionnaire que celle de Jacques Ferron (p. 110).

<sup>29</sup> p. 64.

approche permet ainsi d'éviter les conclusions liées au constat de l'échec révolutionnaire. Mais surtout, conjuguée aux positions aquiniennes relatives au déterminisme historique, elle permet de contourner, voire de répondre, aux lectures qui font de l'œuvre l'annonce d'un échec perpétuel et imparable. Conclusion qui est elle-même remise en question par certains éléments du roman.

Il est vrai, *Prochain épisode* raconte un échec, un échec qui se répète. Son héros n'arrive ni dans la réalité d'abord, ni par écrit ensuite, lors de la rédaction de son roman, à abattre H. de Heutz, son adversaire contre-révolutionnaire. Cependant l'histoire ne s'arrête pas là. Lors du tout dernier chapitre, le narrateur affirme : « je me sens fini; mais tout ne finit pas en moi. Mon récit est interrompu, parce que je ne connais pas le premier mot du prochain épisode » (p. 165) après quoi, il annonce la révolution à venir et le fait qu'une fois celle-ci advenue, il pourra écrire sa réussite face à son opposant. Ainsi, les dernières pages du récit réinterprètent en quelque sorte l'histoire de l'échec répété. De la même façon, l'intitulé de l'œuvre annonce avant même le début de la lecture que ce qui importe surviendra en fait après la fin du roman. Aquin dira quelques années plus tard, dans « Écrivain faute d'être banquier » que « le titre de *Prochain épisode* est la négation même du livre et la valorisation de ce qui vient après » (Bouthillette, p. 15).

Il est possible de voir là, cette fois à un niveau macroscopique, dans le rapport qu'entretient le roman avec l'éventualité révolutionnaire, une dernière manifestation du mal qui affecte le Canadien français. Dans *Prochain épisode*, il est question à la fois de l'avènement de la révolution et de son échec. De la même façon, la fatigue culturelle est composée de la poursuite de la réalisation de la globalité culturelle et de l'abandon définitif de celle-ci. En outre, les deux configurations inclinent davantage vers la défaite. Dans *Prochain épisode*, l'échec occupe plus d'espace. Le roman dans son ensemble raconte effectivement un revers, ce n'est que le dernier chapitre, et le titre, qui réinterprètent celui-ci. Le fatigué culturel, pour sa part, est davantage enclin à l'abandon qu'à la poursuite de la globalité culturelle. De ce point de vue, le mal et l'œuvre apparaissent analogues, et on peut dire, en empruntant les mots de Daniel D. Jacques, que le roman, tout comme la fatigue culturelle, « présente [...] un caractère éminemment négatif [remarque qui] ne doit pas

dissimuler le fait que cette négativité initiale fait signe en direction d'un idéal qui, lui, présente une positivité certaine » (p. 43).

Ainsi *Prochain épisode* peut être considéré un roman enraciné en ce qu'il manifeste, sous différents modes, la fiction du Canadien français développée par Aquin dans « La fatigue culturelle ». Celle-ci, nous l'avons vu, s'organise sur la base du partage du sensible associé aux membres du groupe culturel de l'intellectuel québécois. Cela dit, cette dernière prescription qui doit faire en sorte que l'œuvre entre en dissensus avec le monde de la Révolution tranquille, qui fut identifiée tout au long de ce travail comme l'objectif dernier de l'enracinement, ne doit pas occulter l'importance du personnage du Canadien français au sein du projet aquinien. Cet être, bien que sa manifestation ne soit pas l'objectif ultime de l'enracinement, en constitue un élément pratiquement indispensable, ou du moins, très bien adapté. C'est ce que nous allons tenter de démontrer, pour terminer, en comparant le portrait décrit dans « La fatigue culturelle » à une figure hypothétique inspirée de celle recherchée par Robert Major.

#### De la fiction du Canadien français à l'utopie

Le personnage du patriote recherché par Robert Major dans la production littéraire de la Révolution tranquille nous permet d'imaginer un contre-exemple, et de souligner ainsi l'importance du portrait aquinien du Canadien français dans le projet de l'enracinement. Plus précisément nous verrons qu'étant donné le contexte québécois de la première moitié des années soixante, tel qu'il est compris par Aquin, ce portrait permet de véhiculer le partage du sensible canadien-français de façon particulièrement efficace.

Nous avons vu lors du troisième chapitre que Robert Major dans son article « Le patriote pathétique » recherchait, dans le roman québécois de la Révolution tranquille, un personnage « qui incarnerait le vif attachement à sa patrie dans sa dimension conquérante et triomphaliste » (p. 544). Nous avons alors expliqué à l'aide de notre définition de l'enracinement en quoi cette absence, dans le roman d'Aquin du moins, était prévisible. Cela dit, le personnage recherché par Major n'est en rien contradictoire avec l'objectif dernier de la poétique aquinienne. C'est-à-dire que l'on peut très bien imaginer le portrait d'un patriote non-problématique organisé selon le partage du sensible du Canadien français. Il s'agirait là

d'une fiction différente de celle élaborée par Aquin, mais reposant sur la même pré-configuration. En outre, il serait possible de concevoir une œuvre littéraire qui manifesterait ce personnage patriotique, remplissant ainsi l'objectif dernier de l'enracinement qui est d'incarner le partage du sensible du Canadien français, mais sans le truchement du personnage de « La fatigue culturelle ». C'est cette figure hypothétique que nous allons utiliser ici pour illustrer la pertinence du personnage aquinien. Cette comparaison entre les deux versions du Canadien français demande que nous revenions au contexte de la Révolution tranquille, tel qu'il est compris par l'écrivain québécois.

C'est sur la base de celui-ci qu'Aquin pense l'avenir de son groupe culturel, un avenir imprévisible. Lorsqu'il parle de l'éventualité de la Révolution québécoise notamment, il le fait toujours avec circonspection. Dans « L'existence politique » et « La fatigue culturelle » il la présente comme une possibilité, sans plus. Et s'il l'anticipe à la fin de *Prochain épisode*, ce n'est qu'après avoir raconté un échec révolutionnaire, attribuant ainsi à son annonce une certaine ambiguïté. Daniel D. Jacques, pour sa part, prête à Aquin le titre d'« intellectuel paradoxal », « c'est-à-dire celui qui désire ardemment la réalisation dans l'histoire d'un idéal et qui, du même souffle, conçoit clairement l'improbabilité de celle-ci, voire tout simplement son impossibilité » (p. 40). Sans aller jusqu'à parler d'impossibilité, ce qui serait exagéré et contraire aux positions aquiniennes, il apparaît que, de façon générale, Aquin n'est pas optimiste. Et sa réserve provient largement de la situation historico-politique du Québec de la Révolution tranquille. Celle-ci, rappelons-le, ne donne à voir que très peu de signes de l'existence du Canadien français, en tant que tel.

L'élaboration du personnage de « La fatigue culturelle », nous l'avons vu au deuxième chapitre, est également tributaire de cette situation. La fiction décrivant l'individu membre du groupe linguistique de l'essayiste en émane et y répond. Elle permet à Aquin de conjuguer deux états des choses qui pourraient être considérés incompatibles : l'existence d'un sujet politique canadien-français et le nombre réduit de signes de l'existence du Canadien français. La fatigue culturelle et la propension à l'exil décrivent de façon générale une hésitation qui permet de résoudre cette contradiction. Aquin, par le biais de son personnage, réinterprète ainsi le monde auquel il s'attaque, et ce qu'il donne à voir.

En d'autres mots, le portrait du Canadien français présenté dans l'article de 1962 détourne à son profit certains éléments constitutifs du monde de la Confédération. Ceux-ci qui, mobilisés par la pré-configuration en jeu dans le contexte de la Révolution tranquille, signifient l'inexistence du Canadien français, deviennent, dans la fiction aquinienne, des signes de la fatigue culturelle d'un Canadien français sujet politique. Au contraire, le personnage du patriote que nous a inspiré l'article de Robert Major ne récupérerait pas un grand nombre d'éléments du monde affronté par Aquin. Il en présenterait plutôt une espèce d'image inversée : là où il n'existe pas proprement des Canadiens français, il affirmerait leur existence complète et réalisée, ainsi que leur statut de sujet politique. On voit bien que cette deuxième fiction, au regard de la première, risquerait d'apparaître sortie du néant, établie sur la base de peu d'éléments sensibles, et donc sans prise sur le monde auquel l'essayiste québécois entend s'attaquer. Au contraire, le personnage aquinien fait percevoir dans le contexte de la Révolution tranquille un sujet politique canadien-français.

Ainsi la fiction aquinienne, en récupérant une plus grande part des éléments pouvant être mobilisés par le monde de la Confédération, comparativement à celle hypothétique que nous développons ici, permet à Aquin d'éviter certains écueils. Par exemple, du fait de son écart vis-à-vis du contexte, le personnage du patriote risquerait d'être repoussé dans l'avenir, en quelque sorte, et sa représentation, interprétée comme l'annonce de sa venue. Inutile de répéter à nouveau qu'il s'agit là d'un procédé que l'intellectuel québécois veut éviter. Pour lui, il importe plutôt de faire voir la liberté du Canadien français au présent. C'est seulement comment cet être emploiera celle-ci qui est laissé à l'avenir. On suppose également que la figure employée par Aquin lui permet d'éviter ou de minimiser un effet compensatoire que le lecteur canadien-français pourrait tirer de son œuvre. C'est-à-dire le fait pour lui de se satisfaire d'une représentation littéraire au détriment d'une démarche envers un réel changement historique. La méfiance aquinienne envers la littérature a été évoquée à quelques reprises durant ce travail. L'intellectuel redoute, notamment dans « L'existence politique », que le projet révolutionnaire ne produise que des mots (*MLI*, p. 46). Dans « Profession : écrivain », il se méfie d'un phénomène selon lequel ses contemporains feraient la révolution seulement en art plutôt que de la faire en histoire (*P : É*, p. 50). Probablement que le fait de ne jamais représenter la réussite révolutionnaire, ni d'annoncer son avènement certain, ni

même de représenter un personnage qui affiche un enthousiasme sans mélange envers ce projet politique, visent entre autres à éviter d'offrir au lecteur une possible compensation littéraire<sup>30</sup>.

En ce sens, on pourrait dire que le programme romanesque aquinien se distingue d'un projet utopique contrairement à celui, hypothétique, qui prescrirait la représentation du patriote non-problématique. Il ne s'agit jamais pour l'auteur de *Prochain épisode* de proposer un « idéal politique ou social séduisant, mais irréalisable dans lequel on ne tient pas compte des faits réels, de la nature de l'homme et des conditions de la vie<sup>31</sup> ». Au contraire pour Aquin, « la “ vraie vie ” [ne] se trouve [pas] ailleurs » (Smart, 1985, p. 525), et la littérature doit constamment repousser son lecteur dans le monde.

Il serait possible d'attribuer un caractère utopique à l'œuvre et au projet aquiniens, mais seulement suivant la définition « stratégique » de l'utopie exposée par Daniel Bensaïd<sup>32</sup>. C'est-à-dire une pensée qui s'attarde surtout « aux inventions immanentes du devenir », qui tente d'opérer « un modeste “ *clinamen* du réel », qui dessine une infime déviance, une légère oblique qui trace le passage d'une liberté dans la fatalité en chute libre » (Bensaïd, p. 266) ou dans un statu quo qui se présente comme insurmontable. Aquin est face à un monde, en 1962, qui manifeste peu les membres de son groupe culturel, et ainsi promet leur disparition éventuelle, leur « mort ». De « L'existence politique » à *Prochain épisode*, l'intellectuel québécois reprend ce monde, pour le détourner légèrement et lui intégrer la liberté d'un Canadien français qui existe au sens plein malgré ses errances.

Aquin ne s'oppose pas de front au monde de la Révolution tranquille par le biais d'une pensée étrangère, trop éloignée du contexte dans lequel elle évolue – en exil par rapport à celui-ci – qui annoncerait ou espérerait un changement historique en refusant implicitement les conditions présentes. Il ne s'abandonne pas non plus à un pessimisme univoque, qui

---

<sup>30</sup> C'est, de façon générale, dans cette optique que se situe une des conclusions de Jacques Allard selon qui « la réussite [de *Prochain épisode*] tient à l'échec du narrateur dans sa tentative de narration compensatoire, “ révolutionnariste ” » (p. 152-153).

<sup>31</sup> Il s'agit d'une définition de l'utopie tirée du *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* de A. Lalande, cité dans Rouvillois, p. 11.

<sup>32</sup> Bensaïd reprend cette définition de l'ouvrage d'Henri Maler, *Convoiter l'impossible. L'utopie avec Marx, malgré Marx*.

reposerait sur l'exacerbation de certains aspects de la situation historico-politique canadienne-française. Aquin ne refuse pas ce monde, mais il tente de dessiner à l'intérieur de celui-ci les conditions de son dépassement.

## RÉFÉRENCES

- Allard, Jacques. 2000. *Le Roman du Québec. Histoire. Perspectives. Lectures*. Montréal : Québec Amérique.
- Aquin, Hubert. 2001 [1991]. *L'invention de la mort*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Manon Dumais.)
- \_\_\_\_\_. 1997 [1974]. *Neige noire*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Pierre-Yves Mocuquais.)
- \_\_\_\_\_. 1995 [1965]. *Prochain épisode*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Jacques Allard.)
- \_\_\_\_\_. 1993 [1968]. *Trou de mémoire*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Janet Paterson et Marilyn Randall.)
- \_\_\_\_\_. 1993 [1969] *L'antiphonaire*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Gilles Therrien.)
- \_\_\_\_\_. 1992. *Journal 1948-1971*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Bernard Beugnot)
- \_\_\_\_\_. 1969. « La mort de l'écrivain maudit ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 201-207. (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)
- \_\_\_\_\_. 1968. « A Writer's View on the Situation in Quebec ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 175-186. (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)
- \_\_\_\_\_. 1965. « L'art de la défaite, considérations stylistiques ». *Mélanges littéraires II*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 131-144. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)

- \_\_\_\_\_. 1963. « Profession : écrivain ». *Point de fuite*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1995, p.45-59. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)
- \_\_\_\_\_. 1962. « L'existence politique ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 139-152. (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)
- \_\_\_\_\_. 1962. « La fatigue culturelle du Canadien français ». *Mélanges littéraires II*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 65-110. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)
- \_\_\_\_\_. 1950. « L'équilibre professionnel ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 40-42. (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)
- Bénéton, Philippe. 1997. *Introduction à la politique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bensaïd, Daniel. 1997. *Le pari mélancolique*. Paris : Fayard.
- Bernard, Michel. 1966. « Prochain épisode ou l'autocritique d'une impuissance ». *Parti pris*, vol. IV, nos 3-4, 1966, p. 78-87.
- Berthiaume, André. 1973. « Le thème de l'hésitation dans *Prochain épisode* ». *Liberté*, vol. 15, no. 85, p. 135-149.
- Boucher, Yvon. 1974. « Aquin par Aquin ». *Le Québec Littéraire*, no. 2, 1976, p. 129-149.
- Bouhat, Chantal. 1993. *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Bouthillette, Jean. 1967. « Écrivain faute d'être banquier ». *Point de fuite*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1995, p.9-17. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)

- Cloutier, Yvan. 1989. « De quelques usages de Sartre au Québec (1945-1970) », *Présence Francophone*, No. 35, p. 117-137.
- De La Fontaine, Gilles. 1977. *Hubert Aquin et le Québec*. Montréal : Les Éditions Parti pris.
- Denis, Benoît. 2000. *Littérature et engagement : de Pascal à Sartre*. Coll. « Points. Essais ». Paris : Seuil.
- Dumont, Fernand. 2001 [1971]. *La vigile du Québec, Octobre 1970*. Saint-Laurent : Bibliothèque québécoise.
- Eco, Umberto. 1965. *L'œuvre ouverte*. Paris : Seuil.
- Éthier-Blais, Jean. 1967. *Signets II*. Montréal : Le Cercle du livre de France.
- Flaubert, Gustave. 1965 [1869]. *L'éducation sentimentale*. Coll. « Folio classique ». Paris : Gallimard.
- Gagné, Claudie. 1992. « Marge et marginalité comme modes d'être du discours chez Hubert Aquin ». *Tangence*, no. 37, 1992, p. 107-116.
- Godbout, Jacques. 1979. *Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin*. Prod. Jacques Bobet. Montréal : ONF. Vidéocassette VHS, 57 min, son, couleur et noir et blanc.
- Hamel, Jean-François. 2000. « De révolutions en circonvolutions. Répétition et temps de l'histoire dans *Prochain épisode* ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 143-162.
- Jacques, Daniel D. 2008. *La fatigue politique du Québec français*. Montréal : Boréal.
- Jameson, Fredric. 1983. « Euphorias of Substitution : Hubert Aquin and the Political Novel in Québec ». *Yale French Studies*. No. 65 (1983), p. 214-223.
- Kant, Emmanuel. 2001 [1787]. *Critique de la raison pure*. Trad. de l'allemand par Alain Renaut. Paris : GF-Flammarion.

- Kwaterko, Jozef. 1989. *Le roman québécois de 1960 à 1975. Idéologie et représentation littéraire*. Coll. « L'Univers des discours ». Longueuil : Éditions du Préambule.
- Lalande, André. 1991 [1926]. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lamontagne, André. 1992. *Les mots des autres. La poétique intertextuelle des œuvres romanesques d'Hubert Aquin*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Lapierre, René. 1981. *L'imaginaire captif. Hubert Aquin*. Coll. « Prose exacte ». Montréal : Les Quinze.
- Lévy, Jacques, Juliette Rennes, et David Zerbib. 2007. "Jacques Rancière : « Les territoires de la pensée partagée ».", *EspacesTemps.net*, Actuel, 08.01.2007. <http://espacestemps.net/document2142.html>
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. 1989. *Le Québec depuis 1930*. T. 2 de *Histoire du Québec contemporain*. Montréal : Boréal.
- Major, Robert. 2001. « Le patriote pathétique (Le patriote de la Révolution tranquille) ». *Voix et images*, vol. 26, no 3, 2001, p. 539-555.
- Maler, Henri. 1995. *Convoiter l'impossible. L'utopie avec Marx, malgré Marx*. Coll. « Albin Michel Idées ». Paris : Albin Michel.
- Marcotte, Gilles. 1989a. *Le roman à l'imparfait*. Coll. « Typo essai ». Montréal : Hexagone et Gilles Marcotte.
- \_\_\_\_\_. 1989b. *Littérature et circonstances*. Coll. « Essais littéraires ». Montréal : l'Hexagone.
- Martel, Jacinthe. 1994. « [Présentation de] « La fatigue culturelle du Canadien français » ». *Mélanges littéraires II*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 43-63. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)

- Martel, Jacinthe, et Jean-Christian Pleau. 2006. « Présentation ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 1-8.
- Massoutre, Guylaine. 1992. *Itinéraires d'Hubert Aquin*. Montréal : Bibliothèque québécoise.
- Memmi, Albert. 2002 [1957]. *Portrait du colonisé*. Coll. « Folio actuel ». Paris : Gallimard.
- Nabokov, Vladimir. 1989 [1962]. *Pale Fire*. New York : Vintage International.
- Nepveu, Pierre. 1999 [1988]. *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*. Montréal : Boréal.
- Pelletier, Jacques. 1995. *Le poids de l'Histoire – Littérature, idéologies, société du Québec moderne*. Québec : Nuit blanche.
- \_\_\_\_\_. 1984. *Lecture politique du roman québécois contemporain : essais*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'études littéraires.
- \_\_\_\_\_. 1975. « Sur *Neige noire*. L'œuvre ouverte d'Hubert Aquin ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 25-31.
- Pleau, Jean-Christian. 2002. *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*. Coll. « Nouvelles études québécoises ». Saint-Laurent : Fides.
- Prévost, Maxime. 2004. « Présence de Lord Byron dans *Prochain épisode* d'Hubert Aquin ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 177-187.
- Purdy, Anthony. 1986. « Form and (Dis-)content : The Writer, Language, and Society in the Essays of Hubert Aquin ». *The French Review*. no. 6 (Mai 1986), p. 885-893.
- \_\_\_\_\_. 1985. « De « L'art de la défaite » à *Prochain épisode*. Un récit unique? ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 109-122.
- Rancière, Jacques. 2007. *Politique de la littérature*. Paris : Galilée.

- \_\_\_\_\_. 2000. *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Paris : La Fabrique-Éditions.
- \_\_\_\_\_. 1998. *Aux bords du politique*. Paris : La Fabrique-Éditions.
- \_\_\_\_\_. 1996. « Politique de l'écriture ». *Cahiers de recherche sociologique*, «La sociologie saisie par l'écriture». Montréal : Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, no 26, 1996, p. 19-36.
- Randall, Marilyn. 1990. *Le contexte littéraire : lecture pragmatique de Hubert Aquin et Réjean Ducharme*. Coll. « L'Univers des discours ». Longueuil : Les Éditions du Préambule.
- Rens, Jean-Guy. 1976. « Un double échec littéraire... et politique ». *Le Québec littéraire*. No. 2, 1976, p. 121-126.
- Robbe-Grillet, Alain. 1963. *Pour un nouveau roman*. Coll. « Critique ». Paris : Minuit.
- Rouvillois, Frédéric. 1998. *L'utopie*. Coll. « Corpus ». Paris : GF Flammarion.
- Ruby, Christian. 2009. *L'interruption. Jacques Rancière et la politique*. Paris : La Fabrique.
- Sartre, Jean-Paul. 1985 [1948]. *Qu'est-ce que la littérature?* Coll. « Folio Essais ». Paris : Gallimard.
- \_\_\_\_\_. 1948. « Présentation des *Temps modernes* ». *Situations II*. Paris : Gallimard, p. 9-30).
- Shakespeare, William. 1995. *Hamlet*. Trad. de l'anglais par François Maguin. Paris : Flammarion.
- Siemerling, Winfried. 1994. « Hubert Aquin : Language and Legitimation ». Chap. in *Discoveries of the Other. Alterity in the Work of Leonard Cohen, Hubert Aquin, Michael Ondaatje, & Nicole Brossard*, p. 62-105. Coll. « Theory/Culture ». Toronto : University of Toronto Press.

- Smart, Patricia. 1985. « Hubert Aquin, essayiste » dans « Forces de la pensée et de l'imaginaire », 3<sup>e</sup> partie d'*Archives des lettres canadiennes*, t. VI, *L'essai et la prose d'idées au Québec*. Montréal : Fides, p. 513-525.
- \_\_\_\_\_. 1973. *Hubert Aquin, agent double*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Stendhal. 2002. *Lucien Leuwen*. Paris : Gallimard.
- Talon-Hugon, Carole. 2004. *L'esthétique*. Coll. « Que sais-je? ». Paris : Presses Universitaires de France.
- Tenzer, Nicolas. 1991. *La politique*. Coll. « Que sais-je? ». Paris : Presses Universitaires de France.
- Wall, Anthony. 1991. *Hubert Aquin entre référence et métaphore*. Coll. « L'Univers des discours ». Candiac : Les Éditions Balzac.

## BIBLIOGRAPHIE

*Cette bibliographie reprend les ouvrages énumérés dans la liste des références (p. 86-92) selon un classement par rubriques.*

**Œuvres d'Hubert Aquin**

- Aquin, Hubert. 2001 [1991]. *L'invention de la mort*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Manon Dumais.)
- \_\_\_\_\_. 1997 [1974]. *Neige noire*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Pierre-Yves Mocquais.)
- \_\_\_\_\_. 1995 [1965]. *Prochain épisode*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Jacques Allard.)
- \_\_\_\_\_. 1993 [1968]. *Trou de mémoire*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Janet Paterson et Marilyn Randall.)
- \_\_\_\_\_. 1993 [1969] *L'antiphonaire*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Gilles Therrien.)
- \_\_\_\_\_. 1992. *Journal 1948-1971*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac. (Édition critique établie par Bernard Beugnot)
- \_\_\_\_\_. 1969. « La mort de l'écrivain maudit ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 201-207). (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)
- \_\_\_\_\_. 1968. « A Writer's View on the Situation in Quebec ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 175-186). (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)

- \_\_\_\_\_. 1965. « L'art de la défaite, considérations stylistiques ». *Mélanges littéraires II*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 131-144. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)
- \_\_\_\_\_. 1963. « Profession : écrivain ». *Point de fuite*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1995, p.45-59. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)
- \_\_\_\_\_. 1962. « L'existence politique ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 139-152. (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)
- \_\_\_\_\_. 1962. « La fatigue culturelle du Canadien français ». *Mélanges littéraires II*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 65-110. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)
- \_\_\_\_\_. 1950. « L'équilibre professionnel ». *Mélanges littéraires I*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 40-42. (Édition critique établie par Claude Lamy avec la collaboration de Claude Sabourin.)

### **Sur l'œuvre d'Hubert Aquin**

- Bernard, Michel. 1966. « *Prochain épisode* ou l'autocritique d'une impuissance ». *Parti pris*, vol. IV, nos 3-4, 1966, p. 78-87.
- Berthiaume, André. 1973. « Le thème de l'hésitation dans *Prochain épisode* ». *Liberté*, vol. 15, no. 85, p. 135-149.
- Boucher, Yvon. 1974. « Aquin par Aquin ». *Le Québec Littéraire*, no. 2, 1976, p. 129-149.
- Bouthillette, Jean. 1967. « Écrivain faute d'être banquier ». *Point de fuite*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1995, p.9-17. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)
- De La Fontaine, Gilles. 1977. *Hubert Aquin et le Québec*. Montréal : Les Éditions Parti pris.

- Gagné, Claudie. 1992. « Marge et marginalité comme modes d'être du discours chez Hubert Aquin ». *Tangence*, no. 37, 1992, p. 107-116.
- Godbout, Jacques. 1979. *Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin*. Prod. Jacques Bobet. Montréal : ONF. Vidéocassette VHS, 57 min, son, couleur et noir et blanc.
- Hamel, Jean-François. 2000. « De révolutions en circonvolutions. Répétition et temps de l'histoire dans *Prochain épisode* ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 143-162.
- Jameson, Fredric. 1983. « Euphorias of Substitution : Hubert Aquin and the Political Novel in Québec ». *Yale French Studies*. No. 65 (1983), p. 214-223.
- Lamontagne, André. 1992. *Les mots des autres. La poétique intertextuelle des œuvres romanesques d'Hubert Aquin*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Lapierre, René. 1981. *L'imaginaire captif. Hubert Aquin*. Coll. « Prose exacte ». Montréal : Les Quinze.
- Martel, Jacinthe. 1994. « [Présentation de] « La fatigue culturelle du Canadien français » ». *Mélanges littéraires II*. Coll. « Bibliothèque québécoise ». Montréal : Leméac, 1994, p. 43-63. (Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy.)
- Martel, Jacinthe, et Jean-Christian Pleau. 2006. « Présentation ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 1-8.
- Massoutre, Guylaine. 1992. *Itinéraires d'Hubert Aquin*. Montréal : Bibliothèque québécoise.
- Pelletier, Jacques. 1975. « Sur *Neige noire*. L'œuvre ouverte d'Hubert Aquin ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 25-31.
- Pleau, Jean-Christian. 2002. *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*. Coll. « Nouvelles études québécoises ». Saint-Laurent : Fides.

- Prévost, Maxime. 2004. « Présence de Lord Byron dans *Prochain épisode* d'Hubert Aquin ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 177-187.
- Purdy, Anthony. 1986. « Form and (Dis-)content : The Writer, Language, and Society in the Essays of Hubert Aquin ». *The French Review*. no. 6 (Mai 1986), p. 885-893.
- \_\_\_\_\_. 1985. « De « L'art de la défaite » à *Prochain épisode*. Un récit unique? ». *Hubert Aquin en revue*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 109-122.
- Randall, Marilyn. 1990. *Le contexte littéraire : lecture pragmatique de Hubert Aquin et Réjean Ducharme*. Coll. « L'Univers des discours ». Longueuil : Les Éditions du Préambule.
- Rens, Jean-Guy. 1976. « Un double échec littéraire... et politique ». *Le Québec littéraire*. No. 2, 1976, p. 121-126.
- Siemerling, Winfried. 1994. « Hubert Aquin : Language and Legitimation ». Chap. in *Discoveries of the Other. Alterity in the Work of Leonard Cohen, Hubert Aquin, Michael Ondaatje, & Nicole Brossard*, p. 62-105. Coll. « Theory/Culture ». Toronto : University of Toronto Press.
- Smart, Patricia. 1985. « Hubert Aquin, essayiste » dans « Forces de la pensée et de l'imaginaire », 3<sup>e</sup> partie d'*Archives des lettres canadiennes*, t. VI, *L'essai et la prose d'idées au Québec*. Montréal : Fides, p. 513-525.
- \_\_\_\_\_. 1973. *Hubert Aquin, agent double*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Wall, Anthony. 1991. *Hubert Aquin entre référence et métaphore*. Coll. « L'Univers des discours ». Candiac : Les Éditions Balzac.

### **Sur la littérature, l'histoire et la société québécoises**

- Allard, Jacques. 2000. *Le Roman du Québec. Histoire. Perspectives. Lectures*. Montréal : Québec Amérique.

- Cloutier, Yvan. 1989. « De quelques usages de Sartre au Québec (1945-1970) », *Présence Francophone*, No. 35, p. 117-137.
- Dumont, Fernand. 2001 [1971]. *La vigile du Québec, Octobre 1970*. Saint-Laurent : Bibliothèque québécoise.
- Jacques, Daniel D. 2008. *La fatigue politique du Québec français*. Montréal : Boréal.
- Kwaterko, Jozef. 1989. *Le roman québécois de 1960 à 1975. Idéologie et représentation littéraire*. Coll. « L'Univers des discours ». Longueuil : Éditions du Préambule.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. 1989. *Le Québec depuis 1930*. T. 2 de *Histoire du Québec contemporain*. Montréal : Boréal.
- Major, Robert. 2001. « Le patriote pathétique (Le patriote de la Révolution tranquille) ». *Voix et images*, vol. 26, no 3, 2001, p. 539-555.
- Marcotte, Gilles. 1989. *Le roman à l'imparfait*. Coll. « Typo essai ». Montréal : Hexagone et Gilles Marcotte.
- \_\_\_\_\_. 1989. *Littérature et circonstances*. Coll. « Essais littéraires ». Montréal : l'Hexagone.
- Nepveu, Pierre. 1999 [1988]. *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*. Montréal : Boréal.
- Pelletier, Jacques. 1995. *Le poids de l'Histoire – Littérature, idéologies, société du Québec moderne*. Québec : Nuit blanche.
- \_\_\_\_\_. 1984. *Lecture politique du roman québécois contemporain : essais*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'études littéraires.

### **Ouvrages généraux sur la littérature et la politique**

- Bénéton, Philippe. 1997. *Introduction à la politique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bensaïd, Daniel. 1997. *Le pari mélancolique*. Paris : Fayard.

- Denis, Benoît. 2000. *Littérature et engagement : de Pascal à Sartre*. Coll. « Points. Essais ». Paris : Seuil.
- Eco, Umberto. 1965. *L'œuvre ouverte*. Paris : Seuil.
- Lévy, Jacques, Juliette Rennes, et David Zerbib. 2007. "Jacques Rancière : « Les territoires de la pensée partagée ».", *EspacesTemps.net*, Actuel, 08.01.2007. <http://espacestemps.net/document2142.html>
- Maler, Henri. 1995. *Convoiter l'impossible. L'utopie avec Marx, malgré Marx*. Coll. « Albin Michel Idées ». Paris : Albin Michel.
- Rancière, Jacques. 2007. *Politique de la littérature*. Paris : Galilée.
- \_\_\_\_\_. 2000. *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Paris : La Fabrique-Éditions.
- \_\_\_\_\_. 1998. *Aux bords du politique*. Paris : La Fabrique-Éditions.
- \_\_\_\_\_. 1996. « Politique de l'écriture ». *Cahiers de recherche sociologique*, «La sociologie saisie par l'écriture». Montréal : Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, no 26, 1996, p. 19-36.
- Robbe-Grillet, Alain. 1963. *Pour un nouveau roman*. Coll. « Critique ». Paris : Minuit.
- Rouvillois, Frédéric. 1998. *L'utopie*. Coll. « Corpus ». Paris : GF Flammarion.
- Ruby, Christian. 2009. *L'interruption. Jacques Rancière et la politique*. Paris : La Fabrique.
- Sartre, Jean-Paul. 1985 [1948]. *Qu'est-ce que la littérature?* Coll. « Folio Essais ». Paris : Gallimard.
- \_\_\_\_\_. 1948. « Présentation des *Temps modernes* ». *Situations II*. Paris : Gallimard, p. 9-30).
- Tenzer, Nicolas. 1991. *La politique*. Coll. « Que sais-je? ». Paris : Presses Universitaires de France.

### **Œuvres littéraires diverses**

Éthier-Blais, Jean. 1967. *Signets II*. Montréal : Le Cercle du livre de France.

Flaubert, Gustave. 1965 [1869]. *L'éducation sentimentale*. Coll. « Folio classique ». Paris : Gallimard.

Nabokov, Vladimir. 1989 [1962]. *Pale Fire*. New York : Vintage International.

Shakespeare, William. 1995. *Hamlet*. Trad. de l'anglais par François Maguin. Paris : Flammarion.

Stendhal. 2002. *Lucien Leuwen*. Paris : Gallimard.

### **Ouvrages divers**

Bouthat, Chantal. 1993. *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Kant, Emmanuel. 2001 [1787]. *Critique de la raison pure*. Trad. de l'allemand par Alain Renaut. Paris : GF-Flammarion.

Lalande, André. 1991 [1926]. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : Presses universitaires de France.

Memmi, Albert. 2002 [1957]. *Portrait du colonisé*. Coll. « Folio actuel ». Paris : Gallimard.

Talon-Hugon, Carole. 2004. *L'esthétique*. Coll. « Que sais-je? ». Paris : Presses Universitaires de France.